

CHRISTIAN COTTEN



**ÉTAT EN SOUS-FRANCE
CHERCHE PRÉSIDENT(E)**

CDD DE 5 ANS ET PLUS SI AFFINITÉS

Politique de Vie

Les temps électoraux ont ceci d'impitoyable que, prévus bien longtemps à l'avance, ils emportent les impatients : en cette fin d'année 2006, les électeurs français commencent à comprendre qu'aucun des grands candidats déjà partis comme des lièvres n'arrivera au terme de la course à l'Élysée.

Les temps sont aux grands changements de paradigmes : la démocratie française, vieillissante et corrompue de trop d'habitudes, de scandales et d'affaires qui la rendent impuissante, a besoin d'un profond réenchantement.

La mort de la V^e République approche. Nous avons un besoin urgent de renouveler nos élites.

La petite annonce de recrutement que constitue ce livre a donc cette simple ambition : traduire quelques aspirations profondes des citoyens souverains de notre bonne vieille France, pour les faire entendre à tous ceux qui se présenteront bientôt à nos suffrages, tant présidentiels que législatifs.

Candidat aux élections européennes de 94 puis de 99, militant associatif et politique très actif en matière de défense de la liberté de conscience et du libre choix thérapeutique, partie civile dans un des plus grands dossiers criminels de la V^e République (affaire de l'Ordre du Temple Solaire), quelques opportunités m'ont été offertes depuis plusieurs années de me faire connaître et reconnaître par plusieurs millions de Français.

J'entends ainsi représenter, avec quelques autres, les millions d'abstentionnistes soucieux de l'avenir de leur pays et écoeurés dans le même temps des dérives majeures de la démocratie française, où des partis très minoritaires dans les faits prétendent gérer le pays au nom de tous, au dépens du plus grand nombre et au bénéfice de quelques grands systèmes de prédateurs.

Politique de Vie, le parti Turquoise, couleur symbolique de la guérison, se situe sur l'échiquier politique en cette imprenable position totalement virtuelle et poétique, où se reconnaissent pourtant tant d'électeurs : l'extrême-centre.

Psychosociologue et psychothérapeute de métier, j'ai fondé Politique de Vie en 1994, pour accompagner dans la douceur, la compassion et la fermeté quelques-uns des grands changements de notre société. J'agis sur la scène publique au travers de mes nombreux écrits, publiés sur le site Internet www.politiquedevie.net et dialogue très fréquemment avec nombre de magistrats, face auxquels mes textes souvent provocateurs me conduisent.

J'invite donc le lecteur à lire ce livre comme s'il parcourait un site Internet : par tranches, par sauts, par hasard et intuition...

Christian Cotten – Novembre 2006

Politique de Vie – 33 rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt – France

Prix : 15 €

CHRISTIAN COTTEN

**ÉTAT EN SOUS-FRANCE
CHERCHE PRÉSIDENT(E)**

Politique de Vie

**ÉTAT EN SOUS-FRANCE
CHERCHE PRÉSIDENT(E)**

Du même auteur

Chômage et récession, et si c'était un cadeau du ciel, avec Nicole Millet, Stratégique éditions, Paris, 94.

Mafia ou Démocratie, Prophétie pour une VI^e République, avec des poèmes d'Alejandro Jodorowski, Louise Courteau éditrice, Québec, septembre 2003.

Site internet : ***www.politiquedevie.net***

CHRISTIAN COTTEN

**ÉTAT EN SOUS-FRANCE
CHERCHE PRÉSIDENT(E)**

CDD DE 5 ANS ET PLUS SI AFFINITÉS

Politique de Vie.net

Édité par :

Politique de Vie

33 rue de Paris

Fr - 92100 Boulogne-Billancourt

www.politiquedevie.net

politiquedevie@orange.fr

Tél./Fax : 01 46 05 78 96

Copyright ©

Christian Cotten - 2006

Merci à tous mes amis de Politique de Vie

Pour Isabelle

Menu

Un auteur et un projet

1. Un certain regard

1.1. Une République de menteurs, de voleurs et de tueurs ?

1.2. Divorce, Euthanasie, Accouchement

1.3. Paix, Amour, Prospérité

2. Scènes européennes et internationales

2.1. Présence, Puissance, Vision

2.2. Métissage, langue française et puissance souveraine de Paix

3. Scènes nationales et locales

3.1. Justice et Sécurités

3.2. Santé et Libertés

3.3. Respect et Amours

3.4. Cerveau planétaire et croissances éthiques

3.5. Mutation de conscience et nouvelles gouvernances

3.6. Monnaie et Souverainetés

4. Textes et actions politique. net 2004-2006

4.1. *Les Juifs en Palestine*, par le Mahatma Gandhi

4.2. M. Nicolas Sarkozy, vous êtes en état d'arrestation

4.3. Oh, Grand Jacques, oh, Beau Dominique, quand aurez-vous enfin du Courage ?

4.4. Constitution européenne : voter Oui, c'est dire Oui à G.W. Bush. Non, merci

4.5. Et Dieu-Donné dit au Peuple Élu : arrête tes conneries.

4.6. Combien de Parisiens vont-ils mourir cet été dans un vrai-faux attentat terroriste-islamiste ?

4.7. Lutte contre le terrorisme d'État : plainte pour corruption contre le juge d'instruction Jean-Louis Péries, TGI de Paris

4.8. Attentats du 11 septembre 2001 : faire comparaître G.W. Bush devant la Cour Pénale Internationale de La Haye

- 4.9. L'affaire du torrent d'eau claire (Clearstream)
- 4.10. Intervention de Christian Cotten à l'OSCE, octobre 2006
- 4.11. Subventions d'État pour chasseurs de minorités spirituelles : l'Adfi et le viol de Marianne
- 4.12. L'Ayahuasca enfin interdite ! La chasse aux sectes continue !
- 4.13. Oui, il faut faire la chasse aux sectes !
- 4.14. Liberté de conscience et libre choix thérapeutique
- 4.15. Très Illustre Frère Pascal Clément, Garde des Sceaux, bravo pour ton courage !
- 4.16. Palmarès des Tribunaux Mafieux - Petite leçon à quelques magistrats
- 4.17. Corruption judiciaire et mort de la V^e République : l'annonce du 20 février 2006 à Grenoble
- 4.18. Euthanasie du système de corruption maçonnique de la magistrature française
- 4.19. Jeunes émeutiers de banlieue : jusqu'à quand jouerez-vous les marionnettes de Nicolas Sarkozy ?
- 4.20. Petit Nicolas, il va vraiment falloir te calmer... La rupture approche ! La France va te quitter
- 4.21. Chasse aux sectes et chasse aux médecines féminines : même combat !
- 4.22. L'amiante détruit-il le néo-cortex fonctionnaire ?
- 4.23. Tchernobyl, cancers et tentative d'assassinat d'un journaliste trop gênant
- 4.24. La Mairie de Paris va-t-elle bientôt publier la carte des bars gays de la capitale et organiser la chasse aux homosexuels ?
- 4.25. À propos de cannabis
- 4.26. Élections 2007 : violences des mâles ou créativité féminine ?
- 4.27. Le temps des ruptures : énergies féminines et masculines en politique
- 5. État en sous-France cherche Président(e)**

Un auteur et un projet

Les temps électoraux ont ceci d'impitoyable que, prévus bien longtemps à l'avance, ils emportent les impatients : en cette fin d'année 2006, les électeurs français commencent à comprendre qu'aucun des grands candidats déjà partis comme des lièvres n'arrivera au terme de la course à l'Élysée.

Les temps sont aux grands changements de paradigmes : la démocratie française, vieillissante et corrompue de trop d'habitudes, de scandales et d'affaires qui la rendent impuissante, a besoin d'un profond réenchâtement.

La mort de la V^e République approche. Nous avons un besoin urgent de renouveler nos élites et de sacréaliser notre démocratie.

La petite annonce de recrutement que constitue ce livre a donc cette simple ambition : traduire quelques aspirations profondes des citoyens souverains de notre bonne vieille France, pour les faire entendre à tous ceux qui se présenteront bientôt à nos suffrages, tant présidentiels que législatifs.

J'ai décidé de me présenter, par ce livre, aux suffrages des maires de France qui vont décider dans quelques mois du choix des candidats à la Présidentielle. Rationnellement, compte tenu de mes modestes moyens et de ma rigoureuse indépendance vis-à-vis des grands appareils politiques, il est impossible que j'obtienne les 500 signatures utiles pour pouvoir me présenter effectivement à la prochaine élection présidentielle.

Mais la politique n'obéit pas à la rationalité ordinaire. J'ai une absolue confiance dans l'intelligence collective et suis donc persuadé qu'il existe au moins 500 élus français capables de comprendre qui je suis, quel travail politique j'accomplis depuis plus de douze ans avec mes amis de Politique de Vie et quels messages je souhaite offrir à mes concitoyens.

Que tous les maires qui accepteront dans les prochains mois de soutenir ma candidature soient donc ici remerciés de leur intuition et de leur sensibilité, qui les conduiront à soutenir mon action.

Candidat aux élections européennes de 94 puis de 99, militant associatif et politique très actif en matière de défense de la liberté de conscience et du libre choix thérapeutique, partie civile dans un des plus grands dossiers criminels de la V^e République (affaire de l'Ordre du Temple Solaire), quelques opportunités m'ont été offertes depuis plusieurs années de me faire connaître et reconnaître par plusieurs millions de Français.

J'entends ainsi représenter, avec quelques autres, les millions d'abstentionnistes soucieux de l'avenir de leur pays et écoeurés dans le même temps des dérives majeures de la démocratie française, où des partis très minoritaires dans les faits prétendent gérer le pays au nom de tous, aux dépens du plus grand nombre et au bénéfice de quelques grands systèmes de prédateurs.

Politique de Vie, le parti Turquoise, couleur symbolique de la guérison, se situe sur l'échiquier politique en cette imprenable position totalement virtuelle et poétique, où se reconnaissent pourtant tant d'électeurs : l'extrême-centre.

Pour ma part, psychosociologue et psychothérapeute de métier, j'ai fondé Politique de Vie en 1994, pour accompagner dans la douceur, la compassion et la fermeté quelques-uns des grands changements de notre société. J'agis sur la scène publique au travers de mes nombreux écrits, publiés sur le site Internet www.politiquedevie.net et dialogue très fréquemment avec nombre de magistrats, face auxquels mes textes souvent provocateurs me conduisent.

J'invite donc le lecteur à lire ce livre comme s'il parcourait un site Internet : par tranches, par sauts, par hasard et intuition...

Le premier chapitre offre « Un certain regard », le mien, certes, mais surtout celui de nombre de mes contemporains, avec cet humble projet : offrir quelques chemins de Paix, d'Amour et de Prospérité au monde, tout particulièrement à notre si belle et si douce France.

Les chapitres suivants, « Scènes internationales » et « Scènes nationales et locales » décrivent les compétences attendues du (de la) prochain(e) Président(e). Le chapitre 4 publie près de trente textes écrits au fil des jours ces deux dernières années par quelques-uns

de mes amis et par moi-même et édités sur notre site www.politiquedevie.net. Ils permettront au lecteur de mieux comprendre quels axes politiques nous privilégions pour notre travail et de mieux saisir où se situent nos propres compétences dans le champ politique.

Le dernier chapitre reprend l'essentiel de notre propos relatif à la prochaine élection présidentielle.

Je ne voudrais en aucun cas devoir moi-même assumer cette terrible tâche d'une Présidence de la République Française en ces périodes si agitées, même si je sais combien mes compétences et mon expérience m'y ont préparé depuis tant d'années et de vies. J'entends plus humblement faire un cadeau à mes contemporains, de quelques chemins créatifs qui me semblent fondamentaux pour l'avenir de notre pays.

Puissent l'intuition et le sens du devoir démocratique des maires de France m'offrir par contre cette opportunité : faire entendre à tous les électeurs, en avril prochain, un message original et puissant de Paix et d'Amour pour notre pays, que je veux porter avec détermination comme candidat à l'élection présidentielle.

Boulogne-Billancourt (92), Les Mars (23), Saint-Raphaël (83)
septembre-novembre 2006.

1. Un certain regard

1.1. Une République de menteurs, de voleurs et de tueurs ?

Qui a encore confiance dans l'essentiel du personnel politique de l'État français, hauts fonctionnaires compris ? Qui a encore confiance dans leurs doubles discours, leurs demies vérités, leurs cachotteries, leurs mensonges à tiroirs, leurs revirements, leurs incohérences entre actes et paroles, leurs savantes manipulations ratées ?

Qui a encore confiance dans l'essentiel de la magistrature, qui sait si bien enterrer les dossiers, se soumettre aux pressions, cacher, mentir et protéger ou servir ceux qui ne devraient pas l'être ?

Qui a encore confiance dans les médecins commerciaux des cartels pharmaceutiques qui créent eux-mêmes leurs marchés par des épidémies de guerres biologiques ? Qui a encore confiance dans les « experts » scientifiques qui nous vendent poisons et drogues comme « médicaments » ou nous cachent les dégâts majeurs des vaccins, du sang contaminé, des hormones de synthèse, des OGM, de l'amiante, du nucléaire explosé ou répandu en arme de guerre ?

Qui a encore confiance dans les comptables de la nation qui savent si bien mentir sur tous nos comptes collectifs ? Qui a encore confiance dans les banquiers ou les dirigeants syndicalistes ?

Qui a encore confiance dans les « journalistes » de presse ou de télévision, qui nous vendent en langue de bois les vérités officielles et tentent de nous manipuler en permanence ?

Qui a encore confiance dans les policiers si peu urbains et la paranoïa du fichage et du contrôle ? Qui a encore confiance dans les notaires ou les avocats, les grands prédateurs multinationaux ou les chefs américano-européens de l'Empire ?

Qui a encore confiance envers les autres ou face à l'Autre ? Quelle tribu ou minorité ethnique, spirituelle, socio-économique, culturelle... a encore confiance dans les institutions de l'État et la démocratie française ?

Quel Français a encore confiance en lui-même ?

Quel Francophone a encore confiance dans la France ?

La France souffre dans ses corps, ses âmes et ses têtes. La confusion la plus grande règne dans le champ politique, dont petit personnel et grands chimpanzés assistent, impuissants, à leur chute la plus cruelle depuis des décennies : le parti majoritaire est désormais très clairement celui des abstentionnistes et les « partis » officiels ne représentent plus grand monde.

Les salariés souffrent, les blancs, les jaunes, les beurs et les blacks. Sans oublier tous les autres francophones venus d'ailleurs, qui souffrent d'être accueillis comme esclaves subventionnés et jetés comme paria. Les « flics », quant à eux, souffrent de ne pas savoir faire face aux violences, les leurs et celles des autres.

Les retraités souffrent de regrets et d'angoisse de mort et meurent trop souvent spoliés par les systèmes de corruption des tutelles d'État, ou traités comme des cadavres chauds à l'agonie sans fin. Les chômeurs se dépriment ou se dessèchent et survivent trop souvent sans espoir ni logement, pendant que les enfants libanais meurent sous les bombes de l'Empire, au beau milieu de notre été ensoleillé...

Une famille avec deux beaux enfants métissés, petits salaires précaires, paie 900 euros pour deux pièces dans Paris et attend dix ans et plus pour un logement « social », pendant que leurs copains black brûlent dans les immeubles insalubres ou sont expulsés dans l'indignité et que leurs voisins créateurs de leur petite entreprise se désespèrent de prospérer si difficilement.

Un garagiste se supprime, ruiné et détruit par les prédateurs des multinationales, une mère célibataire épuisée tue ses enfants avant de se jeter à l'eau, les psychiatres eux-mêmes craquent et transforment la population française en championne du monde des psychotropes et autres drogues illusoires...

Les peurs, colères, rages, impuissances et souffrances en ce beau pays de France sont innombrables, ces temps-ci. Si souffrances il y a, alors, sans doute y a-t-il aussi grandes violences. Les unes ne vont pas sans les autres.

Peut-être la politique est-elle l'art de savoir faire face aux violences de tous contre tous, pour réduire les souffrances de chacun ?

Si oui, alors, que pouvons-nous faire, chacun et tous ensemble, pour faire face aux violences que les hauteurs des pyramides économiques et politiques, judiciaires et policières, fiscales et médicales, militaro-industrielles et commerciales, nationales et étrangères... infligent au quotidien à tout le reste des populations de cette planète et à la planète elle-même ?

Nous avons, tous ou presque, compris depuis ces dix ou vingt dernières années à quel point nos dirigeants mentaient au quotidien, pour tout et rien, grands dossiers de corruption ou dérisoires affaires familiales, chiffres du chômage ou du terrorisme.

Nous découvrons aussi bien qu'ils volent dans les caisses : caisses de l'État et des collectivités locales, caisses noires des ventes d'armes, caisses noires du marché de la drogue, caisses noires des marchés de la guerre et du pétrole, caisses noires des marchés du sexe...

Et nous découvrons aussi que, lorsqu'ils sont mis en danger, ils savent tuer : la peine de mort est toujours en vigueur en France, pour quelques journalistes, ministres rebelles, pamphlétaires, magistrats, militaires ou policiers intègres ou simples salariés d'une multinationale emportés dans un dossier improbable de corruption internationale.

Les poubelles de la V^e République sont pleines de mensonges, de vols et de sang : il est temps de les vider définitivement et d'y faire passer tant la justice que le couperet des choix politiques du peuple souverain.

Lorsqu'une population n'a plus confiance dans ses dirigeants violents, menteurs, voleurs et tueurs et décide d'interrompre le contrat, cela s'appelle un divorce. Le temps du divorce entre les Français et leurs élites politiques, administratives, judiciaires, médiatiques, policières et économiques est venu.

1.2. Divorce, Euthanasie, Accouchement

La première phase du processus de divorce entre les citoyens souverains de France et ses élites dirigeantes s'est manifestée très clairement le 29 mai 2005, lorsque les Français ont dit Non au projet de constitution européenne. Si les raisons du Non et ses électeurs étaient multiples et souvent contradictoires, l'inconscient collectif, dans son intuition et sa lucidité, a parfaitement saisi les enjeux : nous ne serons jamais les sujets de l'Empire, il n'est donc pas question de lui donner les clés de la souveraineté militaire française par Europe et Otan interposés, pas plus qu'il n'est question de construire une Europe sur les modèles du libéralisme mafieux et violent qui nous est donné par l'Empire comme seul horizon des possibles.

La seconde phase de ce divorce va se mettre en oeuvre à l'occasion des différentes élections de 2007, notamment présidentielle et législatives ; si tout se passe bien comme c'est le plus probable, l'intelligence collective des électeurs français devrait leur permettre d'arriver à ce résultat simple : le licenciement collectif des élites politico-administratives dans leur format actuel.

Très concrètement, il va nous falloir envoyer à l'Assemblée Nationale n'importe qui, sauf : des hommes, fonctionnaires, énarques ou francs-maçons.

Ce qui pourrait donner ceci : une Assemblée Nationale majoritairement féminine, où les hommes, les fonctionnaires et les francs-maçons ne seraient pas plus représentés que leurs poids réel dans la population globale.

Ce changement très simple - à savoir opérer le rééquilibrage des énergies masculines et féminines au centre du pouvoir souverain du peuple des électeurs français - est totalement sous le contrôle de l'intelligence collective : aucune tribu particulière, aucune institution, aucun système de contrôle imposé par les pyramides de pouvoirs violents ne peut empêcher cela.

Et ce changement-là, quelles que soient les personnes en jeu, aura des conséquences créatives à ce jour encore inimaginables, autour de cet axe central : placer progressivement les actes de pouvoir

sous le contrôle d'énergies de paix et d'amour et de cette simple question : quel est l'acte juste, c'est-à-dire le plus utile et bénéfique au plus grand nombre sur le terme le plus long, dans le plus grand respect des besoins des personnes et de la planète ?

Et c'est ainsi que nous progresserons bientôt dans l'accompagnement de la mort de la V^e République, jusqu'au terme du processus d'euthanasie dans lequel nous sommes déjà entrés, consciemment ou non : en changeant les acteurs du théâtre politique, nous rendrons obsolète l'ancienne culture politique V^e République et permettrons l'accouchement de nouvelles formes de gouvernance et de vie collective.

Un nouveau monde reste à inventer chaque jour : là où je suis et avec qui je rencontre et, dans le même temps, tous ensemble sur les scènes publiques, nationales et internationales.

Le divorce avec la vieille République et le licenciement collectif des élites politiques actuelles ouvriront ceci : le constat de la mort de l'ancienne constitution. Et donc la très naturelle nécessité d'une création collective d'un nouveau système institutionnel ; toutes les compétences existent, ici et là, pour que nous réussissions cette création-là, au travers d'une Assemblée Constituante à majorité féminine : seules les femmes ont ce pouvoir d'accoucher.

Et seules les femmes sont capables, *in fine*, de faire face aux violences démesurées des mâles et de conduire ceux-ci à aller vers la paix intérieure et construire celle-ci dans le monde.

1.3. Paix, Amour, Prospérité

Depuis la nuit des temps, les humains cherchent la Paix, l'Amour et la Prospérité.

Les femmes, porteuses et accoucheuses des enfants, cherchent et construisent l'Amour, la Paix et l'abondance ici et maintenant, en elles-mêmes et autour d'elles.

Les hommes, quant à eux, vont chercher l'Amour, la plénitude et la richesse en passant par la guerre, la haine, la domination des plus nombreux par les plus violents.

La question politique pourrait ainsi devenir celle-ci : comment pouvons-nous inventer un nouveau tissage des énergies féminines et masculines, qui permettent de construire ensemble des espaces sacrés de Paix, d'Amour et d'abondance ?

Les ressources de la culture française en termes de Paix sont immenses : pays d'enseignants, la France est un des premiers producteurs mondiaux de gourous en tous genres. Les enseignants de la conscience sont toujours enseignants de Paix. Les militaires eux-mêmes ne sont pas en reste : autour du petit monde diplomatico-militaire, au-delà des soudards et des barbares, se maintiennent depuis longtemps des guerriers de Paix, déterminés dans le maintien des menaces de sécurité et dans le même temps profondément non-violents et pacifistes.

Des milliers de femmes françaises, après avoir exploré les rôles archétypaux de la Sainte, de la Putain ou de Bécassine, deviennent Guérisseuses. Et ce, plus particulièrement, des hommes. Les violences multiples des mâles prédateurs sont animées le plus souvent par la peur : la seule antidote connue à la peur s'appelle l'Amour. Et ce sont les femmes qui détiennent les clés des portes de l'Amour. L'apprentissage est parfois long pour les hommes, pour comprendre et accepter cette réalité-là : ils ne peuvent atteindre la plénitude qu'ils recherchent qu'en construisant la Paix et la Prospérité collective et en sachant les offrir avec Amour aux autres et à eux-mêmes, en lieu et place des violences et paranoïas sécuritaires ordinaires.

Les Français et les Françaises ont besoin de temps pour échanger de l'Amour : les conséquences politiques, sociales et économiques n'en sont pas neutres. Réduire le temps de travail contraint tout en permettant à chacun d'accéder à un confort de vie raisonnable eu égard aux ressources de la planète devient alors un objectif souhaitable et atteignable ; dans l'Amour et la Paix, tout devient beaucoup plus facile, dont ceci : accepter de vivre dans la fluidité de l'abondance.

Nous avons là, sans doute, une sorte de « loi naturelle », bien souvent transmise par la plupart des sagesses du monde : l'abondance et la Prospérité sereine se fondent sur l'harmonie, le don, l'amour et la générosité, non pas sur l'avidité et les violences.

Autrement dit, seules l'ouverture du coeur et le souci attentif de l'autre permet cette ouverture nécessaire pour recevoir tous les « cadeaux du ciel » que la vie peut nous offrir.

C'est en construisant la Paix pour le monde et pour elle-même, pour chaque Français et pour chaque humain, que la collectivité française et, au-delà, francophone, pourra construire, dans l'Amour et le respect des êtres et de la planète, l'abondance et la Prospérité que chaque humain souhaite.

Car une certaine et belle Prospérité est atteignable, pour peu que nous sachions aussi sortir de nos violences vis-à-vis de la nature et de la planète : respectée et aimée, la nature non pas soumise mais accompagnée par les technologies humaines les plus sophistiquées et les plus « écologiques », c'est-à-dire éthiques et respectueuses des lois naturelles à long terme, est parfaitement capable d'offrir eaux, énergies, terres et airs nécessaires et suffisantes pour nourrir et offrir une vie prospère à 6 ou 8 milliards d'humains.

Mais il va aussi nous falloir changer nos critères de l'abondance et, surtout, les moyens de la construire. Ni la chimie actuelle, polluante et destructrice, ni les politiques énergétiques, pétrolières et nucléaires, ni nos méthodes de cultures chimiques, ni nos modes de soins ni nos habitudes de déplacements et de consommation ne sont aujourd'hui adéquates à l'état d'épuisement auquel nous avons conduit

la planète ; la réconciliation des énergies féminines et des énergies masculines dans la conduite des affaires communes, la transmutation des énergies de violences en énergies de Paix et d'Amour ont cette conséquence très simple : la nécessaire réconciliation entre l'homme et la nature, dans la réconciliation des langages et des enseignements tant des sciences les plus avancées que des traditions de sagesse les plus anciennes.

Dès lors où la culture française va pouvoir manifester très concrètement ce changement majeur - sortir d'un monde de violences pour entrer dans un monde de Paix, de pardon, de réconciliation et d'harmonisation, au-delà des conflits symboliques et des contrastes nécessaires à la créativité de la vie -, la France pourra jouer en toute souveraineté son rôle juste sur la scène politique internationale :

messagère de l'Amour et créatrice de Paix et de Prospérité pour la planète.

2. Scènes européennes et internationales

2.1. Présence, Puissance, Vision

Messagère de l'Amour et créatrice de Paix et de Prospérité ?

Évidemment, le chemin est long de la coupe aux lèvres : les politiques d'aujourd'hui sont encore très loin de pouvoir transmettre de la part de la France toute entière ce type de messages sur la scène internationale.

Encore que ; nombre des ressources nécessaires pour qu'il soit demain possible d'assister à ce spectacle, d'un Président français osant affirmer la présence de la France sur la scène internationale avec ces trois mots-clés : Paix, Amour et Prospérité, sont en fait disponibles, pour peu que nous sachions les faire émerger et manifester, chacun là où nous sommes, notre propre cohérence avec un tel message. Mais pour cela, il va nous falloir mobiliser aussi beaucoup de courage, dans la situation d'ultime danger dans laquelle la planète et l'humanité toute entière se trouve en ce début de XXI^e siècle.

Car la planète toute entière est en guerre : les énergies les plus noires de l'inconscient collectif de l'espèce humaine, manifestées par le nazisme dans la première partie du XX^e siècle, sont toujours là, plus actives que jamais et contrôlent ces temps-ci les institutions de l'Empire, en orientant ses politiques vers la guerre des civilisations, la guerre de tous contre tous, avec comme enjeux majeurs et si primitifs le contrôle des ressources de la planète - eaux, minéraux, pétrole etc. - et les moyens de l'hyperviolence que lui fournit une technosphère paranoïaque.

La bande de gangsters internationaux qui a réussi, par son coup d'État militaire du 11 septembre 2001 à New York et Washington, à prendre les commandes de la première puissance du monde, qui utilise les militaires israéliens ou les Musulmans faux terroristes comme mercenaires des « sales boulots », représente un défi mondial majeur pour tous les peuples de la terre et pour les démocraties occidentales, au premier rang la France. Les « penseurs » qui nourrissent les discours du directeur de la communication internationale de ce gang, un certain G.W. Bush, ont annoncé depuis longtemps la

couleur, ici et là : la survie confortable des élites de l'espèce humaine, en premier chef les États-Unis, présuppose l'élimination des deux tiers de l'humanité, tous les plus faibles en surnombre qui mettent en danger le prix du baril américain.

Face à des violences aussi primitives, il n'y a d'autre débat que la confrontation : après l'ancien ministre allemand de la Défense Von Bülow, le président vénézuélien Hugo Chavez a ouvert la voie, premier parmi les chefs d'État à dire tout haut la vérité sur ce coup d'État du 11 septembre 2001 qui affecte la planète toute entière.

J'ai moi-même prononcé, en direct, le 3 septembre 2002, à Bruxelles, à l'antenne de la première chaîne de la Radio-Télévision Belge, un appel solennel à l'opinion publique internationale, pour faire comparaître Georges W. Bush et ses complices devant la Cour Pénale Internationale de La Haye pour crimes contre l'humanité (voir plus loin notre texte 4.8).

Le prochain Président français (ou présidente) devra donc assumer cette lourde tâche : regarder la vérité en face, assumer de sortir du mensonge diplomatique et affronter les gangsters dans les yeux, pour leur annoncer clairement leur prochaine comparution devant un tribunal international pour crimes contre l'humanité. Depuis le 11 septembre 2001, il est devenu évident, pour des majorités de plus en plus nombreuses d'opinions publiques éclairées tout autour de la planète, que les hommes qui ont à ce jour les pouvoirs de nuisance à court et long terme les plus terrifiants pour l'avenir de l'espèce, ont bien installé leur siège social apparent à la Maison-Blanche, Washington, USA.

Vive l'Amérique libre !

Telle, sans doute, pourrait être la forme historique d'une interpellation française sur la scène internationale : les démocrates américains, qui tentent de faire face à ce coup d'État militaro-fasciste dont nous ne pouvons plus ne pas voir la réalité manifeste, ont besoin de l'aide de la présence française séculaire et puissante sur le terrain des libertés et des valeurs universelles, pour ouvrir les chemins d'une vision de libération de la violence millénaire de l'humain.

2.2. Métissage, langue française et puissance souveraine de Paix

Nous sortirons du principal « problème » mis en avant par tous les politiciens en mal de clientèle, à savoir celui de l'immigration, par le haut, c'est-à-dire par la puissance et la générosité et certainement pas par la peur et le rejet de l'autre.

L'appartenance à la nation française, fondée sur le droit du sol, devra à terme changer de base : l'unité d'une culture repose avant tout sur la pratique d'une langue. Là est le socle fondateur d'une culture nationale : c'est le Verbe qui construit nos représentations collectives du monde, peu de choses autres. Dans un monde globalisé de nomades informatiques de luxe et d'esclaves déplacés au gré des guerres ou des intérêts financiers, l'appartenance nationale reste une forme saturée incontournable : les humains, pour se sentir vivre en sécurité, ont besoin d'une appartenance à une forme ancrée fortement dans le passé, une culture et un destin communs. Mais les technologies de déplacement et de communication ont transformé progressivement la planète en un seul immense village : dans ce cadre-là l'appartenance nationale fondée sur le seul territoire n'a plus beaucoup de sens. Combien de Français sont-ils aussi « chez eux » aux quatre coins de la planète, combien demain ?

La France représente sur la scène internationale, à ce jour, une population d'environ 200 millions d'humains francophones : la prise de conscience de cette réalité objective change beaucoup de choses. Nous sommes bien plus puissants sur la scène internationale que ce que nous croyons.

Tous les scientifiques un peu sérieux connaissent bien cette loi naturelle : vie et créativité, santé sociale et individuelle sont bien mieux soutenues par les croisements génétiques et le métissage que par l'enfermement dans une seule lignée génétique, si belle soit-elle.

Peut-être serait-il utile à tous ceux qui ont tant peur des « invasions » barbares d'immigrés assoiffés de nos richesses et qui veulent défendre la « pureté » de leurs lignées « gauloises » de comprendre juste ceci : si une population est « supérieure » à d'autres en termes

d'efficacité apparente, d'un point de vue éthique, cela ne lui donne pas de droits mais un devoir majeur : offrir ses ressources et talents aux autres. Si les cultures occidentales « blanches » sont si « supérieures », alors qu'elles démontrent leur puissance et leur générosité, en prenant précisément le risque du métissage : la France est championne du monde occidental en termes de mariages mixtes. Continuons : lorsque le Président de l'Empire parlera français et couchera avec une Française, alors le monde sera en paix.

La seule voie un peu raisonnable, sage et réaliste pour sortir de nos peurs et enfermements vis-à-vis du problème de l'immigration pourrait être celle-ci : en un seul temps, régulariser tous les humains francophones présents sur le territoire national, rétablir des frontières efficaces et régulées, réviser intégralement toutes nos politiques économiques d'exploitation esclavagiste des ressources en matières premières de l'Afrique et construire un projet financier et économique de grande ampleur, visant au développement sain et durable de tous les pays francophones de la planète, dans une logique première de solidarité humaine.

Le jour où il fera autant bon vivre au Sénégal, en Algérie, au Liban, dans la Creuse ou à La Courneuve pour n'importe quel francophone, alors nous pourrons nous permettre ce luxe suprême : considérer chaque humain francophone comme potentiel citoyen français.

En attendant, nous pourrions utiliser intelligemment nos ressources : la France pourrait devenir, si nous étions convenablement guidés par des hommes politiques intellectuellement adaptés au monde actuel, une brillante université d'accueil de millions d'étudiants de multiples pays. Le premier produit de la France sur la scène internationale est sa langue et sa culture, arts, histoire, sciences et technologies inclus. Nombre de politiques ne semblent pas avoir compris ce fait pourtant évident : toutes les populations de la planète sont passées dans le monde du cerveau et de l'information. Même les Indiens du fond de l'Amazonie communiquent sur Internet aux quatre coins du monde. Cette rupture est irréversible : les profits économiques de demain reposeront un peu plus chaque jour sur les marchés de l'information et de la relation pour des populations de plus en plus nomades.

Tout change alors : l'immigration envahissante n'est plus une immigration définitive mais un accueil et un service rendu pour des périodes de temps très variables. Formons, enseignons, offrons savoirs et compétences à tous les Africains francophones qui veulent avancer en venant en France et négocions des processus responsables de contributions, par le travail aujourd'hui ou un retour sur investissements demain dans le pays d'origine.

Rêves, utopies ? Bien sûr. Il y a ceux qui profitent de se faire entretenir par les failles de nos systèmes sociaux, il y a ceux qui *font trop de bruit, ne mangent pas comme nous ou celles qui portent encore, sur leurs têtes d'Arabes, le fichu de nos grands-mères ou le voile des soeurs catholiques fondues dans le paysage*. Bien sûr, il y a les haines des chômeurs franco-français qui se font voler leur travail par des esclaves meilleur marché, plus tous ceux qui aiment bien chômer. Pourtant, qui vide les poubelles de Paris ? Un bon nombre de blacks, dont certains sont obligés d'être SDF tellement ils sont bien payés...

Bien sûr, tout est à réinventer, le travail de réflexion créative est considérable, juste pour penser les problèmes autrement et se donner des objectifs collectifs mobilisateurs ; que se passerait-il demain si, tous ensemble, nous entreprenions des recherches créatives sur ces simples questions : comment sortir de l'économie de rente que nous imposons à la plus grande partie de l'Afrique et comment créer des politiques économique-financières puissantes capables d'accompagner un développement durable et équitable de la France et de tous les pays francophones ?

Évidemment, à ce jour, nous sommes très loin de ce type de projet : le niveau de corruption FrançAfrique - à fric - a atteint de tels seuils que l'on peine à imaginer que nos politiques vont lâcher demain nombre de sources de revenus occultes (comme les fonds d'aide à la coopération ou les pourcentages sur les contrats d'armement ou de pétrole). C'est précisément pour ces raisons que nous avons besoin d'un licenciement collectif des élites actuelles.

Accompagner le développement durable et équitable de toutes les populations francophones, dans une perspective de souci de

l'humain avant celle des profits à court terme, est sans doute le plus beau projet que notre peuple de citoyens souverains pourrait se donner pour les prochaines décennies.

C'est cette puissance française renouvelée au plan international qui lui permettra de reprendre le dossier Europe et d'assumer son rôle de leadership, partagée à égalité avec l'Allemagne, dans une logique de couple fondateur, pour construire très progressivement, par cercles concentriques, des logiques d'alliances et de coopérations sans cesse plus approfondies au rythme de chaque pays.

La puissance souveraine de l'Europe se rendra visible le jour où les peuples d'Europe pourront reconnaître comme leur, une constitution de 20 pages fondée sur le respect des souverainetés individuelles, régionales et nationales... Vaste programme de travail pour les rédacteurs et, surtout, beaucoup de temps pour construire des institutions européennes réellement démocratiques et représentatives des peuples et non uniquement, comme aujourd'hui, des systèmes dirigeants en place.

Les premiers discours internationaux du prochain président (ou présidente) de la République Française risquent donc d'être exigeants :

- ✓ faire face aux criminels de l'Empire responsables du coup d'État du 11 septembre 2001 et soutenir dans le même temps le projet « un seul État en Palestine ».
- ✓ offrir aux États et peuples francophones d'Afrique et d'ailleurs une Nouvelle Alliance Solidaire entre Peuples Francophones Souverains,
- ✓ proposer un contrat de mariage à l'Allemagne, vers une Europe Puissance Souveraine indépendante des armées de l'Empire.

Le tout en régularisant d'urgence les sans-papiers de France et de Navarre et en conduisant le processus de création d'une nouvelle constitution pour la France, pour sortir des corruptions d'une fausse démocratie et vraie République du mensonge institutionnel et aller vers une réharmonisation de toutes les composantes de la société française les unes avec les autres. Lourde tâche...

3. Scènes nationales et locales

3.1. Justice et Sécurités

Le premier besoin de tout être humain relève de la sécurité : sécurité du logement, sécurité du revenu, sécurité de sa personne et de ses biens.

Les forces de sécurité, policières et judiciaires, sont sans aucun doute indispensables à ce maintien de quelques sécurités fondamentales.

Il sera donc urgent pour le premier gouvernement de la VI^e République d'alléger radicalement les policiers de toutes leurs tâches inutiles, du genre : chasse aux sans-papiers, chasse aux statistiques de gardes à vue, chasse aux petits trafiquants de hachish, chasse au PV routier... Ces tâches mobilisent de façon totalement inutile des milliers de policiers qui, pour atteindre les chiffres imposés, en sont bien trop souvent conduits à provoquer le délit pour pouvoir le réprimer et le comptabiliser ensuite. Ils pourront alors s'occuper des vrais dossiers criminels, financiers notamment, et passer du temps de vraies relations avec les populations en difficulté, plutôt que les agresser au quotidien. Il faut dire qu'il faudra sans doute dans le même temps relever de façon sensible le niveau intellectuel moyen des personnels en question. Le tout pourra sans doute libérer quelques subsides, afin de doubler les budgets du système judiciaire.

Comme nous le montrons au travers des différents textes publiés ces deux dernières années sur le site Politique de Vie et repris plus loin (chapitre 4), c'est sans doute l'écroulement du système judiciaire actuel, qui s'engloutit un peu plus chaque jour dans ses contradictions, ses impuissances et ses corruptions, notamment au travers des réseaux de sociétés occultes se réclamant de la franc-maçonnerie, qui va conduire à la fin du processus d'euthanasie de la V^e République.

Le système judiciaire français, comme nous l'exposons en détail dans notre texte du 5 septembre 2006 à M. Clément, actuel Garde des Sceaux (ci-après : 4.15), devra demain accéder enfin à la véritable indépendance souveraine d'un *Pouvoir* constitué, en lieu et place d'une simple *Autorité* soumise au pouvoir exécutif et assumer

pleinement la séparation des institutions de l'État avec celles des Églises Maçoniques ou autres.

Le pouvoir souverain des magistrats, strictement indépendant du pouvoir exécutif, permettra de leur demander d'assumer pleinement leurs responsabilités face aux justiciables et aux citoyens et de les aider à sortir des pratiques de corruption, qui rendent à ce jour insupportables à tant de citoyens français victimes des discriminations socio-économiques et culturelles et de violences judiciaires, un système qui offre le plus déplorable service public de justice des principaux États européens.

Car nous devons bien accepter de le reconnaître : nombre de fonctionnaires français ont à ce jour l'éprouvante tâche de persécuter les citoyens, en lieu et place de les aider ; c'est aussi ce renversement culturel majeur qui devra aller de pair avec une réforme approfondie de tout le système judiciaire, de telle sorte que services sociaux, médicaux et de justice sortent de leurs enfermements et de leurs impuissances, pour aller vers la simplicité et la logique du « guichet unique », afin que les tribunaux ne soient plus encombrés de dossiers inutiles issus de la corruption ou de l'absence de médiations sociales efficaces pour aider les citoyens à résoudre leurs conflits avant d'être contraints de faire appel à la justice.

Mais bien avant la présence de forces publiques fermes mais bienveillantes ou un système judiciaire sain et honnête capable de permettre l'accès au droit à chaque justiciable et non seulement aux privilégiés de la culture et des moyens financiers, la sécurité du citoyen se construit d'abord sur celle de la stabilité d'un revenu.

Notre richesse collective, si l'on veut bien suivre quelques brillants économistes qui travaillent ce dossier depuis nombre d'années dans plusieurs pays européens, permettrait parfaitement demain d'accorder à tout citoyen français, de l'enfant au retraité, un Revenu d'Existence, sans doute proche dans ses montants, adaptés selon les âges de la vie, au RMI actuel.

Alors, tout en maintenant un « salaire minimum » universel pour 35 puis 28 heures de travail contraint, sera-t-il possible de revenir dans

le même temps à la liberté du temps de travail : la liberté ne se négocie pas et il n'y a strictement aucune raison d'empêcher ceux qui veulent « travailler plus pour gagner plus » de pouvoir le faire librement à certaines périodes de leur vie.

L'introduction d'un Revenu d'Existence universel bouleverserait évidemment nos comptes collectifs : simplification de tous les systèmes d'aide morcelées et illisibles, emplois et tâches inutiles et révision déchirante des financements des organisations syndicales : celles-ci, en lieu et place de « se servir », au travers de divers systèmes de corruption et de mensonges sur les fonds de la formation, de la santé ou des retraites, devrait alors aller vers un financement public assis sur la réalité des chiffres d'adhérents...

Un Revenu d'Existence permettant à chaque citoyen français d'assurer une part non négligeable de sa survie matérielle quotidienne serait en fait, économiquement et financièrement, très rapidement rentabilisé et même profitable, tout simplement par les économies réalisées à ne plus avoir besoin de résoudre les problèmes violents issus de la misère et de la précarité.

Un des plus grands changements à venir avec une nouvelle constitution sera aussi celui-ci : apprendre à nos comptables nationaux à compter avec l'intelligence du cœur ; en quoi est-il justifié que les dépenses de protection et réparation de l'environnement ou les dépenses de santé soient une part du Produit National Brut, indicateur majeur de nos raisonnements financiers ?

Des milliers de maisons vides dans nos campagnes dépeuplées attendent leurs habitants, quand les riverains des quais de Seine de Paris protestent de la présence des Sdf à proximité de Paris-Plage.

Au lieu de soutenir les créations de nouveaux modes de vie de travailleurs « rurbains » mondialisés mais enracinés dans l'agriculture bio et la recherche de solutions alternatives et écologiques antidotes des problématiques énergétiques et climatiques, nous courons après le temps pour construire en ville les logements qui manquent sur notre territoire pour loger chaque citoyen décemment.

À quand un « retour » à une ruralité connectée Internet et planète, respectueuse de la nature et créatrice de nouvelles communautés villageoises d'accueil et d'enseignements, oasis d'agriculture bio et de télétravail, antidotes aux souffrances des foules de solitaires des mégapoles ?

Nos ressources intellectuelles, technologiques, industrielles sont considérables : rien de l'ordre des réalités les plus ordinaires nous empêche véritablement de loger chacun, en rattrapant le retard accumulé depuis si longtemps. Nos obstacles sont idéologiques, comptables, bancaires, politiques : rien qui ne soit modifiable dès demain matin, pour peu que certains cerveaux soient remplacés par d'autres.

- ✓ Un logement décent pour chacun, avec une nouvelle occupation des territoires ruraux.
- ✓ Un Revenu d'Existence pour chaque citoyen, de la naissance à la mort.
- ✓ Des forces de sécurité apaisantes et un système judiciaire prospère et profondément réformé, accessible et intègre.

Ces quelques bases de sécurité une fois posées, de façon égale, pour chaque citoyen de ce pays, permettront de penser sereinement les conséquences de ces quelques actes simples sur notre santé collective et nos nouvelles façons de « vivre ensemble » et de « faire (de) la politique ».

3.2. Santé et Libertés

Santé et libertés sont inséparables.

Comment un être humain peut-il se sentir en bonne santé physique et psychologique avec une micropuce informatique dans le petit doigt : identité biométrique, carnet de santé, casier judiciaire, numéros de comptes et de cartes bancaires, fichier téléphonique, profil de consommateur, numéro de sécurité sociale... ? Pourtant, le bio-puçage électronique de tous les humains, tels du bétail, est à ce jour en cours de mise en œuvre.

Comment un être humain peut-il se sentir en bonne santé lorsque de plus en plus de nourrissons sont empoisonnés aux vaccins à l'aluminium dès leur naissance, lorsque des enfants finissent leur triste vie en fauteuils roulants, détruits par un pseudo-vaccin anti-hépatite B ?

Comment un être humain peut-il se sentir en bonne santé lorsque les meilleurs médecins homéopathes ou autres véritables médecins-guérisseurs, sont pourchassés aux motifs invouables de concurrence intolérable pour les industries chimiques de fabrication des poisons de la planète et des humains ?

Comment un être humain peut-il se sentir en bonne santé lorsqu'il sait que son alimentation, de plus en plus standardisée, trop salée, et trop sucrée, colorée, micro-ondée, irradiée, plastifiée, emballée, sur ou sous-oxygénée, « chimiquée » à outrance, OGMisée, y perd toutes ses véritables énergies vitales, minérales, vitaminiques ?

Tout notre système collectif de santé va devoir être repensé, avec la liberté de choix du citoyen-consommateur comme premier critère de validation des nouveaux systèmes et règles collectifs.

Liberté de vaccination

Le bétail humain est marqué dès la naissance par le rituel de la vaccination. Tous les médecins intègres savent les ravages parfois terribles de ces vaccinations forcées : la courbe de croissance de l'autisme aux USA est parallèle à la croissance des vaccinations des

nourrissons... Les électeurs les plus conscients et lucides ne veulent plus des vaccinations obligatoires.

Liberté du choix du thérapeute, médecin ou guérisseur

Les meilleurs médecins guérisseurs effectifs sont bien trop souvent pourchassés pour cause de concurrence dangereuse pour le déficit de la sécurité sociale, qui est aussi le bénéfice des fonds de pension américains propriétaires des grands complexes pharmaceutiques et chimiques.

En nombre de chaque jour plus importants les Français ne font plus confiance aux discours et méthodes des médecines masculines, financières, chirurgicales, militaires, industrielles... et se tournent résolument vers les nouvelles pharmacopées (plantes, minéraux, compléments alimentaires, homéopathie...) et vers les multiples voies médicales traditionnelles ou créatives, « douces », « naturelles » : féminines, en un mot (acupuncture, magnétismes, médecine chinoise ou indienne, yoga et méditation, psychothérapies etc.).

La France a besoin de retrouver la liberté du choix thérapeutique et chacun doit pouvoir apprendre et construire sa propre santé en ayant accès au meilleur de toutes les médecines.

Or, à ce jour, seuls les plus cultivés et les plus aisés peuvent s'offrir les médecines non conventionnelles ; quand à trop vouloir en faire dans l'égalité forcée l'on arrive au résultat contraire : la santé placée sous la coupe réglée d'un système désormais obsolète et pervers - Sécurité Sociale et autres sous-systèmes - nous arrivons exactement au résultat opposé au but visé ; l'assurance obligatoire pour tous et la dépendance vis-à-vis d'une médecine officielle de menteurs et d'empoisonneurs génère à nouveau des inégalités sociales flagrantes.

Au travers d'une liberté fondamentale qui est à reconstruire, les citoyens francophones doivent pouvoir accéder librement et aisément à une nouvelle culture de santé, faite tout autant d'apprentissages psychologiques et scientifiques que d'appel à des thérapeutes indé-

pendants des trusts financiers : les produits de vie et de santé remplaceront un jour pour l'essentiel les « médicaments » agressifs et violents trop souvent synonymes d'effets secondaires dévastateurs et de maladies créées par les perversions radicales du système actuel incapable de respecter le principe fondamental de précaution.

Liberté d'assurance

Libre choix thérapeutique, tant des méthodes, des produits que des médecins et guérisseurs vont de pair avec la liberté de s'assurer librement pour sa santé. Certaines mutuelles, notamment en Suisse et en Allemagne, mais aussi en France sont déjà capables de soutenir l'ostéopathie et quelques autres médecines douces par leurs remboursements. Chacun doit pouvoir accéder librement à ce type de service.

Quelque soit l'entêtement des dirigeants actuels des grands systèmes de santé, la Sécurité Sociale héritée des années 40 devra tôt ou tard éclater, vers toujours plus de liberté et de concurrences entre les offres : une concurrence non régulée devient trop souvent mafieuse, tout comme un système unique devient totalitaire, alors qu'une concurrence réglée avec intégrité est le plus souvent totalement bénéfique au consommateur-citoyen. L'assurance maladie, trop souvent assurance-mort fondée sur la contrainte, doit devenir une assurance de santé et de vie fondée sur la liberté.

La liberté de chacun de s'assurer comme il l'entend pour sa santé ne signifie pas pour autant abandon d'une sécurité universelle de base : la solidarité nationale est parfaitement capable de gérer dans la décence et la générosité les risques lourds (hôpital, urgences, handicaps) et de faire face à l'extrême pauvreté.

Liberté de la recherche

La France a besoin de redynamiser très sérieusement sa recherche, tout autant que de la réorienter vers la Vie en lieu et place des orientations paranoïaques et sécuritaires fondées sur la volonté des pouvoirs de contrôler à outrance les populations.

Un État neutre et intègre doit pouvoir assurer une réelle indépendance des chercheurs, gage de leur créativité : nous en sommes aujourd'hui très loin, quand règnent langue de bois, mensonges et manipulations à propos du nucléaire, des OGM ou des technologies énergétiques du futur.

Un État rénové en profondeur doit devenir le garant de la liberté effective des chercheurs, gage de leur crédibilité auprès des citoyens, qui, en retour, doivent pouvoir accéder à une participation effective aux prises de décisions importantes en matière de mises en oeuvre concrètes des technosciences : plus rien ne justifie désormais que seuls les « experts » au service des systèmes commerciaux de prédateurs prennent les décisions qui nous concernent tous au-dessus de nos têtes.

Liberté de l'information

Un citoyen souverain a besoin d'un accès libre à l'information : Internet, petit à petit, fait éclater la toute puissance des grands médias traditionnels, bien trop souvent, comme ici, en France, aux mains des marchands de béton et de canons.

Le dossier est vaste : un État renouvelé et neutre devra pouvoir retrouver des règles collectives qui assurent une libération des journalistes vis-à-vis des pouvoirs financiers des grands fournisseurs industriels habituels des États.

Faisons confiance à la puissance de la lumière et de la conscience : la créativité collective permise par les technologies les plus récentes et puissantes de télécommunications informatiques est gigantesque. La puissance de libération des souverainetés individuelles offerte par ces technologies dépasse très largement les moyens de manipulation pourtant si sophistiqués et violents qui mettent en oeuvre les propagandes des pouvoirs impériaux. La conscience s'impose toujours au mensonge, quand celui-ci s'écroule de lui-même.

Le gouvernement actuel devrait bien réfléchir à ceci : retirer les bénéfices de la Commission Paritaire à quantité de petits médias alternatifs, comme c'est en cours, aura cette conséquence très simple :

un développement encore plus puissant de tous ces médias presse, supportés par Internet et dont la crédibilité s'accroît comme disparaît la confiance des citoyens envers les grandes télévisions et la « grande presse ».

La télévision de demain, via Internet et les satellites, sera mondialisée, multiple, interactive, citoyenne et : libre. Car aucun système de contrôle ne tiendra très longtemps face aux aspirations citoyennes à la culture et à la conscience lucide du réel.

Quand aux journalistes de la presse écrite, il leur faudra choisir : propagandistes des prédateurs les plus violents de la planète ou professionnels intègres de la recherche et du traitement de l'information.

Liberté de l'enseignement

Les enseignants souffrent, les ministres passent et font n'importe quoi, son contraire, l'inverse puis encore autre chose de pire, avec, ici et là, quelques éclaircies. Les élèves peinent, les parents s'angoissent ou démissionnent, la culture et l'argent font la différence, en perversion radicale des objectifs de base d'égalité des chances : les enseignants eux-mêmes et les élites politiques savent bien trouver les « meilleures » écoles pour leurs propres enfants.

Un système unique de plus de 700 000 personnes est ingérable de façon centralisée comme le veut la culture de la Vème République, ancrée dans une longue tradition jacobine. Les incohérences entre objectifs, moyens et résultats sont décrites depuis longtemps, aucune « réforme » n'est possible du système École et, pourtant, tout le monde veut le changement...

Libérez les enseignants !

Et faisons-leur confiance !

Contrôle central, contraintes, règles, sanctions, peurs, pauvretés et manques ne sont pas compatibles avec l'art pédagogique. Aucun art ne peut être enfermé. Le système École actuel enferme à vie les élèves futurs enseignants. La seule sortie de cet enfer est : libertés.

Libertés des enseignants, dans leurs organisations, leurs projets, leurs méthodes, dans le cadre global des grands consensus collectifs sur les objectifs attendus d'une éducation et d'une instruction harmonieuses centrées sur les personnes et adaptée au monde du cerveau, de l'information et de la relation qui est désormais le nôtre.

Mais aussi libertés des parents et des élèves, dont celle d'élever et instruire les enfants en famille, en tribus communautaires ou dans une école librement choisie.

Tous les humains ou à peu près ont envie que leurs enfants deviennent de belles personnes, prospères et en bonne santé physique et mentale. Mais les voies de l'éducation à une culture et les voies du développement des compétences physiques et cognitives sont multiples, sans doute aussi nombreuses qu'il y a d'enseignants ; laissons donc à tous et à chacun la liberté de choisir et de contracter : parents, enfants, enseignants doivent pouvoir se choisir mutuellement, dans la transparence et la liberté de choix pour tous et chacun, dans la mesure des possibles.

Le tout assis sur un financement public direct de chaque élève ; il n'y aura aucune « réforme » plus simple et plus puissante que celle-ci : ouvrir les portes de la liberté en donnant à chaque enfant l'argent dont il a besoin là où il se trouve pour accéder à la meilleure école possible pour qui il est et qui il veut et peut devenir.

Évidemment, un tel modèle sera très exigeant pour les enseignants et pédagogues : la liberté a un prix, celui de la responsabilité. Concrètement : un enseignant libre ne peut pas être fonctionnaire de l'État. Cela s'appelle le changement et appelle la confiance dans l'avenir et la créativité collective de tous nos cerveaux de mieux en mieux reliés.

Liberté de la conscience et des croyances

Il n'y a pas culture sans spiritualités, ni civilisation sans philosophies. La culture française a offert la cadeau de la laïcité à la démocratie. Sachons magnifier ce cadeau, qui débouche trop souvent aujourd'hui sur la vente forcée des philosophies matérialistes et finan-

cières des prédateurs les plus violents, en construisant ensemble la véritable laïcité, c'est-à-dire l'accueil bienveillant de toutes les cultures philosophiques et spirituelles de paix, représentées par des individualités, des communautés ou des organisations religieuses locales ou internationales.

Prenons le risque de sortir de la guerre permanente des sectes et des religions, en offrant à chacun une liberté véritable de choix de ses croyances et de ses chemins d'apprentissage de la sagesse, de la santé ou de soutien de l'espoir de bonheur. Quand mille sectes fleurissent dans une société, nous avons simplement un accès au libre choix, bien loin du totalitarisme de la société de surconsommation et de gaspillage que l'on entend nous vendre à grands coups de manipulations psychologiques.

Quant à l'unité et au respect de la culture républicaine française : quoi de plus simple de rendre obligatoire pour tous un enseignement laïque des religions et spiritualités ? Mais il va falloir que nos brillants intellectuels s'engagent, sur ce chemin abrupt : savoir offrir aux enfants de la République l'apprentissage du goût des autres et de leurs différences, dans une distanciation critique et bienveillante de toutes les formes culturelles des religions et spiritualités, traditionnelles ou créatives ; vaste programme, pour une belle évolution des consciences vers plus de libertés et de souverainetés des personnes.

3.3. Respect et Amours

Qu'un chef d'État offre un chien à un autre chef d'État est une marque de respect dans certaines cultures occidentales, une injure dans le monde musulman. Tout humain accepte spontanément la liberté de l'autre, jusqu'au moment où sa conception très personnelle du respect lui semble violée... L'enfer des cacophonies des langues et des signes conduit à tant de violences que l'on peine à imaginer comment des êtres humains si différents les uns des autres pourraient vivre en harmonie.

Pourtant, l'histoire de la Méditerranée montre de belles éclaircies d'harmonie entre les trois religions du Livre et quelques cultures orientales démontrent aussi que l'amour - et pas seulement la tolérance - des différences ethnico-spirituelles, religieuses et culturelles construisent la paix dans des îlots trop rares encore.

La société française a besoin de retrouver le sens du respect fondé sur quelques valeurs communes, si bien définies par notre triptyque Liberté (des consciences), Égalité (des Droits), Fraternité (solidarité économique) et très simplement portées de façon semi-consciente par toute notre histoire culturelle, de Voltaire à Zidane.

Mais la transmission des valeurs communes ne passe pas par la contrainte, comme tentent de faire croire les politiques les plus violents : les vertus se donnent en exemple, elles ne s'enseignent pas par la simple parole ou la sanction. Les valeurs les plus justes et les plus universelles chez l'humain ne se construisent pas sur la peur et la violence, mais sur l'Amour et le respect de la Vie.

Les citoyens français ont besoin d'un(e) Président(e) qui sache conduire la société française afin que chacun dispose des conditions nécessaires pour vivre dans la Paix et l'Amour, c'est-à-dire le respect attentif de l'autre par chacun et le respect de la Terre par tous.

D'où un objectif politique très concret, très réaliste et parfaitement raisonnable pour les dix ans à venir : une agriculture et un système agro-alimentaire 100% bio et respectueux de la planète, mis en oeuvre par des communautés rurales multiculturelles et métissées connectées à la planète toute entière.

Objectif clair et simple, s'il en est. Et parfaitement atteignable, au moins pour 80% des indicateurs utiles à quelques mesures.

Lorsque nous serons capables, collectivement, d'accepter de tous nous mobiliser sur cet objectif limpide, alors, nous créerons au fur et à mesure quantités d'autres ajustements majeurs dans tout notre système de production et de distribution. La sécurité de base d'une population se fonde sur une relation de qualité avec la planète Terre, que d'aucuns honorent du nom de Terre-Mère. Sur les chemins de la sagesse, nous devons tous, individuellement, nous réconcilier avec la planète et la nature et nous réconcilier avec nous-mêmes, dans le pardon universel des souffrances.

Ce chemin-là peut passer, pour le collectif, dans la création d'une nouvelle agriculture française. Car comment demander aux autres le respect sans commencer, chacun de nous, par le respect de notre Mère la Terre ? Ce qui pourrait peut-être, dès demain, passer par la fin des papiers gras dans les rues piétonnières des Halles de Paris ou d'ailleurs et la fin des infernales pollutions des nappes phréatiques, des rivières et des airs par une agriculture chimique devenue folle.

Un développement durable ne peut se concevoir sans un retour au « local » : l'absurdité écologique des camions de tomates se croisant à Poitiers, de Hollande vers l'Espagne et du Maroc vers l'Allemagne illustre cette nécessité vitale pour la survie même de la population française.

Dans le même temps, la culture et l'économie française disposent de cette formidable ressource dans le vaste jeu économique et commercial de la planète : la meilleure cuisine du monde. Nous ne pourrions garder ce rang qu'à cette condition : l'agriculture du monde la plus saine dans le pays le moins pollué. C'est-à-dire la mieux informée de sciences et technologies écologiques et naturelles. Ni pesticides, ni engrais chimiques, ni usines à viande dégradantes pour les animaux et les humains, sous hangars concentrationnaires ou camions de mort. Difficile changement. Mais que tout le monde désormais pressent comme inéluctable.

Engageons-nous y donc le plus rapidement possible ; les ressources intellectuelles et d'expériences sont disponibles, du côté de tous ceux que l'on persécute ces temps-ci : communautés agraires, chercheurs-trouveurs, commerçants bio ou diffuseurs de la recette du purin d'orties, interdite d'enseignement par le gouvernement au motif d'absence d'Autorisation de Mise sur le Marché... À quand les bûchers pour les végétariens ? Ou à quand une consommation frugale et raisonnée des nourritures carnées, si destructrices de calories végétales qui seraient mieux employées à nourrir les humains démunis ?

Car c'est par sa cuisine et ses produits agroalimentaires que la France diffuse de l'amour au monde : champagne et produits dits de luxe portent un savoir-faire séculaire et, le plus souvent, tout l'amour des agriculteurs, artisans et cuisiniers ; saurons-nous défendre ce patrimoine et faire fructifier les formidables ressources économiques qu'il représente, face à la clientèle immense de tous les humains les plus riches et les plus soucieux de leur santé ?

Quelle plus belle oeuvre économique que nourrir, soigner et embellir avec amour les plus riches en gagnant beaucoup d'argent pour nourrir dans le même temps les plus pauvres, le tout avec des produits sains et naturels, riches de l'énergie vitale qu'offre la terre aux animaux et aux végétaux ? La créativité et les recherches de sens et d'intégrité de quantité de chefs d'entreprises offriront les ressources d'intelligences utiles, tant pour cultiver, fabriquer et exporter nos produits agro-alimentaires que transmettre nos savoirs-faire.

De l'amour retrouvé avec la planète peut alors renaître l'amour de l'humain pour lui-même : les chemins de la paix n'ont d'autres pentes que celles de l'amour, dans le respect de toutes les différences et de tous les contrastes. L'amour, pour croître et embellir entre humains, doit d'abord s'ancrer dans le sol de la planète, avec respect : la planète Terre, comme la Vie, est sacrée et le traitement que nous en faisons, en la transformant en poubelles de nos délires technologiques, est un sacrilège. Les temps sont venus que ce sacrilège-là cesse.

3.4. Cerveau planétaire et croissances éthiques

Ventre maternel, berceau, lit d'enfant, maison, école, ville, région, pays, planète : ainsi croît chez le petit d'homme la conscience de l'espace, par découverte progressive d'espaces toujours plus larges. La mondialisation si violente a ceci de lumineux : la prise de conscience par des populations toujours plus nombreuses que nous n'avons qu'un seul et unique vaisseau pour voyager dans l'espace : notre planète.

S'il est clair que l'accompagnement du changement de nos relations agricoles avec la planète est un objectif politique prioritaire, de par les multiples changements majeurs qu'il implique, nous avons aussi à concevoir de façon radicalement novatrice nos relations avec la production industrielle et avec les ressources énergétiques et minérales de la planète : nous ne survivrons pas aux modifications de plus en plus rapides du climat en restant dans les logiques actuelles de surexploitation des matières premières et de création permanentes de poubelles toujours plus dangereuses pour l'air, l'eau et la terre.

Penser Planète impose donc penser énergies nouvelles, pour sortir un jour des enfers des énergies noires et létales du pétrole, du charbon et de l'uranium.

Les logiques d'organisation de la production et de la distribution d'énergies sont, à ce jour, hypercentralisées : la sortie de l'enfer des pollutions énergétiques est du côté, encore une fois, des libertés souveraines ; s'il est sans doute très utile de construire quelques éoliennes dans nos plaines ou sur nos collines, il serait tout aussi efficace et bien plus pertinent de permettre aux citoyens et petites collectivités d'accéder à des moyens de production électriques individualisés : éoliennes légères et discrètes pour maisons ou immeubles sont parfaitement opérationnelles, tout comme les techniques de production hydro-électriques « de jardin » : mais les monopoles actuels empêchent encore et toujours les citoyens de produire seuls leur électricité. Absurde.

Un changement possible sera donc celui-ci : sortir des monopoles énergétiques, pour permettre aux citoyens d'accéder à la souveraineté de leur propre production électrique ; des milliers de maisons pourraient demain être équipées de multiples procédés de production de chaleur et d'énergie électriques individuelles, qui réduiraient d'autant nos besoins en énergie nationalisées et nucléaires que seuls des grands systèmes peuvent gérer.

Parallèlement à la dimension parfois si sauvage de la mondialisation, avec ses cortèges de violences et de souffrances, nous sommes aussi entrés de plein pied dans le monde du cerveau, là où les emplois deviennent de plus en plus des emplois de traitement d'information et de relation. S'il est évidemment indispensable de devenir beaucoup plus raisonnables en termes d'exploitation des ressources naturelles, nous n'avons pas pour autant besoin de basculer dans « la décroissance » : le monde du cerveau est parfaitement capable de structurer des milliers d'emplois qui assurent une croissance économique régulière, sans que cela n'entraîne pour autant la dévastation de la planète ; tout est là affaires de comptables et de banquiers : des emplois de services, de relation, de création, d'information... ne coûtent rien de plus à la planète que des chômeurs en survie et permettent une croissance éthique et juste. Toute la question est simplement de savoir à quoi nous voulons employer nos énergies : à fabriquer des armes ou de la Vie ?

La Vie est abondance : certes, la planète ne peut pas aujourd'hui suffire à donner à tous ses habitants le niveau de vie matérielle du monde occidental ; les ressources seraient insuffisantes pour produire voitures, ordinateurs et tout le reste pour 6 milliards d'humains.

Mais sciences et technologies de pointe sont parfaitement aptes à fournir quantités de voies et méthodes nouvelles pour accéder à des systèmes de production plus économes ou de substitution : les chercheurs en « énergies libres » si fous ou farfelus soient-ils, n'ont très certainement pas dit leurs derniers mots. Prenons le risque de les entendre, plutôt que d'étouffer les « chercheurs maudits » (voir, par exemple, les livres de Pierre Lance, aux éditions Trédaniel et le journal de Frédéric Morin, Morphéus : <http://www.morpheus.fr>).

Et quelques scientifiques compétents savent bien aussi que les civilisations extra-terrestres qui tournent autour de notre belle planète depuis si longtemps sont parfaitement disposées, pour peu que nous sachions cesser de perturber le cosmos tout entier avec nos bombes et centrales nucléaires si fragiles sur les failles sismiques (Tchernobyl - voir : <http://www.jeanmicheljacquemin.com>), à nous fournir quelques technologies de survie qui pourraient bien changer radicalement notre monde : l'énergie cosmique du « point zéro » est infinie ; toute la question est juste de pouvoir sortir de nos enfermements « scientifiques » pour accéder à des sources d'énergie inépuisables... et gratuites. Mais, évidemment, une telle aventure ne serait pas très rentable pour tous ceux qui tirent profit de la rareté de l'énergie : pétroliers, nucléaristes et autres fabricants d'armes.

L'accès à une énergie inépuisable et gratuite, parfaitement possible si l'on en croit les chercheurs les plus novateurs et libres - du moins ceux qui ne sont pas assassinés par la structure militaro-pétrolière - changerait bien évidemment toutes les données de l'économie-monde : la France saura-t-elle renouer avec ses traditions de liberté et de créativité intellectuelles pour permettre à des chercheurs souverains de travailler enfin dans de bonnes conditions de moyens et de reconnaissance ?

Resteront alors quelques objectifs de générosité : offrir à l'Afrique, notamment, les moyens de son développement dans le monde de l'information et du cerveau. Les productions de café, bananes et de métaux rares devraient suivre, pour peu que nous sachions respecter les êtres humains en leur offrant les moyens de vivre décemment : la planète est parfaitement capable de nourrir 6 ou 8 milliards d'humains, lorsque nous accepterons tous de nous calmer quelque peu dans nos gaspillages destructeurs et de payer un peu plus cher nos matières premières.

3.5. Mutation de conscience et nouvelles gouvernances

L'histoire de l'espèce humaine peut notamment se décrire en termes d'évolution du niveau de compétences des cerveaux humains. Nombre d'entre nous savent bien à quel point nos enfants démontrent des capacités cognitives et intuitives bien supérieures à celles que nous avons aux mêmes âges, et ce, en parallèle avec l'évolution des outils de prolongement du cerveau que sont tous nos appareils informatiques et autres.

L'espèce humaine est sans doute, en ce début de siècle, au moment d'un changement majeur du niveau vibratoire de la conscience : nombre d'humains, nomades métissés et voyageurs de la conscience, savent se connecter à des sources énergétiques subtiles d'amour et de paix et l'espoir majeur d'une humanité apaisée et sereine peut croître et embellir : les peurs ancestrales de l'humain du manque et de la souffrance et les violences qui en découlent pourraient bien aller vers leur épuisement, pour peu que les consciences individuelles les plus évoluées acceptent d'agir efficacement dans le champ politique : nous avons le pouvoir de dire non aux prédateurs les plus violents et de mettre un mur à leurs débordements.

La sortie de la peur se nomme : souveraineté.

La France ne peut plus être désormais conduite selon les vieux principes des républiques du XX^e siècle : jacobinisme outrancier, élites et experts imbus d'eux-mêmes, abus de pouvoir et corruptions en tout genre.

Le monde politique de demain va devoir se repenser lui-même de façon radicale : les habitants de ce pays veulent être traités en citoyens souverains, libres et autonomes. Et donc, parfaitement capables de décider, collectivement, que la voie de la sagesse est, par exemple, de sortir au plus vite de la politique de mort du nucléaire, cette impasse intellectuelle radicale de nos « scientifiques » qui tuent pour de longs siècles tant de territoires soumis à des déchets ingérables.

Tout devra donc être réinventé, avec une nouvelle constitution : durée et nombre des mandats électoraux, financements politiques,

répartition des pouvoirs, indépendance réelle du pouvoir judiciaire, modèles électoraux, vers toujours plus de proportionnalité, démocratie locale, référendum d'initiative populaire, dialogues permanents élus-électeurs, indépendance effective des experts, démocratisation radicale des grands choix de société, responsabilité individuelle effective des ministres et hauts fonctionnaires sous contrôle parlementaire régulier...

Nos politiques vont tous devoir apprendre l'humilité et se tourner vers quelques modèles d'excellence offerts ici et là : les Suisses, par exemple, disposent de quelques modèles démocratiques dont nous ferions bien de nous inspirer, pour réenchanter la démocratie et la rendre enfin véritablement créative, c'est-à-dire respectueuse des apports et de l'expression des citoyens souverains que nous sommes tous.

Là sera sans doute un des changements les plus délicats, pour les si brillants cerveaux de nos politiques désormais de plus en plus obsolètes, faute d'avoir su prendre en marche le train du changement de niveau vibratoire de la conscience. Combien d'élus français à ce jour savent-ils vraiment se servir d'Internet ?

3.6. Monnaie et Souverainetés

La Suisse, l'Angleterre, la Pologne et quelques autres fonctionnent à ce jour avec deux monnaies : la leur, plus l'Euro. Apparemment, ils ne s'en portent pas plus mal ; et même, très certainement beaucoup mieux.

Depuis bien longtemps, les experts-comptables et les banquiers privés ont castré les politiques, en leur enlevant le pouvoir souverain de battre monnaie.

Le prochain gouvernement de la France, que notre inconscient collectif saura créer sous une nouvelle forme dans les mois et années à venir, devra assumer cette rupture majeure : reprendre pleinement son pouvoir fondateur de créateur de monnaie.

Quantité de chercheurs et universitaires le savent et le disent parfois : la France se porterait mille fois mieux en étant capable de faire circuler en même temps deux monnaies : l'une, commune à tous les pays européens, l'Euro, pour tous ses échanges avec le monde extérieur. Une autre, interne, sans doute non changeable et non thésaurisable, pour une part de ses échanges intérieurs.

La simple et seule injection d'une masse monétaire nouvelle et à circulation rapide amènera ce résultat évident : permettre à tous ceux qui ont leur force de travail à vendre de satisfaire ceux qui attendent produits et services sans pouvoir se les offrir.

Évidemment, une telle décision politique - réintroduire une monnaie nationale à côté de l'Euro, en tant que monnaie secondaire - demandera un peu de courage : affronter les banquiers n'est jamais facile pour les politiques. Pourtant, qui, du chef d'entreprise ou du comptable doit-il prendre les décisions importantes pour la bonne marche de l'entreprise ? Le patron ou ses fournisseurs ?

L'argent est une métaphore de l'amour ; tous ceux qui atteignent les niveaux vibratoires de conscience utiles et nécessaires le savent bien : l'abondance financière naît, non pas de la violence et de la prédation, mais au contraire du don et de la générosité, rejoignant là

les enseignements de toutes les sagesses du monde. La prospérité est circulation et non stockage de l'argent.

Trop de masse monétaire provoque inflation et ruine économique ? Certes, la fonctionnement totalement abusif de la planche à billets du dollar américain est en train de provoquer ce qui sera demain une crise majeure de l'économie américaine, dont tout le monde sait bien qu'elle fonctionne à crédit sur le dos du reste du monde. D'où l'urgence, pour la France et l'Europe, de se consolider sur le plan des instruments monétaires. Les techniques de calcul des masses monétaires utiles à la santé d'une économie prospère sont parfaitement disponibles et tout le monde sait que les classes moyennes comme les plus démunies se sont bien plus enrichies dans les périodes d'inflation que dans les périodes trop stables... La vérité est que le risque inflationniste existe surtout pour les caisses des banquiers et pas tant que cela pour les salariés...

En matière économique comme en matière de santé, le maître mot pour la sortie des enfers collectifs du chômage et de la précarité, encore une fois, est *souveraineté* : souveraineté monétaire des institutions politiques face aux banques mondiales de prédateurs et de mafieux et souveraineté des citoyens.

Non pas « liberté » des prédateurs à abuser de leurs pouvoirs, détruire systématiquement les services publics ou mieux exploiter les salariés, non pas « libéralisme » qui cache en fait systèmes monopolistiques - privés lorsque rentables ou publics si déficitaires - ni égalitarisme illusoire qui aboutit trop souvent aux résultats inverses des buts visés.

Mais : liberté du temps de travail pour tous tout au long de la vie, liberté de l'âge de la retraite - pourquoi donc condamner à une mort lente tant de forces vives de cinquante ou soixante ans encore capables de tant apporter à la société ? - et liberté d'entreprise. Les grands systèmes actuels - indispensables pour construire des Airbus ou des TGV - tuent aussi progressivement quantités d'entreprises petites ou moyennes, artisans et commerçants, lorsque les chefs d'entreprises qui réussissent se font violemment spolier par le système de corruption judiciaire des tribunaux de commerce.

Non, il ne faut pas « revaloriser » la petite et moyenne entreprise en France. Il faut juste honorer tous ceux qui créent et les aider à développer des entreprises moyennes dignes de ce nom. La France est à ce jour grande championne européenne dans la création d'entreprises par les chômeurs désespérés, qui meurent tout aussi vite qu'elles se créent. Nous avons besoin, face aux monstres des grands systèmes, de multiplier, comme l'Allemagne sait très bien le faire, des « champions » de taille moyenne protégées des prédateurs par le collectif.

Dans un monde sauvage et violent, l'art politique doit, tout autant protéger le citoyen que soutenir la pédagogie du développement des souverainetés ; un jour ou l'autre, il nous faudra bien comprendre ceci : le statut du salarié n'est rien d'autre qu'un statut d'esclave amélioré par le code du travail. Le monde du cerveau implique créativité et libertés. Dans ce monde-là, l'homme libre et souverain est entrepreneur de lui-même.

Long chemin, pour sécuriser tous ceux qui ont encore besoin de la protection illusoire des grands systèmes et les aider à devenir eux-mêmes : des hommes libres, acteurs économiques souverains et créateurs de leurs emplois et entreprises.

4. Textes et actions politiquedevie.net 2004-2006

4.1. Les Juifs en Palestine par le Mahatma Gandhi

Harijan, le 26 novembre 1938

Traduit de l'anglais par Marcel Charbonnier

Extrait de « Ma Non-Violence » par le Mahatma Gandhi, édité par Sailesh Kumar Bandopadhaya - Ahmedabad : Navajivan Publishing House - 1960

J'ai reçu plusieurs lettres dans lesquelles on me demande d'exposer mes vues sur la question arabo-juive en Palestine et la persécution anti-juive en Allemagne. Ce n'est pas sans quelque hésitation que je me risque à offrir mes opinions sur cette question très délicate.

Toute ma sympathie est acquise aux Juifs. J'ai connu certains d'entre eux, d'une manière très intime, en Afrique du Sud, et certains d'entre eux sont devenus des amis pour la vie. Grâce à ces amis, j'ai pu mieux connaître la persécution à laquelle ils ont été soumis depuis la lointaine histoire. Ils ont été, en quelque sorte, les intouchables de la Chrétienté. La similarité entre le traitement que les Chrétiens leur ont infligé et celui que les Hindous infligent aux Intouchables est frappante. Un jugement de nature religieuse a été invoqué dans les deux cas pour justifier les traitements inhumains qui ont été infligés aux uns comme aux autres. À part les amitiés qu'il m'a été donné de nouer avec certains d'entre eux, ma sympathie pour les Juifs ressortit donc à des raisons de caractère universel.

Mais ma sympathie ne me rend pas sourd aux exigences de la justice. L'appel à un foyer national pour les Juifs ne me séduit guère. La légitimité en est recherchée dans la Bible et dans la ténacité dont les Juifs ont depuis tout temps fait preuve dans la formulation de leur attachement à un retour en Palestine. Pourquoi ne pourraient-ils pas, comme les autres peuples sur Terre, faire de cette contrée leur pays où naître et où gagner sa vie ? La Palestine appartient aux Arabes de la manière dont l'Angleterre appartient aux Anglais ou la France aux Français. Il serait injuste et inhumain d'imposer une domination par les Juifs aux Arabes. Ce qui se passe en Palestine, de nos jours, ne saurait être justifié au nom d'un quelconque code moral de conduite. Les mandats n'ont pas d'autre justification que la dernière

guerre mondiale (la Première, NdT). Ce serait à n'en pas douter un crime contre l'humanité de contraindre ces Arabes si justement fiers à ce que la Palestine soit restituée aux Juifs en tant que leur foyer national, que ce soit partiellement, ou en totalité.

Une alternative bien plus noble serait d'insister sur un traitement équitable des Juifs où qu'ils soient nés et où qu'ils aient été élevés. Les Juifs nés en France sont français dans l'exact sens où les Chrétiens nés en France le sont. Si les Juifs n'ont pas d'autre foyer national que la Palestine, vont-ils accepter l'idée de devoir être contraints à quitter les autres parties du monde où ils sont installés ? Ou bien voudront-ils une double patrie, où ils puissent demeurer selon leur bon plaisir ? La revendication d'un foyer national pour les Juifs ne fait qu'offrir sur un plateau une justification présentable à l'Allemagne qui expulse ses Juifs. Mais la persécution allemande des Juifs semble ne pas avoir de parallèle dans l'histoire. Les tyrans de jadis n'étaient jamais allés aussi loin dans leur folie que semble l'avoir fait Adolf Hitler. Et il continue à le faire avec un zèle religieux. N'est-il pas, en effet, en train de prôner une nouvelle religion faite d'un nationalisme militant et exclusif, au nom duquel toute inhumanité devient un acte d'humanité devant être récompensé, ici et maintenant. Le crime d'un jeune leader certes intrépide, mais non moins complètement dément, est en train d'être imposé à l'ensemble de son ethnie avec une férocité absolument incroyable. Si jamais une guerre pouvait être justifiée, au nom de l'humanité, et pour elle, une guerre contre l'Allemagne, destinée à prévenir la persécution délibérée d'une race humaine toute entière serait totalement justifiée. Mais je ne crois en aucune guerre. Discuter le pour et le contre d'une telle guerre est, par conséquent, complètement hors de propos pour moi.

Mais s'il ne peut être question d'une guerre contre l'Allemagne, même avec l'énormité du crime commis contre les Juifs, il ne saurait être question, non plus, d'une alliance avec ce pays. Comment une alliance pourrait-elle être conclue entre une nation qui revendique la défense de la justice et de la démocratie et une nation qui est l'ennemi déclaré de l'une comme de l'autre ? Ou bien, alors, peut-être l'Angleterre est-elle en train de glisser vers une dictature armée avec tout ce que cela comporte ?

L'Allemagne est en train de démontrer au monde entier comment la violence peut être utilisée efficacement lorsqu'elle n'est entravée par aucune hypocrisie ni aucune faiblesse se faisant passer pour de l'humanisme. Elle montre aussi à quel point sa violence est hideuse et terrible dans son horrible nudité.

Les Juifs peuvent-ils résister à cette persécution planifiée et éhontée ? Ont-ils un moyen de préserver leur dignité, et de ne pas tomber dans le désespoir et l'abandon d'eux-mêmes ? Je fais le pari que c'est possible. Nul être humain croyant en un Dieu vivant ne doit se sentir impuissant ou abandonné.

Jéhovah, le Dieu des Juifs, est un Dieu plus personnel que celui des Chrétiens, des Musulmans ou des Hindous, bien qu'il s'agisse, en fait, par essence, du Dieu commun à tous ces croyants, c'est leur Dieu unique, sans associé et échappant à toute description. Mais comme les Juifs attribuent à Dieu une personnalité et croient qu'Il commande chacun de leurs actes, ils ne devraient pas se sentir impuissants. Si j'étais juif et né en Allemagne, si j'y gagnais ma vie, je proclamerais que l'Allemagne est mon pays, autant qu'elle peut être le pays de l'aryen gentil le plus baraqué, et je le défierais de me tuer ou de m'enfermer dans sa forteresse ; je refuserais d'être expulsé ou soumis à un traitement discriminatoire. Et pour ce faire, je n'attendrais pas que mes coreligionnaires Juifs viennent me rejoindre dans la résistance civile, mais j'aurais la certitude qu'à la fin du compte les autres seraient amenés à suivre mon exemple...

... Et maintenant, un mot aux Juifs de Palestine. Je suis absolument persuadé qu'ils se fourvoient. La Palestine biblique ne correspond à aucun territoire géographique. Elle est dans leurs coeurs. Mais s'ils doivent absolument considérer la Palestine de la géographie comme leur foyer national, c'est un péché inexpiable d'y pénétrer à l'ombre du canon britannique. Un acte de nature religieuse ne saurait être posé avec l'assistance des baionnettes et des bombes. Ils ne peuvent s'installer en Palestine qu'en respect de la bonne volonté des Arabes. Ils devraient s'efforcer de se gagner le coeur des Arabes. C'est le même Dieu qui commande aux coeurs des Arabes et à ceux des Juifs... Ils trouveront le monde à leurs côtés dans leur aspiration

religieuse. Il y a des centaines de manières de s'entendre avec les Arabes, pour peu qu'ils écartent résolument l'aide que leur apporte la baïonnette britannique. Telles que les choses se déroulent actuellement, ils sont co-responsables avec les Britanniques de la spoliation d'un peuple qui ne leur a jamais porté un quelconque tort.

Je ne défends pas les excès des Arabes. J'eusse aimé qu'ils eussent adopté la non-violence dans leur résistance à ce qu'ils considèrent à juste titre comme une agression inqualifiable contre leur pays. Mais si l'on se réfère aux lois généralement admises du bien et du mal, rien ne peut être dit contre la résistance des Arabes à une injustice massive.

Laissons les Juifs qui prétendent être le peuple élu en apporter la preuve par choix qu'ils feront de la non-violence afin de revendiquer une place sur cette terre. Tout pays est le leur, Palestine y comprise, non pas en conséquence d'une agression, mais en vertu d'un service altruiste envers leur prochain. Un ami juif m'a envoyé un livre intitulé *La contribution juive à la civilisation*, écrit par un Cecil Roth. Ce livre énumère tout ce que les Juifs ont apporté à la littérature, aux arts, à la musique, au théâtre, à la science, à la médecine, à l'agriculture etc... de part le monde. Avec un tel héritage, les Juifs sont fondés à refuser d'être traités comme les déchets de l'Occident, d'être méprisés ou traités avec condescendance. Ils peuvent obtenir le respect et l'attention du monde en se montrant dignes d'avoir été choisis par Dieu, au lieu de tomber dans la déchéance des brutes oubliées de Dieu. Ils peuvent ajouter à leurs contributions, innombrables et inestimables, (à l'Humanité) celle, suprême, de l'action non-violente.

4.2. M. Nicolas Sarkozy, vous êtes en état d'arrestation.

Christian Cotten

6 octobre 2006

M. Nicolas Sarkozy, vous êtes en état d'arrestation.

Cette phrase va devoir être prochainement prononcée à haute et intelligible voix par un Officier de Police Judiciaire de la Gendarmerie Française, avec l'aide éventuelle de tout citoyen français (cf article 73 du code de Procédure Pénale).

Article 73

Dans les cas de crime flagrant ou de délit flagrant puni d'une peine d'emprisonnement, toute personne a qualité pour en appréhender l'auteur et le conduire devant l'officier de police judiciaire le plus proche.

La motivation de cette arrestation sera fondée sur les articles 411-4 et 411-5 du Code Pénal.

Article 411-4

(Ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 art. 3 Journal Officiel du 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002)

Le fait d'entretenir des intelligences avec une puissance étrangère, avec une entreprise ou organisation étrangère ou sous contrôle étranger ou avec leurs agents, en vue de susciter des hostilités ou des actes d'agression contre la France, est puni de trente ans de détention criminelle et de 450 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir à une puissance étrangère, à une entreprise ou une organisation étrangère ou sous contrôle étranger ou à leurs agents les moyens d'entreprendre des hostilités ou d'accomplir des actes d'agression contre la France.

Article 411-5

(Ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 art. 3 Journal Officiel du 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002)

Le fait d'entretenir des intelligences avec une puissance étrangère, avec une entreprise ou organisation étrangère ou sous contrôle étranger ou avec leurs agents, lorsqu'il est de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation, est puni de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.

Le présent document est le résultat du travail rationnel, raisonnable et raisonné de très nombreuses compétences et expertises, tant en France qu'aux États-Unis, qui permettent désormais d'établir de façon incontestable l'essentiel de la vérité des faits advenus le 11 septembre 2001 à New York et Washington.

Concernant M. Nicolas Sarkozy, les faits incriminés sont les suivants.

À l'occasion de l'anniversaire des événements du 11 septembre 2001, M. Nicolas Sarkozy est allé à New York puis à Washington, où il a rencontré M. Georges W. Bush. Lors de ses différentes interventions pendant ce voyage, M. Nicolas Sarkozy, actuel ministre de l'Intérieur de l'État français, a exprimé une critique radicale de la politique internationale actuellement conduite par M. le Président de la République Française Jacques Chirac et il a répété tout son soutien à la « guerre contre le terrorisme » menée par M. G. W. Bush.

Les propos tenus par M. Nicolas Sarkozy constituent très clairement un acte d'allégeance au suzerain qui dirige actuellement l'empire américain. Or, plus personne ayant un accès à l'information actuellement disponible sur Internet ou ailleurs ne peut plus ignorer ou faire semblant d'ignorer que :

- 1) le 11 septembre 2001, les 3 tours du WTC qui se sont effondrées ont été préalablement dynamitées ;
- 2) aucun avion n'est tombé sur le Pentagone, un missile, oui.

Les preuves et démonstrations très largement documentées et solidement argumentées de ces deux assertions abondent désormais, grâce au travail d'enquête acharné de multiples journalistes, juristes, universitaires, policiers, magistrats, experts et simples citoyens américains, parfois riches mais toujours intègres.

Voir, par exemple :

USA, en français : <http://reopen911.online.fr>

LA vidéo majeure, sur Google (Loose Change 2, en français, diffusée récemment sur la chaîne documentaire Planète) :

<http://video.google.com/videoplay?docid=6302880871177953720>

Québec : <http://mondialisation.ca/index.php?context=theme&themeld=18>

France : <http://www.voltairenet.org/fr>

À ce jour, les personnes qui continuent à croire ou faire croire aux mythes et manipulations orchestrées autour du 11 septembre 2001, pour fonder sur une prétendue « menace terroriste islamiste » une guerre programmée des civilisations et des matières premières, peuvent, grossièrement, se classer en deux catégories :

- ✓ ceux à qui l'information n'est pas encore parvenue, ou encore les niaiseux endormis, ou ceux qui ne peuvent que nier le réel tant il les effraie et préfèrent rester encore à l'abri des mensonges officiels si apparemment rassurants ;
- ✓ les complices du coup d'État militaire et terroriste mis en œuvre le 11 septembre 2001 par une bande de gangsters utilisant les institutions de l'État américain aux dépens de la planète toute entière ;

dans cette catégorie, quelques journalistes franchouillards (comme ceux qui ont interdit la traduction française du dossier du Monde Diplomatique de Norvège de juillet dernier, qui exposait clairement la vérité sur le 11 septembre),

ou d'autres journalistes-propagandistes des marchands d'armes ou de béton, naïfs ou cyniques, qui sont déjà en train de com-

mencer la sage opération de retournement de vestes face à la déferlante de l'information qui arrive désormais des États-Unis ;

États-Unis où la plus large part de la population est en train de regarder le réel en face et lance donc des appels aux peuples démocrates et souverains d'Europe à aider la résistance démocratique américaine, pour stopper ce coup d'État fasciste.

Il ne semble ni raisonnable ni réaliste d'envisager que M. Nicolas Sarkozy puisse faire partie des personnes mal informées quant aux faits advenus le 11 septembre 2001.

Bien au contraire, M. Nicolas Sarkozy fait partie des français compétents qui savent depuis plusieurs années la vérité des faits relatifs au 09/11. M. Sarkozy est parfaitement informé des mensonges majeurs véhiculés par les criminels contre l'humanité qui prétendent encore représenter le peuple américain souverain, enfant d'Europe.

M. Nicolas Sarkozy, parfaitement informé que le Directeur de la Communication du coup d'État du 11 septembre, un certain G.W. Bush, mérite d'être au plus vite traduit devant une Cour Pénale Internationale pour crimes contre l'humanité, a pourtant fait connaître au monde entier et aux citoyens français son plein et entier soutien à ce criminel et à tous ceux qui l'entourent et agissent de concert avec lui.

En particulier, M. Sarkozy soutient le projet de transmission informatisé aux services de sécurité américains des données concernant les passagers aériens : les services américains disposeront ainsi de tous les moyens de repérer les déplacements des fonctionnaires français, diplomates, militaires, policiers ou magistrats... Gênant, très gênant même aux yeux de nombreux militaires.

Au regard des intérêts supérieurs de la nation française, et notamment la sécurité du sanctuaire de paix qu'elle constitue, un tel discours est inacceptable de la part d'un ministre de l'Intérieur du gouvernement français et encore moins d'un éventuel futur président de la République.

Certes, M. le Ministre de l'Intérieur pourrait avoir une excuse : peu de jours auparavant, la France avait reçu des menaces de « Al Quaeda ». Le gouvernement français sait pertinemment qui est « Al Quaeda » : les factions des services américains complices du coup d'État militaire, organisateurs et réalisateurs des opérations « secrètes » du 11 septembre.

L'on peut donc penser que, plus ou moins clairement au nom de l'État français, M. Nicolas Sarkozy est allé à Washington négocier la paix pour la France en échange de son implication dans les politiques fascistes et criminelles de G.W. Bush et de ses maîtres.

La cause est peut-être acceptable : mais faut-il négocier sous une menace fasciste ? Comme à Munich ? Ou oser dire ?

Sauf à penser que M. Sarkozy sait très bien quel rôle il joue : Directeur Régional de la Communication pour l'Europe et la France du consortium militaro-industriel et financier fasciste qui a pris le pouvoir à Washington, aidé et accompagné par les Nouveaux Évangélistes et autres groupes ésotérico-mystiques... L'histoire ne se répète pas, elle bégaie.

M. Nicolas Sarkozy, vous êtes en état d'arrestation.

M. Nicolas Sarkozy, vous ne serez pas Président de la République Française.

Christian Cotten

PS. Il va sans dire mais ce sera tout de même plus clair ainsi : quantité de gens savent désormais quelle va être la stratégie de M. Sarkozy dans les prochains mois : relancer la guerre des banlieues. Je crois bien que, cette fois, plus aucun enfant rebelle ou délinquant juvénile, chômeur abattu, black ou beur, gaulois ou feuj ne tombera dans le piège : les violences resteront celles des valets de Nicolas Sarkozy.

4.3. Oh, Grand Jacques, oh, Beau Dominique, quand aurez-vous enfin du Courage ?

Christian Cotten

21 juillet 2006

Vous vous réclamâtes autrefois du Grand Charles, qui méritait sans doute le qualificatif ici rappelé. Serez-vous à sa hauteur dans le conflit mondial majeur qui se profile à l'horizon proche oriental ?

Serez-vous les modèles que nos enfants attendent, en cette canicule, quand les gosses du Proche-Orient meurent sous les bombes et les chimies monstrueuses, tandis que les nôtres bronzent au soleil ?

Cher Jacques, tu me pardonneras ma familiarité : je sais trop que, comme tous les enfants grandis trop vite, tu gardes au fond de toi tes peurs du Grand Méchant Loup : d'accord, les gangsters de Washington t'effraient et tu n'oses pas les affronter de face.

Alors, tu envoies Dominique à Beyrouth. Fort bien. Puis Philippe, Michèle et Catherine. Fort bien. Et toi, quand feras-tu le voyage, comme autrefois François à Sarajevo, pour simplement oser dire NON ?

Voyez-vous, cher Jacques, cher Dominique, les Français ne sont jamais aussi fiers et amoureux de leurs pays que lorsque leurs dirigeants assument de jouer leurs rôles sur la scène internationale. Les Français, certes bien souvent collaborateurs, aiment aussi les grandes figures rebelles et résistantes, voire Don Quichottesques, qui assument de mobiliser leur courage et de dépasser leurs peurs : construire la paix implique ceci de paradoxal qu'il est nécessaire de savoir faire la guerre à la guerre.

Il est largement temps, Jacques et Dominique, de savoir dire NON aux folies paranoïaques des malades mentaux qui accélèrent ces jours-ci les livraisons de bombes à Israël en provenance des usines américaines.

Certes, vos services de renseignements, plus que jamais, vous trompent tous les jours, ces temps-ci, infiltrés qu'ils sont, malgré les efforts des militaires démocrates et intègres, par les réseaux d'agents du sionisme terroriste. Mais croyez-vous que l'opinion publique française est à ce point stupide, malgré les chaleurs, pour ne pas voir ou comprendre les ignobles manipulations dont elle est l'objet, par grands médias interposés et cadeaux de plage de marque politique ?

Est-ce défendre la démocratie que d'accepter ce que montrent ces photo, où des fillettes israéliennes, sous le regard de leur mère et des soldats, écrivent des « messages » sur les bombes qui vont partir déchiqueter d'autres enfants, libanais ceux-là ?

Voir :

http://questionscritiques.free.fr/moyen_orient/de_la_part_d_Israel_au_Liban.htm

Combien d'ingénieurs et de scientifiques français, chimistes, biologistes, combien d'industriels de notre belle terre de France participent-ils, par leur intelligence et dans leurs relations avec les industriels de la mort, à créer ces ignobles tueries, dont aucun grand média français n'ose publier les photos ?

Voir :

<http://news.stcom.net/modules.php?name=News&file=article&sid=2194>

Nous sommes bien trop nombreux - sans doute le mesurez-vous mal depuis vos palais princiers - à goûter et apprécier la cuisine libanaise : aucun de nous, face à la gentillesse et la douceur des cuisiniers et serveurs des restaurants libanais de Paris et d'ailleurs, ne peut un seul instant imaginer un pays capable de regrouper tant de communautés et de cuisines métissées, tant de confessions religieuses dans la paix et le respect, comme celui d'un peuple sanguinaire dont les familles et les enfants mériteraient de mourir dans l'horreur.

Comment peux-tu croire, Jacques, que le Football et ses illusoire fiertés gauloises vont masquer notre honte ?

Que veux-tu que je réponde, Dominique, à mes enfants qui, juste, demandent : pourquoi ? Pourquoi des enfants du peuple juif dessinent-ils des messages sur les bombes qui vont partir tuer d'autres enfants, libanais ceux-là, Chrétiens, Musulmans ou Juifs ?

Soyons clairs, messieurs les dirigeants et diplomates français : la situation énergétique de la France n'a rien de brillant. La France a autant besoin du gaz russe que du pétrole musulman, autant qu'Israël a besoin de l'eau du Liban, au moment où vont cesser ses contrats avec la Turquie.

Et la France n'a aucun besoin de se fâcher avec la Chine.

Et vous savez, autant que bien d'autres, les termes de l'accord conclu il y a peu chez Vladimir Poutine : Israël dispose de 3 jours pour sécuriser sa frontière avec le Liban, le Commandement militaire américain sécurise les installations nucléaires israéliennes et limite les incursions de Tsahal au Liban, tandis que la Chine rappelle à tout le monde qu'un éventuel blocage du détroit d'Ormuz, qui pourrait être décidé par l'Iran en cas d'agression militaire, serait considéré alors comme une déclaration de guerre au peuple chinois...

Bon, d'accord, le jeu de poker menteur à double fond des puissances nucléaires de la planète est difficile à jouer.

Mais il y eu des heures où tu sus être brillant, Dominique, pour défendre devant l'ONU certaines valeurs françaises, ancrées dans le pacifisme réel de nos militaires et dans le bon sens paysan veillant à la préservation de nos intérêts vitaux.

Il y eu une heure, il y a quelques mois, où tu sus rappeler, Jacques, du côté de notre Bretagne militaire, que la France disposait de l'arme nucléaire pour défendre ses intérêts vitaux. Toi aussi, tu es dans le club et tu n'as besoin ni de l'Otan ni de l'Europe pour exister militairement sur cette planète. Alors, s'il te plaît, assume, souverainement.

Aujourd'hui, l'État sioniste, raciste et totalitaire du nom d'Israël, premier ennemi du peuple des Juifs, est dirigé par des malades qui ont plongé dans une mégalomanie paranoïaque de plus en plus incontrôlable, qui s'apparente aux délires du guerrier basculant dans la

soif du sang pour le sang et qui plonge dans l'hypnose de la mort et de l'horreur.

Aujourd'hui, les militaires sionistes violent le deal de chimpanzés passé à St-Petersbourg entre Georges Bush, Vladimir Poutine et Hu Jintao avec l'accord de la France.

Tu sais donc bien, cher Jacques, que tout le monde va très vite avoir un intérêt vital à calmer très sérieusement le jeu.

Voir : <http://tinyurl.com/la8uw>

Personne n'a intérêt à une confrontation radicale avec le monde des résistances islamiques mondiales et pétrolières. Personne n'a intérêt à un conflit ouvert avec la Chine. Personne n'a intérêt, sauf les industriels et leurs supports financiers, à une déflagration nucléaire mondiale, histoire de réduire la population humaine et de mieux rentabiliser les investissements par l'esclavagisme le plus généralisé.

Alors, cher Jacques, cher Dominique, il va vous falloir trouver le courage de parler et de jouer pleinement le rôle de la France sur la scène internationale, dans le respect de sa culture : offrir au monde Paix, Amour et Prospérité, en disant NON aux forces de mort et de contrôle radical de toutes nos libertés.

Ignorez-vous vraiment, cher Jacques, cher Dominique, le rituel de magie noire accompli par un officier supérieur sioniste avant le lancement de l'attaque sur le Liban ? Le viol d'une jeune fille musulmane. Le viol du Sacré, avant le Sacrifice. Banal, le rituel sacrificiel de mort, chez les militaires fous, depuis la nuit des temps. L'État Sioniste est en train d'entraîner le peuple des Juifs dans un nouveau génocide, victimes et acteurs à la fois. L'État Sioniste ne représente rien d'autre que l'énergie la plus noire du nazisme triomphant, d'un côté et de l'autre de l'Atlantique. Le choix est donc simple, pour chacun de vous deux, des modèles : Daladier, Chamberlain, Pétain ou de Gaulle.

Vous le savez autant que moi ou les rabbins les plus éclairés de la spiritualité juive : l'État Sioniste est une erreur ésotérique majeure.

L'État Sioniste est un *bug* spirituel, une impasse absolue. Israël et la Jérusalem Céleste ne sont ni en Palestine ni ailleurs ; Israël est sur la Terre toute entière, car la Jérusalem Céleste est d'abord en chacun de nous, humains, Juifs et non Juifs.

La grandeur du peuple des Juifs, par sa culture et sa puissance est bien celle-ci : peuple élu, il lui revient de guider l'humanité vers la Jérusalem Céleste. C'est-à-dire vers la Paix, l'Amour et la Prospérité pour tous les humains. Et certainement pas vers la violence délirante d'une hégémonie ethnico-religieuse, militaire et économico-financière.

Quand un fou délirant tue, il n'y a qu'une chose à faire : la camisole de force.

Après, on parlera de paix. Après, on parlera de la création d'un seul État démocratique, laïc et multiculturel, fondé sur un objectif de construction de Paix, d'Amour et de Prospérité, pour la Palestine et tous ses habitants sans distinction de races ou de religions. Le modèle culturel et culinaire libanais offrira ses ressources.

D'abord, dire : STOP. Les moyens non-violents de dire et surtout, de faire entendre STOP existent, accessibles demain matin : la parole et l'argent.

Pourquoi donc n'avez-vous pas accompagné à son terme le projet iranien d'une bourse internationale du pétrole en euro ? Vous en avez pourtant le pouvoir.

Jacques, Dominique, vous en avez le pouvoir, vous en avez le devoir : l'État Sioniste doit être stoppé très clairement et très fermement dans son délire de tueur paranoïaque. Tout de suite. Et c'est à vous de porter la parole sur la scène internationale, qui mettra fin à l'incontrôlable.

Car ce délire-là, ésotérico-militaire, nazi et sioniste, met en danger nos intérêts fondamentaux. Que direz-vous aux Français au lendemain de plusieurs explosions nucléaires à quelques encablures de la Côte d'Azur ? Que le thym provençal irradié en préparation homéopathique pourrait peut-être guérir nos retraités irradiés ?

Souviens-toi de la mort de ton ami libanais Rafiq, Jacques. Qui a organisé sa mort ? La Syrie ou le Mossad ? Tu connais la réponse aussi bien que moi. Trouve ton courage dans ta tristesse, s'il le faut, mais trouve-le, s'il te plaît.

Quant à toi, Dominique, j'ai confiance dans ta mégalomanie, dont tu sais apparemment gérer les risques de dérives paranoïaques : tu trouveras certainement dans la poésie l'inspiration qui t'offrira le discours qui tranchera, pour dire NON à la mort.

Les solutions politiques concrètes existent, pour construire sur cette planète Paix, Amour et Prospérité. La France a un rôle de premier plan à jouer, avec cette ultime ressource : la langue française, dont je vous rappelle au passage qu'elle est la langue officielle de l'ONU. Merci donc de vous exprimer en français sur la scène internationale, c'est là que gît l'énergie de Paix et d'Amour dont vous avez besoin.

Et si tout cela ne suffisait pas, allez donc demander conseil aux chargés de missions extra-terrestres avec lesquelles certains de nos militaires sont en relations régulières. Je suis certain qu'ils seront d'excellents conseils. Le cosmos n'a aucunement besoin d'explosions nucléaires : elles distordent l'espace-temps et n'arrangent les affaires de personne.

Lire : <http://www.savelivesinmay.com/>

Alors, s'il vous plaît, cher Jacques, cher Dominique, vous avez mieux à faire que tergiverser et vous plier aux diktats des agents sionistes infiltrés dans l'État français.

La France a perdu la Coupe du Monde de football. Tant mieux. Il lui reste à gagner la Coupe du Monde de la Paix : allez. Nous serons nombreux à prier pour vous.

4.4. Constitution européenne : voter Oui, c'est dire Oui à G.W. Bush. Non, merci.

Christian Cotten

17 février 2005

Les politiques et les médias qui tentent de nous vendre la copie ratée de l'élève Valéry Giscard d'Estaing sont les mêmes qui continuent à nous vendre le faux attentat « terroriste musulman » du 11 septembre mis en œuvre par ceux qui développent tout autour de la planète une guerre de plus en plus démente.

Une grande part des institutions démocratiques américaines est aujourd'hui aux mains d'un système multidimensionnel où l'on retrouve ceux qui ont financé Hitler et les héritiers du nazisme allemand. Le mégasystème militaro-industriel, pharmaco-chimique, pétrolier et financier de type criminel et mafieux qui a pris le pouvoir à Washington est en train de faire resurgir au premier plan de la scène internationale la monstruosité paranoïaque et reptilienne du nazisme. Ceux qui acceptent de prendre le risque de la lucidité peuvent désormais savoir, toutes les informations sont disponibles sur Internet, malgré les manipulations des grands médias aux mains des marchands d'armes.

Or, le traité Constitutionnel européen que l'on nous supplie de bien vouloir approuver librement et spontanément sous peine de catastrophe est très exactement conçu pour permettre à la puissance militaire et financière américaine d'accroître plus que jamais son emprise sur toute la planète et, en premier lieu, sur l'Europe.

Voter Oui au prochain référendum est à ce jour la meilleure façon de tuer l'Europe.

Quelque chose comme un avortement, alors que le fœtus commence à se faire déjà âgé...

À sa fondation en 94, « Politique de Vie » se nommait « Politique de Vie *pour l'Europe* » : nous savons depuis longtemps que la puis-

sance de la souveraineté française n'a désormais de sens sur la scène internationale qu'à condition d'allier cette puissance à celle d'autres pays au sein d'une Europe du long terme, c'est-à-dire d'une Europe Puissance Souveraine.

Or, la copie Giscard - ce traité n'est en rien une constitution, votre copie n'est pas recevable, élève Giscard - ne donne pas à l'Europe Puissance les deux attributs fondamentaux de toute souveraineté internationale : la puissance militaire et la puissance monétaire, l'énergie masculine de protection et l'énergie féminine de prospérité.

Sans ces deux puissances clairement affirmées et assumées, tout comme pour un individu, il n'y a pas souveraineté, mais dépendance ou esclavage.

L'affirmation de toute puissance souveraine passe par cet entrecroisement subtil de la capacité à se défendre par une force de paix face à la violence, avec la compétence à créer une circulation harmonieuse de l'amour au sein du collectif, sous la forme métaphorique de l'argent.

La copie Giscard est en réalité hors sujet : il ne peut y avoir de constitution souveraine sans défense et armée communes, il ne peut y avoir de constitution souveraine sans le pouvoir de battre monnaie.

Les États-Unis, eux, disposent bien d'une seule armée fédérale et la Maison-Blanche a su conserver pour partie le pouvoir de création monétaire.

La planète a rarement été autant en danger qu'en ce début de millénaire. L'espèce humaine elle-même court vers des catastrophes qui nous échappent de plus en plus : la folie paranoïaque des militaires nazis américains et des industriels du pétrole fait courir à toute l'espèce des risques insensés.

C'est donc un devoir moral majeur pour tous les Français lucides de dire Non à la violence.

Créer un espace de paix - vocation de sagesse tant de notre pays que de l'Europe toute entière - nécessite d'abord de savoir poser une limite à la violence : la paix commence toujours par une rupture où

le « Non » est posé par le droit et la morale, avec la plus absolue détermination nécessaire pour faire face à la violence et stopper net celle-ci.

Dire « Oui » demain à la copie Giscard, en disant ainsi « Oui » à G.W. Bush, serait, toutes proportions gardées, la même chose que le « Oui » à Hitler du temps de Munich. Retiendrons-nous les leçons de l'histoire ?

Sans doute pour la première fois dans l'histoire de la construction européenne, le peuple de France a-t-il une opportunité exceptionnelle de peser véritablement par son vote sur le destin de l'Europe.

Oui, se tromper de vote serait bien une catastrophe, comme le prédisent les marchands du temple promoteurs de la copie ratée : recevoir cette fausse constitution, c'est livrer demain, pour des décennies, le pouvoir militaire à l'Otan et le pouvoir monétaire à une banque totalement indépendante de la souveraineté des peuples d'Europe et livrée aux intérêts des marchés financiers.

Le projet Giscard est mort-né : comment ose-t-on nommer « constitution » un document de plusieurs centaines de pages ? Où ces gens-là ont-ils été à l'école ? Comment pouvons-nous éduquer nos enfants avec ce genre de production intellectuelle ? Une vérité cruelle est que les programmes cognitifs d'une grande part des « élites » sont aujourd'hui obsolètes : leurs cerveaux fonctionnent encore comme des machines à écrire à ruban quant ceux de beaucoup de « Français moyens » sont déjà à ADSL 2 méga.

Une constitution, c'est 20 pages, point. Il est donc parfaitement inutile de lire cette copie indigeste. C'est raté, c'est tout, il n'y aurait rien d'autre à en dire si, en plus, elle ne constituait pas aussi une belle escroquerie intellectuelle.

Car ce projet est en fait une machine de guerre américaine, pour obliger l'Europe à entrer avec les États-Unis dans la guerre mondiale du pétrole et la folie de la destruction de la planète au profit de quelques millions de prédateurs privilégiés . Là est la seule promesse de cette copie Giscard.

Un État souverain en bonne santé ne peut l'être qu'à condition d'asseoir sa puissance militaire de sécurité et de création de paix.

Or, la copie Giscard est très claire à ce sujet : c'est l'Otan le patron de la défense européenne, par l'intermédiaire des pays membres. Donc, l'armée américaine, sous contrôle de l'énergie nazie à ce jour et à cette heure. Et comme pour que le ministre des affaires étrangères européen puisse décider et agir, il lui vaudra mieux avoir l'accord de tout le monde... bonjour l'impuissance absolue sur la scène internationale.

Lire les analyse de Pierre-Henri Bunel,
expert en relations internationales et géostratégie :
<http://desordresmondiaux.site.voila.fr/>

L'Europe de Giscard est une Europe sans testicules ni phallus dans un monde de brutes épaisses. Message erreur, élève Giscard.

L'Europe de Giscard est tout autant une Europe sans utérus ni ovaires dans un monde de démunis : aucune solidarité socio-économique, porteuse d'amour, n'est instituée par cette copie ratée, puisque le pouvoir de création monétaire est aux mains des comptables indépendants qui n'ont qu'une mission exclusive : maintenir la stabilité monétaire.

Pourtant, le gouvernement américain, lui, sait parfaitement réguler la croissance de la masse monétaire au profit de la croissance économique et du plein emploi.

Lire : Urgence d'une politique monétaire active en Euroland :
<http://www.politiquedeveie.net/Economie/PolitiqueMonetaire.htm>

Une institution gouvernementale ne peut agir pour développer la prospérité pour tous les citoyens qu'à condition de maîtriser l'instrument monétaire : or, celui-ci serait définitivement mis aux mains des systèmes financiers de type mafieux qui mettent la planète sous coupe réglée, au travers du contrôle des multinationales sur tous les marchés économiques (des sources d'énergie aux semences, des matières premières aux armes, des médicaments aux salades vertes...).

Une Europe véritablement solidaire - capable, par exemple, de donner à chaque citoyen européen un revenu minimum d'existence - doit avoir le contrôle politique de sa monnaie, en particulier pour accompagner la croissance de la masse monétaire. Celui-ci est depuis Maastricht aux mains des financiers de la planète et seules les banques disposent du pouvoir de créer de l'argent, contre intérêts, alors que la création monétaire est, par essence, gratuite.... La copie Giscard coulerait cela dans le marbre.

C'est Non, élève Giscard. Nous ne voulons pas d'une Europe impuissante et stérile.

Nous voulons une Europe capable de créer et maintenir un Centre de Paix et de Prospérité Solidaire pour la planète, capable de rayonner véritablement ses valeurs humanistes, en les mettant en œuvre sans chercher à les imposer aux autres mais en démontrant simplement leur universalité par la vertu de l'exemple.

Nous voulons une Europe capable de construire ses paix intérieures pour aider celles de la planète toute entière, une Europe de prospérité et de plein emploi, une Europe où le service aux autres est un objectif permanent, une Europe où l'accueil des êtres en souffrance se fait avec respect et humanité à la mesure des possibles, une Europe qui sait construire au quotidien le métissage entre ses peuples et offrir à chacun, hommes et femmes, l'accès à la souveraineté sur son propre corps tout autant qu'à celle de sa conscience.

La copie Giscard nous offre à la place une énergie de soumission aux folies militaires et financières et une seule et unique perspective : la lutte de tous contre tous pour la survie au sein de foules solitaires et urbaines sur une planète dévastée.

C'est nul, élève Giscard. Avec toute ma compassion et mes remerciements pour vos efforts inaboutis de bon élève besogneux.

J'en appelle donc solennellement à tous les Français qui savent se servir quelque peu de leur cerveau :

nous sommes bien plus nombreux que les Cloportes tentent de nous le faire croire en faisant semblant de croire eux-mêmes à leurs men-

songes et à leur illusion de la réussite de leurs trucages permanents de l'information.

J'en appelle donc solennellement à toutes les Françaises qui savent aimer et s'aimer elles-mêmes avec respect :

elles sont bien plus nombreuses que les cloportes voudraient nous le faire croire, en dévalorisant en permanence les femmes ramenées au rang d'objet de désir et de consommation courante et en tentant de faire entrer dans ce modèle de superficialité télévisuelle toutes les jeunes Françaises, voilées ou non.

J'en appelle donc à tous ceux à qui la vie a apporté son lot d'épreuves et d'apprentissages vers la sagesse et la lucidité :

- ✓ tous les guerriers pacifistes et non-violents,
- ✓ tous les militants de la liberté vaccinale et thérapeutique,
- ✓ tous les agriculteurs bio et les acteurs du commerce équitable,
- ✓ tous ceux qui cheminent sur une voie de développement personnel et/ou spirituel, vers la paix et la sagesse, l'amour et la lucidité,
- ✓ tous les chefs d'entreprise détruits par les réseaux de violences et de corruption judiciaire,
- ✓ les bouddhistes, les Catholiques allumés, les sectes du New Âge et les autres, les Musulmans adeptes du soufisme et respectueux des libertés des femmes, les Hindouistes méditants, les étudiants de la Tora et les voyageurs de l'intemporel, les yogis illuminés et les psychanalystes, les francs-maçons sincères et honnêtes,
- ✓ les médecins, guérisseurs et utilisateurs des médecines féminines, dites douces ou alternatives, non conventionnelles ou sectaires, homéopathiques ou quantiques,
- ✓ tous les défenseurs des principes de la démocratie : séparation des pouvoirs, souveraineté du peuple, égalité non discrimina-

toire des citoyens devant la loi, libertés individuelles et solidarité socio-économique,

- ✓ tous les militants de l'écologie et tous ceux qui veulent sortir du nucléaire et du pétrole,
- ✓ les inventeurs du futur, en médecine, agriculture, habitat, énergies libres, nettoyage et soins de la planète bleue...
- ✓ les militants d'un nouveau monde, les créateurs d'utopies réalistes et d'alternatives socio-économiques, les prophètes de la beauté et de l'harmonie,
- ✓ tous les végétariens comme tous ceux qui rejettent les industries animales et agroalimentaires ou pharmaceutiques de mort,
- ✓ tous ceux qui refusent la psychiatrisation judiciaire et policière et luttent contre les internements abusifs ou les réseaux de pédo-criminalité politico-financiers,
- ✓ tous les guerriers et artisans de lumière et de paix, tous ceux qui veulent retrouver leur pleine liberté de conscience et refusent les discriminations d'État,
- ✓ toutes les victimes des violences judiciaires, administratives et financières, tous les exclus de la vie collective, boucs émissaires victimes impuissantes des licenciements massifs et délocalisations sauvages,
- ✓ tous les enseignants et hommes et femmes d'art, d'écriture et de culture, qui savent bien intuitivement ou très lucidement que nos « élites » politico-médiatiques nous mentent en tentant de nous arnaquer avec un produit inutile et dangereux dont nous devrions avoir spontanément envie au motif qu'il serait gratuit...
- ✓ tous les abstentionnistes des votes truqués : nous sommes majoritaires dans ce pays et cette fois, nous pouvons affirmer notre existence. Ne manquons pas cette fenêtre d'opportunité pour nous faire entendre.

J'en appelle à la conscience la plus lucide du Peuple de France : nous sommes sans doute sur la planète le peuple le plus compétent

pour oser dire à voix haute et intelligible « Non » à ses élites quand celles-ci sont devenues par trop violentes et obsolètes.

Soyons au rendez-vous du prochain référendum sur l'Europe : osons dire Non à Georges W. Bush en disant Non à la copie Giscard.

Car une bonne copie a toujours la reconnaissance unanime du jury. Le seul jury qui peut compter ici est populaire : nous sommes très loin du compte, les convaincus du Oui sont de moins en moins nombreux chaque jour...

Assumons donc de dire Non, sereinement mais fermement : nous en serons fiers, d'avoir relevé ce défi vital pour la planète tout entière ; et tous les peuples d'Europe souffleront d'aise de nous avoir délégué la tâche de mettre une limite aux délires paranoïaques des banquiers et militaires fous.

Quant aux partisans sincères mais aveugles du Oui, ils viendront nous remercier de leur avoir ouvert les yeux et de nous avoir évité la pire, c'est-à-dire la porte ouverte sur l'Europe à l'emprise mégalomane et mafieuse de l'Empire totalitaire et néo-nazi d'outre-atlantique.

Pour que vive l'Europe, osons dire Non à Valéry et Georges W.

Il se pourrait bien que les femmes aient un rôle particulier à jouer dans cette affaire-là : donner aux hommes le courage de se lever pour aller voter lors du référendum et assumer de dire Non à la violence et Oui à la Paix et à la Vie.

Ne décevons pas nos amis démocrates américains : ils comptent sur nous pour les aider à faire face aux conséquences du coup d'État militaire du 11 septembre. Aidons-les.

Quant aux enfants irakiens, palestiniens, africains et indonésiens... qui pleurent et meurent... Pourquoi tant de haine et de souffrances sur notre belle planète ?

4.5. Et Dieu-Donné dit au Peuple Élu : arrête tes conneries.

Christian Cotten

27 février 2005

Écrit au lendemain du lynchage médiatique du comédien Dieudonné Mbala Mbala, éreinté pour avoir osé parler de « pornographie mémorielle » à propos des commémorations de la Shoah.

Expression que je considère sociologiquement pertinente et éthiquement juste, dans une perspective de pacification des violences.

Lire aussi :

Pourquoi Dieudonné ? - 23 février 2005, par Paul Draszen,
sur le site de l'association de soutien à Dieudonné.

http://lesogres.org/article.php3?id_article=152

Gilles Lestrade : Une agence de presse est née ! Et qui fait un travail de réécriture remarquable... - 20 février 05

http://www.oulala.net/Portail/article.php3?id_article=1700

Depuis la nuit des temps, l'humain fait société en sacrifiant le bouc émissaire.

Le privilège ultime du sacrifié, lorsque la culpabilité ronge les meurtriers et les souffrances les victimes survivantes, est d'accéder au statut social du sacré.

Ainsi en est-il du peuple juif : son dernier messie, le camarade Jésus-Christ, crucifié, en est devenu sacré et intouchable et il exerce sur nos cultures et nos inconscients un pouvoir quasi incontesté.

Et les millions de Juifs que le monde occidental sacrifie à échéances régulières depuis des siècles, pour tenter d'exorciser ses souffrances et ses violences, sont-ils devenus à leur tour, sacrés et intouchables et leurs proches et descendants, irréprochables.

À chaque époque ses techniques de sacrifice, toujours les plus sophistiquées que l'état de l'art le permet. Le monde industriel du XX^e

siècle, construit sur l'énergie noire et souterraine du pétrole, enfanta donc du génocide industriel et chimico-médical du nom de Shoah.

La mise en scène de ce sacrifice-là dépassa ainsi tout ce qui était connu : la puissance du statut de « sacré » qui en est issu pour le peuple juif tout entier est donc à la mesure de la violence du meurtre sacrificiel.

Là est ce que tu n'as pas compris, Dieu-Donné : le peuple juif et chaque juif est devenu sacré dans l'inconscient collectif. Et toi, nègre naïf que tu es, tu insultes le sacré en osant contester son pouvoir.

Alors, tous les bien-pensants te sautent dessus. Logique. Il fallait t'y attendre. Encore heureux que ton propre sacrifice en retour ne soit à ce jour que médiatique.

Le problème dans toute ton histoire, est, je crois bien, que tu as complètement raison de faire ce que tu fais. Car ton discours est un magnifique cadeau que tu fais au peuple juif en souffrance, tout comme à tous les Goys. Ton discours est un cadeau pour la paix entre les peuples, les religions et pour chaque humain.

Serais-tu un Juif qui s'ignore, qui a compris le sens profond de la Thora, qui donne mission au peuple juif d'apporter la paix autour du monde en démontrant l'inutilité des États ? Je vais tenter de m'en expliquer.

En 1938, le camarade hindou Mahatma Gandhi écrivait ceci :

Je ne défends pas les excès des Arabes. J'eusse aimé qu'ils eussent adopté la non-violence dans leur résistance à ce qu'ils considèrent à juste titre comme une agression inqualifiable contre leur pays. Mais si l'on se réfère aux lois généralement admises du bien et du mal, rien ne peut être dit contre la résistance des Arabes à une injustice massive.

Laissons les Juifs qui prétendent être le peuple élu en apporter la preuve par choix qu'ils feront de la non-violence afin de revendiquer une place sur cette terre. Tout pays est le leur, Palestine y comprise, non pas en conséquence d'une agression, mais en vertu d'un service altruiste envers leur prochain. Un ami juif m'a envoyé un livre intitulé

« La contribution juive à la civilisation », écrit par un Cecil Roth. Ce livre énumère tout ce que les Juifs ont apporté à la littérature, aux arts, à la musique, au théâtre, à la science, à la médecine, à l'agriculture etc. de par le monde. Avec un tel héritage, les Juifs sont fondés à refuser d'être traités comme les déchets de l'Occident, d'être méprisés ou traités avec condescendance.

Ils peuvent obtenir le respect et l'attention du monde en se montrant dignes d'avoir été choisis par Dieu, au lieu de tomber dans la déchéance des brutes oubliées de Dieu. Ils peuvent ajouter à leurs contributions, innombrables et inestimables, (à l'Humanité) celle, suprême, de l'action non-violente.

Texte complet ci-dessus en 4.1.

Depuis la nuit des temps, le statut social du sacré offre à celui qui en bénéficie un pouvoir sur tous ceux qui ont participé à la tuerie ou laissé faire le sacrifice : ainsi les choses en sont-elles pour le peuple juif.

Mais rien n'est simple : les candidats au statut de « sacrifiés sacrés » sont plus nombreux qu'il n'y a de place dans les pyramides de pouvoir.

Dans le monde oriental, c'est le peuple tibétain, grand joueur de pouvoir, qui a réussi à prendre la première place dans la pyramide des « sacrifiés sacrés ». En occident, le peuple juif.

Pourquoi lui, et pas les Rwandais, les Algériens, les Arméniens, les Gitans, les homosexuels ? Peut-être pour cette double raison : le peuple juif, depuis l'aube de son histoire, s'est autoproclamé Peuple Élu et, dans le même temps, il fonde son identité sur la double dimension de l'hérédité du sang et de l'appartenance religieuse, ce qui lui donne un sentiment collectif d'appartenance particulièrement puissant.

Peut-être aussi est-ce une très bonne chose pour l'espèce humaine que le peuple juif soit élu de Dieu ; alors apparaît en pleine lumière la pertinence du défi lancé au peuple juif par Gandhi, en cohérence avec la Torah et le discours des Juifs orthodoxes opposants déter-

minés du sionisme triomphant : montrez-nous le chemin de la paix et de la non-violence.

Si j'ai bien entendu ton propos, Dieu-Donné, tu veux nous faire comprendre que le statut social de « sacrifié sacré » donne bien au peuple juif le privilège d'être intouchable mais que cela ne lui donne pas le droit à la domination totalitaire et violente de quiconque.

Le statut de victime ne donne pas le droit de devenir persécuteur à son tour. Car ce serait là laisser la porte ouverte au cycle infernal des vengeances et à la barbarie.

Or, aujourd'hui, Israël est gouverné, au nom du peuple juif tout entier, par une petite minorité de victimes devenues bourreaux et qui utilisent leur statut pour s'autoriser l'hyperviolence. Nous sommes là face à une arnaque psychologique et intellectuelle majeure.

Dieu-Donné a totalement raison de la dénoncer pour cette simple cause : c'est faire injure aux morts de la Shoah que de les utiliser pour justifier les politiques terroristes, génocidaires et totalitaires d'un État aux mains d'une clique fasciste.

Précisément, l'injure faite aux morts de la Shoah est dans cette instrumentalisation, où ils servent à justifier une politique de mort, qui entraîne toujours plus de victimes et de souffrances, pour tout le monde, le peuple juif tout entier compris.

Dieu-Donné, continue. Tu as un travail formidable à faire de guerrier pacifique, pour l'amour des Juifs, pour l'amour des Musulmans, pour l'amour des Chrétiens et de tous les humains.

Le peuple juif, élu de Dieu ? Certainement. Et tant mieux pour l'humanité. À une condition : qu'il fasse la démonstration qu'il est créateur de paix pour la planète et pour lui-même. Nous l'y aiderons à la mesure de sa volonté.

Christian Cotten

4.6. Combien de Parisiens vont-ils mourir cet été dans un vrai faux attentat terroriste islamiste ?

Christian Cotten et Smaïn Bedrouni, vice-président de Politique de Vie

5 juillet 2005

Difficile de prévoir les chiffres, évidemment. Parfois, l'aspect spectaculaire d'un attentat suffit à produire les effets souhaités sur l'opinion publique, sans qu'il soit indispensable de provoquer de très nombreuses morts.

Le dernier attentat « terroriste islamiste » à Paris remonte à juillet 1995 (RER St-Michel), en pleine 3^e guerre d'Algérie. À l'époque, 8 morts et 150 blessés avaient été suffisants pour permettre aux services secrets algériens et à certains clans des services français de justifier le soutien ouvert du gouvernement français aux généraux d'Alger dans leurs opérations génocidaires de massacres du peuple algérien.

La veille de l'attentat, les services de police français avaient prévenu le Ministre de l'Intérieur de l'époque, un certain Jean-Louis Debré, actuel président de l'Assemblée Nationale. L'attentat a quand même eu lieu et aucune action de protection des populations n'a été mise en place (information publiée en janvier dernier, dans le cadre de conclusions devant la 17^e Chambre Correctionnelle du TGI de Paris : <http://www.politiquedevie.net/Justice/ConclusionsDebre1.htm>).

Dix ans après, il se pourrait bien que, à nouveau, Paris soit « bombé » durant cet été, comme l'on dit dans les milieux compétents. Mais cette fois, non pas directement par les services secrets algériens mais bien par des membres de certains services de l'État français, aux fins très directes de pouvoir ensuite attribuer cet attentat en préparation aux « islamistes » algériens...

Oui, oui, vous avez bien lu : nous affirmons que l'hypothèse d'un attentat « terroriste islamiste » à Paris est en ce moment même très sérieusement étudiée, sous la responsabilité des plus hautes autori-

tés de l'État français (gouvernement Villepin-Sarkozy), dans le cadre de la « négociation » actuellement en cours entre la France et l'Algérie... Si j'étais vous, j'évitais RER et métro durant ces mois de canicule...

Comment peut-on écrire une chose pareille ? Nous allons tenter de nous faire bien comprendre, malgré la difficulté de l'exercice. Depuis 88, et plus particulièrement 92 et ce jusqu'en 2004, un groupe de militaires algériens, en étroite collaboration avec plusieurs centaines d'agents des services français (DST, DGSE, RM) a conçu, organisé et mis en oeuvre, au travers des Groupes Armés Islamiques (GIA), une vaste opération de massacres de plus de 200 000 algériens en dix ans.

Objectif : briser toute opposition populaire pour garder le contrôle sur les milliards du pétrole et pouvoir continuer tranquillement le financement des partis politiques français par les rétro-commissions. Ces massacres, considérés désormais par de très nombreux militaires et politiques algériens et de nombreux juristes internationaux comme des crimes contre l'humanité, ont été totalement « couverts » par les plus hautes autorités de l'État français, à l'aide d'une gigantesque action de propagande médiatique, consistant à faire croire à l'existence de « groupes terroristes islamistes », alors que ceux-ci n'ont jamais rien été d'autre que des groupes créés, gérés et organisés par les généraux algériens, menés d'une main de fer par un certain Larbi Belkheir.

Aujourd'hui, les vents ont tourné. Militants des droits de l'homme, juristes, militaires algériens intègres, policiers et agents français anti-sionistes et quelques rares journalistes courageux ont entrepris de faire la lumière sur ces crimes, dans la logique de la politique officielle de « réconciliation nationale » prônée par le président Bouteflika. Plusieurs plaintes ont été déposées devant le Tribunal Pénal International de La Haye, mettant très clairement en cause les plus hauts responsables de l'État français durant la période considérée. Plus de 600 agents de l'État français impliqués dans cette manipulation majeure ont été très précisément identifiés.

Ainsi, l'État français se trouve bien ennuyé : les pressions internationales juridiques, du côté de l'ONU notamment, commencent à se faire très gênantes et rien n'est plus volatil que l'illusion de l'immunité. Selon nos sources, un certain nombre d'Algériens aimeraient beaucoup, ces temps-ci, conduire devant le Tribunal Pénal International des gens comme Charles Pasqua, Jean-Louis Bruguière (juge « anti-terroriste ») ou encore Nicolas Sarkozy... Gênant, évidemment.

Alors, comme toujours dans ce genre de situation, le gouvernement français « négocie »... Aux dernières nouvelles, selon les sources compétentes et autorisées, M. Dominique Galouzeau de Villepin aurait proposé aux Algériens 2 milliards d'Euros en échange du retrait de leurs plaintes. Nous disons ici « aurait » par pure précaution oratoire.

Soit 10 000 Euros par victime. Si, méchamment, nous comparons avec la somme de l'escroquerie commise par un cousin de M. Dominique de Villepin, et auquel celui-ci a, soigneusement, évité les foudres de la justice il y a quelques années, cela fait bien peu... Il est vrai que, dans cette époque étrange où il est question de « karchériser La Courneuve », un « bougnoul » victime de massacres d'État ne vaut pas plus de 10 000 euros (65 000 francs). Surtout quand on sait que, de toutes les manières, l'argent se perdra dans des méandres...

Tout cela n'est pas très noble, pour un aristocrate Galouzeau de Villepin. Dommage, il avait une gueule de star et plaisait aux dames.

Mais ces 2 milliards d'Euros ne suffisent pas aux Algériens qui négocient ces temps-ci avec les représentants de l'État français : ils veulent aussi des têtes, comme l'on dit. Réponse des autorités françaises : *non, nous ne vous donnerons pas la tête de M. Pasqua, ni celle de M. Bruguière, ni celle de M. Sarkozy... Et, si vous insistez trop, alors, nous « bomberons » Paris et nous attribuerons cet attentat aux « terroristes islamistes »... et nous vous en rendrons responsables...* (ce qui permettra notamment d'arrêter quelques dizaines de Musulmans de banlieue, futures monnaies d'échange ou futurs « terroristes » formatés en prison par les experts...).

Comme quoi, les moeurs « diplomatiques » sont élégantes, ces temps-ci. Que compteront quelques parisiens morts de plus ou de moins ? À moins que l'on ne choisisse d'autres villes françaises ?

Il faut dire que le dossier est très délicat : les intérêts français en Algérie sont considérables, surtout pour les caisses noires des grands partis politiques représentés au Parlement ; la manne pétrolière coule à flot depuis bien longtemps, tant dans les poches politiques françaises que dans les poches des généraux algériens... Et il faut maintenir cette situation coûte que coûte.

Car, pendant que se déroule cette ignoble négociation sur les souffrances des milliers de familles algériennes, les anglo-saxons ne restent pas inactifs, évidemment : certains généraux algériens, lourdement impliqués dans les crimes contre l'humanité commis entre 92 et la fin du XX^e siècle, aimeraient bien, ces temps-ci, signer de juteux contrats avec quelques conglomérats anglo-saxons (pétrole, infrastructures, défense etc.), en échange de leur immunité devant la Cour Pénale Internationale, ce que les dits anglo-saxons n'ont aucun mal à leur promettre...

L'opération « contrôle par massacres du peuple algérien par les GIA », bien connue des autorités compétentes sous le nom de code *d'Opération November 1950*, a fait l'objet d'un dossier juridique très complet, transmis par d'anciens officiers des services secrets algériens, indépendants et intègres, à un certain nombre de juristes internationaux auprès de l'ONU. Et tout le monde sait, aujourd'hui, qu'une enquête pénale internationale sur ce dossier - qui arrangerait bien par ailleurs certains intérêts - permettrait de remonter au plus haut niveau de l'État français... Très gênant, tout cela, très gênant, car l'ONU, pour impuissante qu'elle soit, n'est quand même pas totalement inutile.

Il y a une chose sur laquelle Nicolas et nous sommes vraiment d'accord : oui, il faut sortir les Karcher. Pas à La Courneuve. Place Beauvau (siège du Ministère de l'Intérieur). C'est la loi immuable de la conscience qui se joue ici encore : l'arroseur arrosé, Nicolas. Vous parlez trop et trop vite, Petit Monsieur.

Ça pue la mort, du côté du Ministère de l'Intérieur. Et cela ressemble bien à un repaire de véritables terroristes, qui mettent désormais chaque jour en péril la sécurité des citoyens de ce pays. Nous ne croyons pas que le gouvernement français ait reçu mission du Parlement de conduire entre 92 et 98 une véritable guerre coloniale en Algérie. Il faut dire que c'est tout comme : l'intérêt des parlementaires, pour remplir les caisses, était bien alors de faire tuer le maximum d'Algériens. Mais il valait mieux être discrets... C'est raté, sur ce coup-là, Messieurs les parlementaires.

Quand on voit ces jours-ci l'intense activité politique de M. Boutéflika à propos de la mise en place de la loi d'amnistie générale, on ne peut que mieux comprendre ce qui se passe réellement dans la sphère des négociations politiques franco-algériennes. Voir l'article de Libération du 01/07/05 : *Bouteflika dérape à boulets rouges contre la France - Le président algérien accuse Paris de « négationnisme » et de « révisionnisme » sur la colonisation.*

Question : est-il conforme à la constitution et à l'éthique républicaine qui fonde le contrat social que des membres des services policiers et militaires de l'État français, le plus souvent contrôlés par des factions plus ou moins occultes bien souvent liées à des intérêts étrangers - le lecteur aura remarqué que nous ne parlons pas du Mossad, nous ne tenons pas à nous faire condamner comme Edgar Morin pour propos anti-sémites - s'emploient pendant dix ans, en interaction très étroite avec le DRS (services secrets algériens), à des opérations tordues (assassinat des moines de Tibérhirine, détournement d'un Airbus d'Air France etc.) qui se traduiront in fine par 200 000 morts sur ordonnance militaire, sans compter des milliers de disparus et des centaines de milliers de personnes déplacées ou exilées, le tout avec des méthodes de terreur (assassinats, tortures, camps etc.) au-delà même de l'indigne et de l'ignoble ?

Où sont et qui contrôle les véritables terroristes ? Sommes-nous encore Français, d'accepter cela sans rien dire ? Décidément, il y a urgence à accompagner l'euthanasie de la V^e République et à finir de vider ses poubelles.

4.7. Lutte contre le terrorisme d'État : plainte pour corruption contre le juge d'instruction Jean-Louis Périès, TGI de Paris

Christian Cotten et Smaïn Bedrouni

15 avril 2006

Fait-il partie de la fonction d'un juge d'être acteur de manipulations politiques de l'opinion publique ?

Fait-il partie de la fonction d'un juge d'être au service direct de certaines factions de certains services militaro-policiers de l'État français eux-mêmes au service direct d'autres factions de certains services militaro-policiers de puissances étrangères, sur lesquelles pèsent par ailleurs les plus forts soupçons d'opérations terroristes à grande échelle ?

Fait-il partie de la fonction de juge d'instruction de monter de toutes pièces un faux dossier de « menaces de mort antisémites, par écrit et avec balle de revolver » en décor ?

Le jeu politique de M. Jean-Louis Périès est tellement pitoyable de médiocrité que les manipulations grossières de certains acteurs de l'État, au profit de certains intérêts politiques bien précis, en deviennent de plus en plus drôles. CC, 15 avril 2006.

Monsieur le Procureur de la République

Tribunal de Grande Instance de Paris

Copie à :

M. le Procureur Général, M. le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, ONU, CEDH, Audiencia Nacional Espana, M. Périès Jean-Louis, M. Le Président, XVII^e ch. correct. TGI de Paris.

Boulogne-Billancourt, le 13 avril 2006

Objet : plainte pour corruption à l'encontre d'un magistrat

Monsieur le Procureur,

J'ai l'honneur de porter plainte devant vous, pour les faits décrits ci-dessous et à l'encontre de l'auteur désigné. Je vous prie en conséquence de bien vouloir y donner les suites légales qui s'imposent.

Je porte cette plainte en tant que représentant de l'association (parti politique) Politique de Vie, dont je suis le Président.

M. Smaïn Bedrouni, membre du bureau de Politique de Vie, se joint à cette présente plainte en tant que victime directe.

Cette plainte est déposée à l'encontre de Monsieur Jean-Louis Péries, juge d'instruction au TGI de Paris, 4 bd du Palais, 75001 Paris.

Les faits exposés ci-dessous violent de façon manifeste et incontestable l'article 432-11 du Code Pénal et peuvent être qualifiés de : trafic d'influence, corruption de magistrats, discrimination ; en outre, la qualification d'intelligence avec une puissance étrangère sera recherchée pour l'ensemble des faits considérés dans leur globalité. Enfin, toutes les protections relatives aux droits de l'homme ont été violées dans ce dossier et Politique de Vie en est directement victime.

Les premiers évènements relatifs à un processus qui se déroule depuis plus de deux ans datent de février 2005 : perquisition au domicile de M. Bedrouni, sur commission rogatoire de M. Péries ; aucune découverte probante de quoi que ce soit de répréhensible ; menaces et pressions des forces de l'ordre, parfaitement explicites, sur la personne de la compagne de M. Bedrouni. Aucun fait qui puisse être reproché à M. Bedrouni n'est relevé.

Lors de la garde-à-vue qui suit, exposé oral par un OPJ des conclusions d'une première fausse expertise attribuant prétendument des

lettres de menaces adressées au Mrap et à la Licra qui auraient été écrites par M. Bedrouni.

Allégations fantaisistes diverses et variés des mêmes acteurs OPJ, qui pourront être poursuivis pour complicité dans cette affaire de manipulation politico-policière, judiciaire et si totalement délictueuse qu'elle en devient dérisoire et ridicule et discrédite de façon caricaturale le système judiciaire français dans son ensemble.

Étape suivante : mise en examen de M. Bedrouni par M. Péries Jean-Louis. Les déclarations de M. Bedrouni sont largement censurées et les informations transmises par celui-ci, relatives aux nombreuses manipulations policières et pressions dont il fait l'objet depuis plusieurs années, sont purement et simplement ignorées ou rejetées par M. Péries Jean-Louis.

M. Péries Jean-Louis fait exécuter une contre-expertise, à la demande de M. Bedrouni. Cette seconde expertise est tout autant grossièrement « bidonnée » comme l'on dit populairement que la première et ne peut avoir d'autre justification qu'être la réponse à une commande. Les experts en cause dans cette affaire devront être poursuivis au même titre que M. Péries Jean-Louis.

Celui-ci, par ailleurs, a manifesté à l'occasion de cette phase du processus, des comportements non-verbaux et prononcé des paroles parfaitement explicites qui démontrent à tout observateur neutre et impartial une claire volonté de M. Péries Jean-Louis de manipuler l'information, en refusant notamment de reconnaître des évidences visuelles manifestes et incontestables relatives aux écritures en cause.

Au cours de la procédure, M. Péries Jean-Louis a très clairement refusé de procéder à une confrontation avec un acteur majeur de cette affaire, accusateur de l'ombre et organisateur d'une opération politique de déstabilisation active de M. Smaïn Bedrouni ; or, M. Smaïn Bedrouni est journaliste dérangeant, par ailleurs membre très actif d'un parti politique, Politique de Vie, présidé par M. Christian Cotten, et où il travaille sur différents dossiers de politique internationale.

La conclusion des observations attentives des comportements et actes du juge incriminé et de ses complices est fort simple : l'instruction a été conduite exclusivement à charge et sur la base de fausses expertises commises par de faux experts.

Or, le niveau de compétences cognitives de M. Péries Jean-Louis ne permet sous aucun motif de penser que M. Péries aurait pu ainsi se conduire *par erreur* ou lui-même *victime d'un dysfonctionnement judiciaire*.

Le niveau de compétences cognitives de M. Péries Jean-Louis ne permet pas non plus de penser que M. Péries Jean-Louis aurait pu être mal informé par des services de police peu compétents. M. Péries Jean-Louis a reçu oralement par M. Bedrouni et par écrit, toutes les explications nécessaires pour lui permettre de faire honnêtement son travail. Je lui ai moi-même fait parvenir témoignages et explications parfaitement claires quant à la vérité de cette affaire.

M. Péries a agi dans ce dossier dans un but bien précis, à savoir obéir à des ordres reçus, visant à faire pression sur M. Bedrouni pour l'empêcher de mener son travail de journaliste et d'acteur d'un parti politique, le tout sous couvert d'une affaire *de menaces racistes et antisémites adressées avec une balle de revolver au Mrap et à la Licra...* qui aurait été mise en œuvre par un pseudo *terroriste musulman*, par ailleurs véritable investigateur et militant politique fermement non-violent, tant par conviction religieuse que par choix politique.

M. Péries s'est montré un excellent complice, efficace et bien servile, de certains acteurs de certains services de l'État français, agissant de façon délictuelle comme complices d'actes violents avec certains agents de certains services d'un État étranger.

Les écoutes téléphoniques de qualité professionnelle qui nous ont été aimablement transmises par nos services de renseignements nous ont par ailleurs permis de savoir de façon certaine que M. Péries Jean-Louis aurait pu être lui-même violemment menacé, ainsi que sa famille, s'il n'allait pas dans le sens demandé, à savoir prou-

ver l'improuvable, c'est-à-dire une implication de M. Bedrouni dans une affaire ridicule et montée de toutes pièces.

S'agit-il alors de corruption d'un magistrat désintégré ou d'un pauvre juge menacé par des méchants ? Ah oui, et les comptes bancaires de la famille Péries à l'UBS en Suisse ? Peut-être, Monsieur le Procureur, pourriez-vous là y tester l'efficacité des discours de collaboration proclamée entre les services judiciaires français et suisses ? Une enquête de ce côté-là pourrait être intéressante, non ?

Dans les deux cas, pure et simple corruption ou menaces sur le juge, le résultat est le même : atteinte majeure aux droits d'un citoyen pris au piège d'une accusation infondée dans le cadre d'une manipulation politique et pression sur un parti politique dérangeant pour les tuteurs de l'État et le terrorisme d'État.

L'auteur des faits est clairement identifiable. Les faits sont clairs. Nul n'ignore ni ne nie que la corruption des fonctionnaires des États démocratiques ou non est un délit majeur dont la commission nuit à la société tout entière. Nul n'ignore que la France n'est malheureusement pas très bien notée quant aux affaires de corruption, comparativement aux autres pays européens.

Il vous appartient donc, M. le Procureur de la République, d'assumer vos responsabilités.

Pour vous y aider, je vous invite à prendre très attentivement connaissance des documents ci-joints ; je suis certain que leur lecture saura vous intéresser.

Enfin, je vous précise que l'intégralité de la présente sera publiée sur le site Internet www.politiquedevie.net dans les prochains jours.

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur, en l'assurance de ma parfaite considération et de ma profonde compassion.

4.8. Attentats du 11 septembre 2001 : faire comparaître G.W. Bush devant la Cour Pénale Internationale de La Haye.

Communiqué de presse et pétition internationale

Bureau de Politique de Vie

11 septembre 2002

L'essentiel de ce message a été prononcé par Christian Cotten le mardi 3 septembre 2002 à 22 h 50 à Bruxelles, lors de l'émission Lieu Public sur la chaîne 1 de la Télévision Belge Francophone, re-diffusée sur RTBF 2 le lundi 9 septembre 2002 à 23 h 45.

Nous appelons tous les êtres humains, citoyens de la planète, de toute origine et de toute culture spirituelle, qui veulent vivre debout, dans le respect d'eux-mêmes et des autres, à se mobiliser pour mettre un terme à la folie destructrice et meurtrière des fabricants et marchands d'armes.

Les événements du 11 septembre 2001 à New York ont été l'outil d'une tentative de coup d'État militaire, mise en œuvre par certaines factions séditieuses de l'armée et des services secrets américains. Les attentats, leurs 2 800 morts et les milliers de morts qui ont suivi, sont constitutifs d'un crime contre l'humanité.

M. George W. Bush, membre éminent de la secte néo-nazie d'apparence templière et maçonnique Crâne et Os (Skull and Bones), a couvert de son autorité une opération militaire secrète, aux dépens des institutions démocratiques de l'État américain et au profit des intérêts financiers du lobby militaro-industriel et pétrolier, auquel le lient des intérêts considérables.

Articles, témoignages et livres de journalistes indépendants se multiplient pour dénoncer la duplicité des autorités américaines sur ces événements, en dévoilant le plus grossier mensonge de cette journée : ce n'est pas un avion civil mais un missile de l'armée américaine qui est tombé sur le Pentagone (Charles-Henri Bunel, expert

militaire français, in Thierry Meyssan, « Le Pentagate », éditions Carnot, Paris, 2002).

M. Oussama Ben Laden joue dans cette affaire le même rôle que Harvey Lee Oswald à la mort du Président John F. Kennedy, assassiné pour avoir résisté au même lobby militaro-industriel : celui du compère manipulé par les services secrets pour servir de vrai/faux coupable officiel dans l'instant même de l'annonce des événements.

L'industrie américaine de l'armement, ses tueurs à gages, ses banquiers et ses sectes d'extrême-droite, héritières des soldats SS recrutés par l'armée américaine après 1945, tentent actuellement d'établir un pouvoir dictatorial - tant sur les États-Unis, où plusieurs « lois scélérates » viennent d'être votées, qui détruisent les principes démocratiques fondamentaux - que sur le reste de la planète. L'arrogance de ces dirigeants apparemment tout puissants se mesure chaque jour, au Sommet de la Terre à Johannesburg ou dans les préparatifs d'une nouvelle guerre en Irak.

Les démocrates américains sont courageux et déterminés mais ils ont aussi besoin de nous pour faire toute la lumière sur ces événements et clarifier les responsabilités des institutions et des dirigeants de l'État américain. À ce jour, les députés démocrates qui réclament une commission d'enquête internationale sont l'objet de pressions et les journalistes qui s'expriment sont licenciés.

L'opinion publique internationale peut et doit se mobiliser pour faire savoir que les peuples souverains de notre planète ne veulent pas de ces politiques de mort mises en œuvre par des dirigeants et des militaires qui échappent au contrôle de la démocratie souveraine.

Une plainte formelle est en cours auprès des instances judiciaires de Belgique. Nous demandons la comparution de M. George W. Bush, chef suprême des armées américaines, devant la Cour Pénale Internationale de La Haye, pour crime contre l'humanité, suite aux attentats du 11 septembre 2001.

Nous demandons à tous ceux qui veulent contribuer à cette action de signer et faire circuler cette pétition ce qui renforcera nos interventions politiques, médiatiques et judiciaires.

4.9. L'affaire du Torrent d'eau claire (Clearstream)

Christian Basano, expert-comptable, membre du bureau de Politique de Vie

16 octobre 2006

Pourquoi le « social-démocrate » Dominique Strauss-Kahn a-t-il fait censurer le 12 mai 2000 un reportage de Julien Courbet dans l'émission « Sans Aucun Doute », consacré au dossier Koweit-Gate ? À cause de ses commissions ou du secret défense ?

Clearstream n'est pas une simple partie de ping-pong entre Villepin et Sarkozy. Clearstream est l'affaire de tous les citoyens du monde : pourquoi y a-t-il de plus en plus de pauvres alors que de plus en plus d'argent circule dans les banques ?

Comprendre Clearstream, c'est comprendre la planète financière et la mondialisation, c'est-à-dire le fonctionnement de la Finance donc du pouvoir (Denis Robert).

La Banque des Banques, « Clearstream », représente la domination du monde par un petit groupe d'initiés, dont l'objectif est la mise en place du Nouvel Ordre Mondial qui a été déclaré le 11 septembre 1990 par Bush (père) : *Une nouvelle ère libérée de la terreur... dans laquelle toutes les nations pourront vivre en harmonie... où les forts respecteront le droit des faibles.*

Onze ans après, jour pour jour, le 11 septembre 2001, Bush (fils) tient un discours militariste sur « l'axe du mal » et la « guerre préventive ».

Alors d'après vous, qui a organisé les attentats du 11 septembre 2001 ? (Pour mieux comprendre, voir notamment le film *Qui a tué John O'Neill* ? sur <http://reopen911.online.fr>).

Le Général Singlaub, ancien Chef d'état-major des Forces américaines en Corée du Sud, membre de la CIA, expert en guerre non conventionnelle a notamment déclaré : *Nous devons bien compren-*

dre que la guerre actuelle va s'étendre et que beaucoup de nations et de peuples vont être impliqués.

Nous aurons un gouvernement mondial, que cela plaise ou non. La seule question est de savoir s'il sera créé par conquête ou par consentement. (Paul Warburg - déclaration du 17 Février 1950 devant les sénateurs américains).

Dès que possible, nous devons arriver à élaborer un gouvernement mondial et une religion mondiale dirigés par un leader mondial. (Robert Muller - ancien assistant au secrétaire général de l'ONU).

Le gouvernement mondial ne représente aucun pays. Ceux qui le composent sont derrière tous les pays. Ce sont eux qui font élire les dictateurs et les présidents. Ce sont eux qui décident des conflits, des épidémies... Ce sont eux qui contrôlent les banques, les médias, la politique, l'armée, l'éducation et l'information sur l'ensemble de la Terre.

Divers groupes oeuvrent dans l'ombre depuis des siècles. S'ils s'enveloppent d'un tel secret, c'est que leurs motivations ne sont pas claires. (Albert Pike)

Les Gouvernants Invisibles ne sont pas un mythe et le destin de l'humanité tout entière est manipulé par des meneurs de jeu occultes. (Guy Tarade - 2002)

Nous arrivons vers l'émergence d'une transformation globale. Tout ce dont nous avons besoin, c'est de LA CRISE MAJEURE et le peuple acceptera le Nouvel Ordre Mondial. (David Rockefeller, membre du CFR).

(1991) L'affaire des fréGATE\$ devient (2006) l'affaire Clearstream qui va devenir « Le Kuwait Gate » ou l'histoire d'une incroyable escroquerie organisée sous couvert de l'O.N.U., de l'OTAN et de Bnp-Paribas, avec les mensonges et malversations de banquiers, de politiciens, de procureurs et de juges d'instruction sans envergure ; et ce, pour détourner les dizaines de milliards versés par le Koweït et payés par l'Irak (le peuple irakien) pour l'utilisation des systèmes

d'extinction et de blocage des puits de pétrole volés en 1991 à Joseph Ferrayé et Christian Basano.

Selon le rapport Volcker (2 novembre 2005), 270 personnalités et 2 200 entreprises dont 180 françaises (un ex-ambassadeur de France à l'ONU, un ex-secrétaire général du Quai d'Orsay, etc., seraient impliqués dans le scandale « Pétrole contre Nourriture » : 2 milliards d'Us \$ détournés entre 1995 et 2003. C'est l'arbre qui cache la forêt ; car, c'est plus de 23 milliards d'Us \$ qui ont été détournés dans le cadre du vol par l'INPI (sous contrôle direct du ministère de M. Strauss-Kahn) des brevets de Joseph Ferrayé sur l'extinction et le blocage des puits de pétrole en feu au Koweït en 1991.

Denis Robert écrit dans son second livre sur l'affaire Clearstream : *La Boite Noire* - Chap. 13 :

L'expert-comptable niçois, Christian Basano, est le héros malheureux d'une histoire très complexe liée à la Guerre du Golfe. Au lendemain du conflit, des Koweïtiens aidés par des complices occidentaux auraient détourné 16 milliards de dollars provenant de l'aide internationale (et donc, des banques de plusieurs pays). Ces fonds devaient en principe financer l'extinction des puits de pétrole koweïtiens, selon une méthode imaginée par un chercheur génial ayant déposé un brevet. Christian Basano était alors un proche de ce chercheur. Avec lui, il avait créé une société et envoyé des photocopies de son passeport pour obtenir un visa koweïtien.

L'affaire Basano a commencé quand ce dernier s'est rendu compte, quelques années plus tard, qu'on s'était servi de son identité et de ses papiers pour transférer, via une banque hollandaise, des fonds provenant du Koweït. Ces fonds seront investis en titres grâce à un compte non publié de Clearstream. Christian Basano se déplacera jusqu'à Luxembourg et livrera ses documents aux autorités grand-ducales. On y trouve la liste et les références précises de tous ces comptes.

Ces comptes ont été dévoilés le 16 novembre 1995 par M^e De La Haye de Saint-Hilaire, notaire à Paris, notoirement connu par la

Justice (emprisonné dans le cadre de l'affaire Ibsa-Crédit Lyonnais) et par M^e Mottu, notaire à Genève, en présence du Prince koweïtien Ahmed Nasser Al Sabah :

Étienne Tillié	
Banca dei Gottardo (États-Unis) N°191.974	5.263.000.000 Us \$

François Colona	
Ubs (Genève) N° 248.466.71	710.000.000 Us \$
Volksbank (Fribourg) N° 240.075.773	1.280.500.000 Us \$
Bank America Int. (New-York)N°393.72139	1.750.000.000 Us \$
Total	3.740.500.000 Us \$

Serge Rebour	
Bnp (Luxembourg) N° 63.114.88	1.320.000.000 Us \$
Bnp (Luxembourg) N° 52.195.582	50.000.000 Us \$
Bnp (Luxembourg) N° 165.964	3.363.600 Us \$
Ubs (Genève) N° 564.911.DF	380.000.000 Us \$
Ubs (Genève) N° 20.087 Sulliman	410.000.000 Us \$
Bankgesellschaft (Buelach) N° 80.5696.7	300.000.000 Us \$
Total	2.463.363.600 Us \$

Fouad Hobeich	
Lloyds Bank (Genève) N° 952.655	563.200.000 Us \$
Kreddietbank (Genève) N° 195.583	109.000.000 Us \$
Ubs (Genève) N° non indiqué	690.000.000 Us \$
Citibank (Londres) N° 400.515.018	130.500.000 Us \$
Total	1.492.700.000 Us \$

Victor Gébrane	
Abn Amro Bank (Rotterdam) N° 18.157	29.500.000 Us \$
Sbs (Genève) N° 15.018 / C.3.112.957	650.000.000 Us \$
Sbs (Genève) N° 16.287 / C.3.112.957	715.000.000 Us \$
Sbs (Genève) N° 15.018 / C.3.112.957	9.000.000 Us \$
Daner Hentseh & Cie (Genève) N°10.465	13.000.000 Us \$
Total	1.416.500.000 Us \$

Je fus le seul malgré les pressions et les menaces à refuser de signer les lettres d'instruction bancaire préparées par les notaires car j'avais compris, de par mon expérience d'auditeur de banques, notamment à Monaco, la manipulation et le piège pour déposséder totalement les Ayant Droit Économiques Réels (clients « effectifs ») de la possibilité de regard, par rapport aux sommes versées sur chacun desdits comptes. Ce que n'ont pas compris à temps les

autres Ader qui furent à l'époque manipulés par leurs avocats respectifs.

Abn Amro (Basel) N° 1.068.635	1.420.000.000 Us \$
Bmb (Genève) N° 7915	2.485.000.000 Us \$
Royal Trust (Toronto) N° 436.543	1.811.000.000 Us \$
First Interstate Bank (New York) N°477.925	1.200.000.000 Us \$
First Home Bank (Grand Cayman) N° 392.857	1.122.000.000 Us \$
Ubs (Genève) N° 231.215	381.987.200 Us \$
Total	8.419.987.200 Us \$

Le montant total des comptes légalisés par les notaires s'élève à : 23.005.341.300 US \$.

Les Banques ont utilisé la technique des comptes *Banque écran* dans le cadre du fonctionnement des comptes *Nostri* : *procédé par lequel un investisseur, par souci de discrétion, fait réaliser pour son compte, mais par une banque et au nom de celle-ci, une opération financière. Ce système qui suppose un secret bancaire total..., implicite, si l'opération est importante, le risque qu'elle ne soit pas retrouvée dans les bilans de la banque si ceux-ci sont publiés.*

La plupart de ces comptes sont organisés à plusieurs tiroirs, avec un compte principal qui réceptionne le virement mais qui exécute immédiatement la répartition qui se fait automatiquement sur des comptes secondaires sous le même n° avec des lettres ou des chiffres complémentaires. De ce fait la transaction semble être moins importante.

Le système permet d'offrir à des clients la possibilité de ne jamais apparaître lors de transactions financières internationales. Ces clients peuvent être des banques, des hommes de paille à la tête de sociétés off-shore etc.. C'est donc grâce à Clearstream que les banques peuvent réaliser en toute impunité leurs opérations douteuses.

Il est intéressant de remarquer que les comptes utilisés pour cette opération baptisée « Kuwait Gate », ont également été utilisés (selon le rapport de l'Olaf - Office de Lutte Anti-Fraude Européen) par Jean Pierre Van Rossem entre autres, qui a été désigné comme ADER bien avant le 16.11.1995 !

UBS Genève - N° 231215, détenteurs Jean Pierre Van Rossem, Roland Van den Avenne, Christian Van de Vyvere, montant 47.987.345,12 Us \$.

Royal Trust Bank - N° 436543, détenteur Jean Pierre Van Rossem, montant 14.267.091 Us \$. 03/10/94 - Blocked - Acces Code 841 - Desk 811.

First Home Bank Gran Cayman - N° 392.857, détenteur Jean Pierre Van Rossem, montant 23.245.532 Us \$ 03/10/94 - Blocked.

First Interstate Bank Ltd - New-York - N° 477.925, détenteur Jean Pierre Van Rossem, montant 31.487.243 Us \$03/10/94 - Blocked - Acces Code LT 811 - Desk 228.

Banca del Gottardo Luxembourg - N° 191.974, détenteurs Jean Pierre Van Rossem, Roland Van den Avenne, Christian Van De Vyvere, montant 69.123.456,27 Us \$. Blocked. At the start, of JPVR only. Became a special Joint Account in october 1989. The 3 signatures together are compulsory.

B.N.P. - Banque Nationale de Paris Luxembourg - N° 62.195.582/76, détenteurs Jean Pierre Van Rossem, Roland Van den Avenne, Christian Van De Vyvere, montant 48.192.837,12 Us \$. Blocked. At the start, opened in Oct. 1981 by RVDA alone. Became a special Joint Account in october 1989. The 3 signatures together are compulsory.

Il est intéressant de lire sur Euro-Barameter 39. Member of National Government de Mars-Avril 1993 : France : Dominique Strauss Kahn - Belgique : Jean-Pierre Van Rossem.

En 1993, Dominique Strauss-Kahn crée également le cabinet DSK Consultants, spécialisé dans le lobbying bruxellois et donc fort introduit à la Représentation française auprès de l'Union européenne.

André Lussi, ancien Président de Clearstream parle de *la mémoire de l'argent : tout est tracé, tout est enregistré, on sait exactement tout ce qui se trame. On peut donc, si on s'en donne les moyens, reconstituer le voyage (souvent long et compliqué) des virements électroniques de Paris à Luxembourg, de Jersey aux îles Caïmans, de Genève à Toronto...*

Daniel Levavasseur, ancien agent de la Dst, grâce au logiciel « Promis » (donné par la société Kroll Associates) a pu retracer la piste de l'argent en démontrant que la Bnp Los Angeles (Usa) via la Bnp Luxembourg a participé en 1991 aux transferts des 23.005.341.300 Us \$ avant leur éclatement, en utilisant les sociétés off-shore suivantes : Ibac Service Pte Ltd (Singapour), Texrice Nv

(Curaçao) Income Management, Reality Investors Group, Income Prospecties, City Investment.

Comme Maître De Baets, l'avocat du très médiatique procureur de la République Éric de Montgolfier, Daniel Levavasseur savait que : *Dans les archives des RG figure ainsi un « blanc » concernant un mystérieux capitaine Haddock qui attribue à feu François Mitterrand un détournement des indemnités de la guerre du Golfe : « Les pays du Golfe d'Arabie ont signé un chèque de plus de un milliard de dollars à la France. Cette somme représente les indemnités de la guerre du Golfe et notamment des frais engagés par la Marine Nationale, l'Armée de l'Air, ainsi que l'Armée de Terre au titre de la division Daguet. Ce chèque a été transporté du Qatar par un Falcon 50 et déposé à Zurich sur un compte bancaire suisse au nom de François Mitterrand. Cette opération a eu lieu en présence d'un conseiller fédéral.* (Pierre Tanger, journaliste d'investigation, journal Minute).

Le 3 février 2003, Nice-Matin publie : *Un grimpeur a été retrouvé mort hier par des promeneurs, pendu à quinze mètres du sol. Les policiers du commissariat de Fréjus Saint-Raphaël ne trouvaient aucun papier sur lui, juste quelques pièces suisses. Les circonstances du drame n'avaient pas été éclaircies hier soir...* Dans la rubrique nécrologie nous pouvons lire : *Mme Joséphine Levavasseur, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès accidentel de M. Daniel Levavasseur.*

Ce qui paraît surprenant, c'est que ce grimpeur (Daniel Levavasseur) est mort dans les mêmes conditions que le Directeur de la banque Ambrosiano sous un pont de Londres, à quinze mètres du sol... Daniel Levavasseur devait être entendu en mars 2003 à Genève par le juge d'instruction Christine Junod, dans le cadre de la plainte de Joseph Ferrayé déposée à Genève en janvier 1996.

Le 21 décembre 2001, le magazine Entrevue avait publié un texte intitulé : *Sans Aucun Doute : Reportage censuré, Affaire étouffée.* De fait, le 12 mai 2000, sous la pression de TF1, Sans Aucun Doute avait censuré la diffusion d'une enquête sur Joseph Ferrayé, un inventeur qui, depuis dix ans, est au cœur d'une affaire gigantesque.

M^e Gilbert Collard, avocat de Joseph Ferrayé, qui était présent sur le plateau de « Sans Aucun Doute », avait alors déclaré : *Ce serait la plus grosse escroquerie du siècle sur fond de politique et de guerre du Golfe ! La plus grande escroquerie du siècle, escroquerie incroyable, enjeu colossal ; on ne joue plus avec des rigolos, on joue avec de vrais tueurs, des hommes prêts à tout sous prétexte qu'un État a des intérêts qui sont relayés par d'autres États.* Julien Courbet, le présentateur, avait annoncé : *Cette affaire pourrait remonter très très haut.*

Dans son livre *Le Rapport Omerta 2*, Sophie Coignard interroge le journaliste Bernard Nicolas (p. 261) :

- *Vous avez déjà été victime de censure dans l'exercice de votre métier ?*

Bernard Nicolas : *Plusieurs fois. Dès lors qu'il était question de personnage politique de premier plan, les ennuis commençaient à TF1... Une fois, j'avais fait un reportage sur une histoire politico-financière compliquée qui devait passer dans l'émission de Julien Courbet. Dans la journée, une auto-publicité annonce le thème de mon enquête. La direction de TF1 s'inquiète : cette affaire peut-elle être gênante pour Dominique Strauss-Kahn ? J'étais interloqué : rien n'indiquait dans mon enquête que DSK fût mêlé en quoi que ce soit à cette affaire. Soit on se trompait en haut lieu, soit on en savait plus long que moi. Les téléspectateurs qui ont vu la bande-annonce n'ont jamais vu la suite.*

Il est utile de préciser que Dominique Strauss-Kahn :

- participait à la réunion du Bilderberg à Bruxelles du 1^{er} au 3 juin 2000 ;

- est membre de la Fondation Saint-Simon et membre du Club de La Haye, un réseau international de « think tanks » animé par la CIA ; la Fondation Saint-Simon a éclipsé les intellectuels de la gauche non-atlantiste et imposé une forme de pensée unique en France. La Fondation Saint-Simon est organiquement articulée aux réseaux atlantistes.

Le reportage censuré par TF1 et Dominique Strauss-Kahn est visible dans son intégralité sur le site Internet :

www.google.swiss.com/ferraye-video

Monsieur Roelants, Président de Clearstream, déclare : *Toutes les banques sont susceptibles de véhiculer des transactions douteuses et même si tous les contrôles sont en place, on ne peut pas tout voir ! Nous, dirigeants de banque, sommes personnellement responsables devant la justice pénale pour de tels délits.*

Au mois de février 2002, Jacques Chirac avait téléphoné à Patrick Devedjian et Jean-Pierre Raffarin afin de les inciter à axer leurs attaques contre Dominique Strauss-Kahn pour l'affaiblir vis-à-vis de l'opinion publique. (JDD du 17.02.2002). Que va-t-il dire à Dominique de Villepin si Dominique Strauss-Kahn a l'investiture des militants du parti socialiste ? À suivre...

À ce jour, nous ignorons toujours pourquoi M. Strauss-Kahn a fait censurer cette émission. Bien sûr, les hypothèses ne manquent pas. Un jour ou l'autre, il faudra bien que certains rendent des comptes aux citoyens souverains de France et d'ailleurs.

4.10. Intervention de Christian Cotten à l'OSCE, Varsovie, octobre 2006

Allocution prononcée le 10 octobre 2006 à Varsovie, lors du meeting annuel de l'OSCE consacré aux Droits de l'Homme, devant les représentants des 56 États membres, dont la France.

Voir : http://www.osce.org/documents/odihhr/2006/10/21371_fr.pdf

Bonjour.

Je suis Christian Cotten, psychosociologue français, président de l'association Politique de Vie. Je représente plusieurs milliers de mes concitoyens persécutés depuis des années au motif d'appartenance sectaire, lorsque ceux-ci participent d'une minorité spirituelle ou religion non officielle.

Une politique déterminée et agressive est menée depuis vingt ans par certains acteurs de l'État français, trop souvent en totale contradiction avec les discours tenus sur les scènes internationales.

Cette politique, soutenue par des budgets conséquents et mise en oeuvre au plus haut niveau, se traduit par une véritable chasse aux sorcières contre toutes les personnes qui recherchent vérités et sagesse en dehors des chemins autorisés de quelques religions d'État et qui sont qualifiés d'adeptes de sectes, au motif que celles-ci seraient dangereuses pour la société, alors qu'elle y apportent souvent créativité et beautés multiples.

L'ouverture tonitruante de cette chasse aux adeptes de sectes s'est faite en 94 puis 95 avec les massacres de l'Ordre du Temple Solaire en Suisse, France et Canada, qui ont fait près de 80 morts. Ces massacres, dans un contexte obscur qui mêle financiers, trafiquants d'armes, militaires, politiques, policiers et magistrats pour un véritable crime d'État mafieux, ont servi de prétexte à des politiques de discrimination de centaines de milliers de citoyens, au motif qu'ils sont Bouddhistes, Témoins de Jéhovah, Hindouistes, Scientologues, médecins et guérisseurs alternatifs ou encore Raéliens, Catholiques trop charismatiques ou écologistes végétariens.

Dans une incohérence radicale avec plusieurs siècles de culture française, au pays créateur des discours Droits de l'Homme, nous assistons, impuissants, à des agressions multiples - descentes de police ou de gendarmerie chez des chercheurs de renommée internationale, licenciements abusifs, spoliations diverses, enlèvements d'enfants, suicides provoqués par les persécutions de l'État ou d'associations intégristes, familles détruites... Des communautés familiales sont montrées du doigt, stigmatisées, diffamées, au motif qu'elles pratiquent l'agriculture bio nourrie d'ondes de forme et de spiritualités exploratoires ou qu'elles développent des pédagogies innovantes.

Paradoxalement, dans le pays promoteur de la tolérance laïque de toutes les philosophies, sagesses et spiritualités, la notion de laïcité sert désormais de justification à une confiscation des institutions de la République par les membres d'associations souvent occultes promouvant telle ou telle philosophie ou spiritualité particulière. Cette chasse aux sectes spécifique à la France, est *in fine* une guerre de sectes qui fait quantité de victimes innocentes de violences institutionnelles et sert, dans le même temps, à cacher crimes d'État et dossiers de corruption internationale.

J'ai été moi-même victime directe de ces violences d'État, comme chef d'entreprise : ma société de conseil et formation a été citée dans le rapport parlementaire Les Sectes et l'Argent de juin 99 comme prétendue « filiale de secte » et ce, sans aucun fondement ni factuel ni juridique. Cette citation infamante dans un rapport officiel a entraîné la destruction d'une entreprise renommée et prospère ainsi que l'éclatement de ma propre famille, lourdement touchée par ces violences.

Depuis 99, je n'ai jamais pu accéder à un quelconque recours, ni politique, ni administratif ni judiciaire. À aucun moment, malgré de multiples démarches, je n'ai pu obtenir un jugement équitable d'un quelconque tribunal et encore moins réparation des préjudices moraux et financiers subis.

La Halde - Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations, créée l'an dernier par l'État français et présidée par M. Louis Schweitzer

doit être citée comme un parfait exemple de l'hypocrisie et des mensonges de l'État français dans ces affaires de discriminations : sollicitée pour assurer ma défense dans ce dossier, la Halde n'a pas hésité à violer les textes qui la fondent, tout en mentant effrontément pour ne pas remettre en cause les acteurs politiques les plus violents de la chasse aux sectes en France. À ce jour, comme tant de mes concitoyens placés dans le même type de situation, je n'ai strictement aucun recours pour obtenir justice de ces violences.

Dans un autre cas, Mme Sophie Gibas, fervente Catholique polonaise installée en France qu'elle croyait terre d'asile a été pendant plusieurs années ignominieusement persécutée pour cause de ferveur religieuse et d'altruisme trop visibles : diffamation, gardes à vue violentes, procès infondés et inéquitables, spoliations de biens par des réseaux obscurs de chasseurs de sectes.

Je pose donc aujourd'hui ces trois questions à l'OSCE.

Quand l'OSCE compte-elle intervenir auprès de l'État français afin que celui-ci se mette en conformité avec ses engagements internationaux en matière de respect des minorités spirituelles et de la liberté de conscience ?

Quand l'OSCE compte-elle intervenir auprès de l'État français afin que celui-ci cesse ses persécutions et ses agressions à l'égard des membres de ces minorités et indemnise justement toutes les victimes de la chasse aux sectes initiée en 1985 par le rapport parlementaire Vivien ?

Quand l'OSCE compte-elle intervenir auprès de l'État français afin que celui-ci démontre de façon concrète et observable sa compétence à remplacer les violences institutionnelles paranoïaques par un véritable respect des libertés fondamentales de conscience, d'association et d'entreprise et abandonner ainsi l'amour du Pouvoir au profit du pouvoir de l'Amour ?

Merci de votre attention.

4.11. Subventions d'État pour chasseurs de minorités spirituelles : l'ADFI et le viol de Marianne

Thierry Bécourt

Vice-Président du CapLC et membre du bureau de Politique de Vie

Janvier 2005

En 1997, sortait le livre de l'universitaire Bruxelloise A. Morelli : *Lettre ouverte à la secte adversaire des sectes*, qui fit forte impression dans le monde universitaire et chez les défenseurs de la liberté de pensée.

Il s'agissait de montrer que le fonctionnement des groupes de pression anti-sectes dont l'UNADFI est le fer de lance est une véritable nuisance pour la démocratie, en s'appuyant sur l'ignorance ambiante dans le domaine de la culture religieuse et du fonctionnement de la société marchande.

Qu'en est-il en ce début 2005 ? Comment l'UNADFI financée à plus de 90% par notre gouvernement, prônant pourtant l'exemple de la laïcité, peut-elle prétendre défendre les valeurs républicaines en s'appuyant sur la théorie du complot et la pratique de la désignation du bouc émissaire si chère aux extrémistes, tout cela au mépris des heures les plus sombres de notre histoire ?

Faut-il rappeler que la démocratie donne la souveraineté aux citoyens dans le respect de la liberté de conviction et de l'égalité et que la République partage son pouvoir avec tous les acteurs de la société ?

Comment donc accepter l'affirmation selon laquelle l'UNADFI défendrait ces valeurs de dignité alors qu'elle applique des principes anti-démocratiques ? Comment expliquer la prise en mains de cette association par la Franc-Maçonnerie, pourtant elle-même fondée sur l'esprit républicain ?

Que l'on m'explique comment l'UNADFI et ses semblables peuvent prétendre aux honneurs de l'État tout en choisissant la voie des dis-

criminations et de l'intolérance, au moment où se crée en France la *Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité* et que l'on s'apprête à fêter les cent ans de la loi de 1905 ?

S'agit-il là encore de « l'impensé français » ?

Lorsqu'on lit dans l'article paru dans *Bulle* de décembre dernier et signé A. Thiard, Président honoraire de l'ADFI Paris :

À travers toutes les sectes, (...) on les reconnaît à ce qu'elles utilisent des méthodes totalitaires.

Aujourd'hui la prétention (des sectes) encouragée dans divers pays à se faire considérer comme des « mouvements religieux » montre que la situation est plutôt pire qu'il y a 8 ans (date du Rapport Parlementaire). Les sectes constituent un exemple flagrant de ce qu'une société peut porter en son sein d'aigrefins, de charlatans, d'exploiteurs, (sic)... Lorsque ce genre de corps étrangers (sic), s'attaquent avec ses méthodes totalitaires à la substance et à l'intégrité de l'homme et aux valeurs d'une société démocratique...

Peut-on trouver meilleur exemple d'incitation au rejet, à la discrimination, à la délation et à la violence ? Voilà les propos que notre gouvernement reconnaît d'utilité publique. Il est vrai que la Miviludes invite au *signalement des agissements* non conventionnels, véritable invitation à la délation déguisée en œuvre de salut public !

Quand on sait avec quelle légèreté le mot secte est utilisé pour attaquer des voisins, des parents, des conjoints et gagner un procès sans grande difficulté et avec quelle facilité chacun d'entre nous peut-être accusé de « secte » sur une simple rumeur voire une dénonciation, et Dieu sait si les victimes de ces corbeaux sont nombreuses à faire appel au CapLC et autre CICNS et Omnium... Ces prises de positions d'un dirigeant d'une association *reconnue d'utilité publique* font froid dans le dos !

Comment ces groupes peuvent-ils prétendre juger des minorités de conviction et leurs philosophies alors qu'ils refusent de les approcher excepté par le seul biais des apostats ?

Louis Pauwels lançait en 1996 le concept de *l'esprit d'inquisition* : force est de constater qu'à cause de ces groupes de pression, cet *esprit d'inquisition* n'a pas faibli dans notre pays.

Il serait temps que ces organes inquisiteurs s'appliquent à eux-mêmes la *question*, et les critères qu'ils destinent à ceux qui ne sont pas dans leur norme. Or, qui dit norme dit hérésie et ce n'est pas l'universitaire Michel Tardieu qui nous contredira sur ce point lorsqu'il précise qu'il n'y a pas de dogme sans hérésie et que cette dernière est toujours la part obscure du dogme. Lorsque l'on sait que le mot hérésie signifie choix et qu'il n'y a pas, de fait, d'hérétique sans secte, l'on comprend que les inquisiteurs modernes, en s'appuyant sur les dogmes en place, chassent en fait l'hérétique comme au bon vieux temps.

Indéniablement l'UNADFI et ses compères sont dans une démarche d'inquisiteur montrant par là même leur opposition à la laïcité et s'excluant de tout fonctionnement républicain et démocratique.

La Coordination pour la Liberté de Conscience et les autres associations qui défendent les mêmes valeurs observent depuis des années la mise en place d'une normalisation de la pensée dont l'UNADFI devient un instrument.

Qu'observons-nous en effet ?

Interventions dans le milieu familial par le biais d'un lobbying dans le milieu juridique, allant jusqu'à la demande de retrait d'enfants aux familles, contrevenant ici à la fonction même d'une association sensée défendre le milieu familial, amalgames et diffusion de rumeurs infondées, constitution de dossiers personnels au mépris des différentes lois sur la protection de la vie privée et des convictions, difficultés voire refus de juger les affaires en lien direct avec l'UNADFI, soutien d'instances maçonniques telle l'Institut d'Étude de Recherche Maçonnique (Iderm) envers ce qu'elle appelle une *instance républicaine*, intervention dans le monde scolaire par des apostats de *sectes* reconvertis en membres actifs de l'ADFI, pratique de l'amalgame, jugements portés sur les croyances minoritaires, incitation à la délation y compris envers des médecins jugés déviants,

refus de respecter certaines lois, notamment celle relative à la communication de dossier, soutien aux thèses de lavage de cerveau, stigmatisation de tout individu remettant en cause la société de consommation...

On notera que l'UNADFI et ses antennes sont des habituées des tribunaux. Leurs dirigeants ne s'en cachent pas et n'hésitent pas à annoncer avec un certain orgueil : *Depuis 1994, date de ma présidence, j'ai dû répondre à 9 assignations, 8 ont été rendues en ma faveur* (magazine *Les sectes manipulent*). Force est de constater que jusqu'à maintenant la justice s'alignant sur l'opinion médiatique semble protéger les malversations de ce groupe de pression.

D'ailleurs, pour l'ADFI, un mouvement qui se défend sera présenté comme auteur d'intimidation à son encontre... On dira que les sectes s'en prennent à leurs détracteurs, quand bien même une victime demandera à la justice de les condamner pour être intervenue dans des affaires familiales avec des rapports mensongers. On refusera de juger, mais on demandera le prix fort à la victime pour se pourvoir en partie civile, démontrant ainsi un véritable lobby anti-sectes. Malgré ces incohérences, l'UNADFI totalise à elle seule un bon nombre de condamnations et fait actuellement l'objet de multiples actions en justice dont une assignation pour dissolution.

Mais dans la plupart des cas l'on reste dans la rhétorique de la double contrainte, où quelque soit la façon dont leurs victimes se défendent, ou refusent de le faire, elles sont montrées comme systématiquement coupables.

L'UNADFI serait-elle à ce point enfermée dans sa *Bulle* - tel le titre de sa revue - qu'elle refuse de s'ouvrir vers l'extérieur tout en stigmatisant ce qui n'entre pas dedans ? Et stigmatiser n'est pas un vain mot lorsque cette association et ses acolytes soutiennent les thèses selon lesquelles les minorités de convictions, appelées dans d'autres milieux créatifs culturels, souffriraient de déviations psychologiques, comme autant de malades potentiels à soigner dans des centres spécialisés pour les remettre sur le droit chemin. L'histoire nous parlait des minorités juives ou arabes souffrant d'un *sang impur* et qu'il fallait isoler et stigmatiser au risque de les radicaliser.

Il a été suffisamment montré combien les agissements des groupes anti-sectes nuisent à l'harmonie sociale, combien le terme même de « secte » est volontairement discriminatoire et brise des réputations et des vies tout en s'appuyant officiellement sur une définition bâtie sur l'opinion publique...

Alors pourquoi un tel soutien des Pouvoirs Publics ? Pourquoi une Miviludes n'ayant comme seules références associatives les anti-sectes au mépris des autres acteurs de terrain. ? Pourquoi ce refus de dialogue avec l'État hormis certains responsables conscients des dégâts de ce système inquisitorial ?

Enfin des questions.

- ✓ Où sont les victimes dont-ils nous parlent tant ? Combien sont-elles ? Malgré nos nombreuses demandes aucun chiffre n'a pu nous être apporté.
- ✓ Pourquoi si peu d'adhérents quand bien même les sectes sont présentées comme un fléau national ?
- ✓ Pourquoi ce refus du dialogue comme dogme imposé ?
- ✓ Pourquoi cette intolérance et cette imposition d'un modèle *correct* ?

L'UNADFI et le climat de chasse aux sorcières qui sévit dans notre pays est la démonstration d'une société hiérarchisée qui, bien qu'en mutation évidente, refuse de prendre les risques qui s'imposent. Elle se livre à un véritable combat contre les créatifs culturels marqués de l'étiquette *secte* alors même qu'ils travaillent à l'ouverture de la conscience. Un combat contre la pensée en évolution constante pour imposer les anciennes valeurs comme seules valables. Pourtant l'histoire a montré que l'on ne peut opposer durablement le philosophiquement ou religieusement correct, qu'elle ne peut rester imperméable aux nouvelles convictions y compris thérapeutiques.

Face à ces atteintes à la démocratie, à ces actes de discrimination tendant à considérer les individus créatifs de notre population comme déviants contre lesquels il faut appliquer des lois totalitaires et des mesures d'exception et qu'il faut montrer du doigt comme

sous-citoyens pour lesquels l'État de droit ne s'applique pas, il est temps que la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité prenne la mesure de ce problème.

Nous en appelons donc solennellement à tous, universitaires, juristes, instances publiques et autres décideurs ainsi qu'aux diverses obédiences afin qu'ils reconsidèrent en toute objectivité leur position sur ce douloureux et délicat problème.

Il est temps de mettre un frein à cette inquisition rampante avant de sacrifier tous les créateurs de notre pays et de détruire le peu de démocratie qui nous reste.

4.12. L'Ayahuasca enfin interdite ! La chasse aux sectes continue !

Bientôt le classement de M. le « Professeur » Didier Houssin comme produit dangereux pour la santé ?

Christian Cotten

4 mai 2005

Le 3 mai 2005, le Journal Officiel publiait un arrêté du Ministère de la Santé, en date du 20 avril, qui ajoutait à la liste des stupéfiants l'ensemble des plantes et molécules actives de l'Ayahuasca.

Les thérapeutes et médecins qui utilisent l'Ayahuasca - décoction de plantes médicinales d'Amazonie, utilisée comme support psycho-actif de travail thérapeutique et/ou spirituel depuis 3 000 ans - sont ravis de cette décision.

En effet, elle décrédibilise définitivement les compétences intellectuelles pseudo-scientifiques de l'homme qui a signé cet arrêté, un certain Didier Houssin, « Professeur » spécialiste des greffes, ainsi que celles des pauvres cerveaux de l'AFSSAPS qui l'ont préparé et décidé.

L'Ayahuasca n'a jamais tué personne. L'alcool, en France, tue plus de 45 000 personnes par an. Les deux sont des breuvages psycho-actifs qui modifient l'état de conscience. L'alcool produit fréquemment de véritables hallucinations pathologiques et lève les inhibitions de la violence. L'Ayahuasca permet des visions et un voyage de la conscience, sans perte du sens de la réalité, sans dépendance ni dangerosité, le produit étant toujours utilisé dans des cadres rituels ou thérapeutiques avec un accompagnement professionnel.

L'utilisation de l'Ayahuasca n'a jamais soutenu l'activité des tueurs en série. Le Prozac, remboursé par la Sécurité Sociale, produit psycho-actif entraînant une dépendance, lève les inhibitions de la violence et est fréquemment consommé par les gens qui se retrouvent du jour au lendemain dans la peau d'un assassin, d'un tueur en série

ou d'un dépressif suicidé. M. le « Professeur » Didier Houssin interdit l'Ayahuasca et continue à laisser l'alcool et le Prozac en vente libre. C'est scientifique.

Outre le fait que nous sommes là dans un dérapage cognitif majeur par rapport au simple bon sens, nous sommes aussi face à un acte mis en œuvre par un représentant de l'État qui installe une discrimination entre les citoyens à raison de leurs croyances ou de leurs pratiques thérapeutiques ou spirituelles. Ce délit tombe sous le coup de la loi pénale. M. Didier Houssin n'est pas sorti de l'auberge.

Pendant ce temps-là, les neurologues d'État, les informaticiens et les militaires nous préparent progressivement au contrôle mental généralisé des populations par les puces multi-électrodes implantables dans nos cerveaux. Pour l'instant, « la puce » implantée ne concerne que des catégories particulières de population. Demain, une carte d'identité universelle de contrôle. Après-demain, les puces de contrôle mental directement dans le cerveau. Là, c'est vraiment de la science appliquée aux technologies sécuritaires. Le réel a dépassé la science-fiction depuis très longtemps.

Évidemment, les produits psycho-actifs comme l'Ayahuasca, qui vont dans le sens du développement de la liberté de la conscience, sont très dérangeants pour la culture du contrôle généralisé des consciences et des comportements, telle que les cartels pharmaco-chimiques et autres systèmes totalitaires cherchent à nous imposer.

C'est magnifique. La France est vraiment le pays de la liberté et des Lumières ! Les médiocres du Ministère de la Santé qui viennent de sortir cet arrêté qui, dans les faits, classe l'Ayahuasca comme « stupéfiant » sont d'une rare stupidité. Évidemment, ils étaient vexés et mortifiés que la Cour d'Appel de Paris, le 13 janvier dernier, ait relaxé des utilisateurs d'Ayahuasca de tout délit.

Mais, en prenant cet arrêté ridicule, ces pauvres gens, enfermés dans leurs psychopathologies paranoïdes, ont perdu leur guerre, pour ces deux premières raisons :

- les utilisateurs les plus compétents de l'Ayahuasca, que ce soit dans des cadres thérapeutiques ou dans des cadres rituels de

groupes religieux, savent parfaitement créer collectivement les mêmes états de conscience sans le produit que ceux qu'ils atteignent avec le produit. Messieurs les énarques niais du Ministère de la Santé, vous allez interdire des états de conscience au motif qu'ils pourraient avoir été provoqués par un verre d'eau ou une hostie ?

- les utilisateurs d'Ayahuasca vont désormais, du moins en France, remplacer leur breuvage rituel et thérapeutique par le « tchai », thé au lait et aux épices indiennes ; ce breuvage a exactement la même couleur et la même consistance que l'Ayahuasca ; les utilisateurs d'Ayahuasca vont donc désormais pratiquer rituels ou travail thérapeutique en buvant du thé au lait épicé ; comme ils savent créer par eux-mêmes le même état de conscience avec ou sans Ayahuasca, l'on pourra donc dire que le thé au lait épicé à l'indienne est une drogue ; il faudra donc aussi l'interdire.

L'ennui est que, en attendant, il va falloir que, pour faire respecter l'arrêté du 20 avril, les forces de police saisissent des milliers de litres de thé au lait épicé pour vérifier si, par hasard, il ne se cache-rait pas parmi les théières un pot de véritable Ayahuasca. Les policiers anti-drogues ne sont pas sortis de l'auberge.

Le dernier week-end d'avril 2005 s'est tenu à Lyon un Congrès scientifique international consacré à l'Ayahuasca, avec de belles interventions de scientifiques reconnus pour leurs compétences d'anthropologues, médecins, psychothérapeutes, pharmacologues... Les conclusions sont claires : utilisée comme il se doit, sous contrôle médical, psychothérapeutique ou rituel, l'Ayahuasca ne pose aucun problème qui justifie le classement comme stupéfiant. Quantité de produits psycho-actifs (ou psychotropes) - somnifères, hypnotiques, antidépresseurs, anxiolytiques, neuroleptiques... qui agissent sur le cerveau, nos humeurs et nos états d'âme - sont cent mille fois plus dangereux, de par leurs multiples effets secondaires, que l'Ayahuasca, mélange de plantes connues depuis 3 millénaires par les médecines traditionnelles et redécouvert récemment par la science occidentale comme moyen d'action particulièrement intéressant pour aider les toxicomanes.

L'interdiction de l'Ayahuasca se situe dans le cadre de la « chasse aux sectes et aux médecines féminines » lancée en France par les services de l'État et différents groupuscules et sociétés occultes totalitaires. Les vitamines et compléments alimentaires de santé sont de plus en plus réglementés par l'Europe, pour réduire leur utilisation, contraire aux intérêts des groupes pharmaceutiques mondiaux. Quantité de thérapeutes des médecines féminines sont poursuivis en justice, vilipendés, discriminés, sur les motifs les plus ridicules.

Aujourd'hui, l'Ayahuasca, demain l'homéopathie, déjà déremboursée, sera interdite au motif que le sucre des granules est dangereux pour la santé et que son efficacité n'est pas prouvée ; depuis plusieurs années, le Silicium Organique G5 de Loïc Le Ribault est interdit de production en France, comme les produits anti-cancéreux Beljanski ou Solomidès. Demain, nous aurons droit à la distribution gratuite dans les écoles de drogues légales dès la maternelle, pour calmer les enfants hyperactifs, libres et trop intelligents.

Et je ne parle pas plus avant du fait que le classement comme « stupéfiant » de l'Ayahuasca interdit de fait une religion brésilienne, qui se situe dans le cadre de l'Église Catholique et Romaine, le *Santo Daimé*. Les groupes d'éveil et d'études spirituelles qui, partout en Europe, notamment, se réunissent sous cette appellation, sont, depuis mardi 3 mai, interdits de pratique rituelle, alors que cette Église est parfaitement reconnue dans quantité de pays et qu'elle transmet une tradition vieille de plusieurs milliers d'années.

L'arrêté que vous avez signé, M. le « Professeur » Didier Houssin, s'appelle un sacrilège, c'est-à-dire un viol du sacré. En droit, c'est un acte de discrimination religieuse et un abus de pouvoir. À propos, votre religion à vous, c'est quoi ? La reconnaissance ? Les honneurs ? L'argent ?

Face au sacrilège - le viol d'un enfant, le viol d'une tombe, l'interdiction d'une Église de gens honorables - le citoyen ordinaire ne peut pas rester indifférent, sauf à accepter de tomber dans la barbarie. M. le « Professeur » Didier Houssin, vous allez devoir apprendre une leçon à laquelle vous ne vous attendiez pas : le sacrilège appelle une sanction radicale.

Vous empêchez des utilisateurs sains et honnêtes d'un produit traditionnel de santé mentale, physique et spirituelle, de pratiquer leur art et coutumes. Dans le même temps, vous laissez en vente libre un produit - l'alcool - qui tue 45 000 personnes par an.

M. le « Professeur » Didier Houssin, vous êtes un produit dangereux pour la santé des citoyens français et vous êtes neurotoxique au regard de la santé mentale de ce beau pays de France.

M. le « Professeur » Didier Houssin, il va falloir que votre Ministre vous classe sur la liste des « anciens Directeurs Généraux de la Santé » pour cause de gonflement égotique, de symptômes paranoïdes et de déficience cognitive, de surdité et de pratique compulsive de la masturbation mentale focalisée sur une recherche obsessionnelle de la « *propreté* » des autres.

Chez les vétérinaires, quand un animal est ainsi atteint, on le pique. Chez les humains, décrédibiliser suffit.

En fait, la sanction radicale est déjà là, mon pauvre M. le « Professeur » Didier Houssin : vous n'êtes plus crédible à partir de ce jour. Ni comme « Professeur de Médecine », ni comme « Directeur Général de la Santé. »

C'est une sanction radicale, définitive et sans appel. Rendez-vous devant le Tribunal Correctionnel pour pratiques discriminatoires et abus de pouvoir.

Je vous y témoignerai ma plus sincère compassion et ma plus grande détermination à vous obliger à vous soigner de votre obsession à prétendre soigner les autres malgré eux en violant leur liberté de conscience.

Je ne manquerai pas de faire connaître à votre service de presse les réactions internationales que cette décision ignoble est en train de provoquer en ce moment même dans les milieux universitaires, médicaux et scientifiques.

4.13. Oui, il faut faire la chasse aux sectes !

Christian Cotten

30 août 2005

Voilà, j'avoue. J'ai enfin été convaincu par la profonde rationalité scientifique des arguments des chasseurs de sectes acharnés depuis tant d'années à détruire tout ce qui bouge, qui ressemble de près ou de loin à un membre d'une nouvelle minorité spirituelle ou à un utilisateur ou pratiquant de médecines féminines.

Oui, j'en suis vraiment convaincu désormais, après étude approfondie du sujet, qu'un certain nombre de sectes menacent gravement la République Française, l'État, ses institutions et toute notre société.

L'ennui est que je n'ai pas tout à fait la même définition du mot « secte » que les inquisiteurs d'État qui persécutent les membres des nouvelles minorités spirituelles.

Ni, surtout, les mêmes listes.

En ces temps obscurs de violences sociales généralisées, où l'on immole par le feu les Noirs parisiens par dizaines - sans-papiers de préférence, il y a moins de traces -, en ces temps de batailles entre tribus, communautés, entreprises, citoyens, associations..., de fait, certaines organisations, le plus souvent occultes et masculines, utilisent à des fins mafieuses, délictuelles et nombre de fois criminelles, les Institutions de la République, pour protéger leurs membres aux dépens du respect des droits des citoyens ordinaires.

Sous réserve d'inventaire plus exhaustif, voici une première liste de ces Sectes Mafieuses d'État vis-à-vis desquelles j'invite tous les citoyens à la plus grande vigilance : oui, nous devons désormais dénoncer très clairement, publiquement et nommément les policiers, magistrats, militaires et politiques mafieux qui opèrent en prédateurs de l'État et du pays tout entier.

La dénonciation est une méthode immonde, vivement recommandée par la Mairie de Paris. Je n'en connais pas d'autre pour faire face au crime et à la violence et de deux maux, je choisirai le moindre.

Ce sont des policiers et des magistrats intègres et soucieux du maintien des principes républicains et démocratiques dans ce pays qui nous le demandent et nous y encourageant. Merci à eux.

1. Police - Armée - Algérie

Premiers de la liste pour l'efficacité criminelle et les crimes contre l'humanité : les réseaux obscurs et occultes de certains clans de policiers de la DST et de militaires de la DGSE, qui ont activement contribué pendant dix ans aux meurtres collectifs de 200 000 Algériens, sous couvert de soi-disant « groupes terroristes islamiques » (GIA), au travers d'un véritable système militaro-policié sous contrôle français, sur fond de financements pétroliers et politiques.

Voir dans Libération de ce jour 30 08 05, le projet d'amnistie en Algérie, pour couvrir les criminels soutenus par la France. Les mêmes ont soutenu les opérations militaires soi-disant « terroristes » de Madrid en mars 2004 et organisé la propagande militaro-médiatique anti-musulmane.

Le gourou occulte de ce réseau est, à ce jour, une personnalité politique de grande notoriété française et internationale. Je suis certain que lui-même et son entourage savent parfaitement de qui je parle ici. Il faut dire qu'ils commencent à avoir des chaleurs, ces temps-ci et que certains perdent même leur calme énarchien en leurs bureaux béotiens. Inutile de crier, Messieurs, c'est mauvais pour la santé.

2. Élus locaux, loges et partis politiques

Premier prix de médiocrité et crasse intellectuelles : les réseaux obscurs et occultes de membres du Parti Radical de Gauche (oui, oui, ça existe toujours), croisés Franc-Maçonnerie affairiste et Réseaux Crypto-Marxiens ou Trotskistes, dont quelques élus très locaux dépressifs et alcooliques reconvertis dans la chasse aux sectes et aux médecines féminines.

À leur actif, quelques suicides de leurs victimes et de multiples discriminations et persécutions d'honnêtes gens, sur fonds d'État. Voir le témoignage poignant de M. et Mme Durand sur Europe 1 le 14 juillet dernier :

<http://www.politiquedevie.net/Chasseauxsectes/DurandEurope1.htm>

Pour cette secte-là, nombreux gourous et gourelles d'un âge avancé, en concurrence les uns contre les autres pour la prime de la médiocrité intellectuelle, de l'étroitesse d'esprit et de la sécheresse du cœur, version grenouilles de bénitier ou intégristes laïcistes se croyant athés, noyés qu'ils sont dans la croyance illusoire que leurs cerveaux auraient pu un jour atteindre le niveau de la pensée conceptuelle.

La dernière grande réunion publique organisée par une célèbre association nationale financée de toutes parts par l'État et quelques mairies dont celle de Paris, et où 300 personnes étaient attendues à Lille, pour son 30^e anniversaire, en a péniblement réuni 25, dont de nombreuses victimes des persécutions organisées par la dite association aux dépens des pratiquants des minorités spirituelles ; mais aucune « victime de secte » identifiable ou audible...

Voir en outre nos récents articles au sujet des subventions de l'UNADFI et autres associations paranoïaques anti-sectes par les institutions locales et étatiques.

Là encore, les personnages concernés, à forte visibilité publique, qui croient encore que la chasse aux sectes va leur rapporter des voix aux prochaines élections, sauront très clairement de qui je parle précisément.

3. Braqueurs de banque, politiques, drogues et pédophilie exotique

Premier prix de criminalité de grands chemins internationaux et français : les réseaux obscurs et occultes des braqueurs professionnels de guichets bancaires complices, accrédités par des élus nationaux (voir le livre récent de Jean-Claude Dague, *Il ne me reste que l'honneur*, éditions Privé, 2006, préface d'Éric Halphen), croisés avec

des policiers et militaires d'extrême-droite, retraités reconvertis dans la production et la vente de cassettes pédophiles exotiques transitant par les valises diplomatiques de l'État français, vers les consommateurs pédophiles et/ou cocaïnomanes du monde médiatico-politique parisien.

Là encore, d'aucuns sauront très exactement de qui je parle ici.

J'éviterai de parler des obscurs laboratoires clandestins de production de drogues dures, qui alimentent les caisses politiques en campagne (voir le dernier livre de Sophie Coignard et Alexandre Wickham, *Mafia chic*, chez Albin Michel), au bénéfice direct de ceux qui développent les discours politiques les plus répressifs et réprobateurs envers « les drogues ».

Pas plus que je n'évoquerai les noms des journalistes qui savent et se taisent.

4. Juges, huissiers, maçons, avocats et petits notables prédateurs de province

Premier prix d'affairisme immobilier et financier provincial : les réseaux obscurs et occultes de magistrats, huissiers, avocats et autres professionnels du monde judiciaire, dont nombre de membres de la GLNF et autres loges, qui utilisent les institutions de l'État pour permettre à des mandataires de justice mafieux de dépouiller les créateurs d'entreprise et d'emplois, le tout croisé avec des avocats impuissants castrés ou achetés qui signent de trois points ou trois étoiles leurs conclusions, pour être certains de pouvoir récupérer à bas prix ce magnifique hôtel particulier si bien situé à deux pas du nouveau Palais de Justice de Montpellier, après avoir ruiné les propriétaires avec la complicité du Crédit Agricole (voir le livre de Jean-Loup Izambert et Hugo Nhart, *Les démons du Crédit Agricole*, L'Arganier, Paris, 2005).

J'en passe, et des meilleures. Les tribunaux mafieux français et les magistrats-gangsters sont désormais engagés dans un concours national pour le Palmarès du Triangle d'or du Gangstérisme d'État (voir nos nombreux dossiers sur ce thème). On ne sait pas encore si

c'est Paris-Région qui va l'emporter sur les provinces du Sud. Pour le moment, Nice, Grenoble, Valence, Bourgoin, Nîmes, Pau, Montpellier, Toulouse se défendent avec acharnement dans cette course aux plus malhonnêtes.

Le petit souci, pour ceux qui se reconnaîtront ici, est que les jeunes magistrats et policiers honnêtes et intègres qui développent leurs compétences vont bientôt châtrer symboliquement mais définitivement et sur la place publique les vieux alcooliques violeurs de jeunes femmes pauvres et/ou magistrats corrompus qui sévissent encore dans les tribunaux français.

En attendant, la *Secte des Gangsters Pervers en Robes Noires* va encore faire un paquet de victimes. Pour le moment, ce ne sont pas les magistrats intègres qui tiennent les principaux postes de pouvoir.

5. Armée, vendeurs d'armes, nucléaire et justice

Premier prix de grenouillage militaro-industriel et financier et de crime d'État en bande organisée : les réseaux obscurs et occultes maçonnico-templiers, réseaux Foccart, Gladio et autres services secrets, si aimablement dénoncés par l'expert psychiatre Jean-Marie Abgrall, qui ont assassiné les 76 membres de l'Ordre du Temple Solaire en Suisse, au Canada et en France en 94 et 95.

À ce jour, les responsables des systèmes criminels qui ont assassiné tant d'innocents sont activement protégés par les services de l'État et les loges concernées.

Le petit souci est que, plus le temps passe, plus les pauvres magistrats de Grenoble, qui aimeraient bien garder l'air honnête, ne savent plus comment se débarrasser de cette poubelle. Pourtant, ils vont bien être obligés de tenir procès en appel d'ici fin 2006. Ce sera une étape efficace dans le processus désormais inéluctable de l'euthanasie de la V^e République.

En octobre/novembre prochain, plusieurs chaînes, dont France 2, diffuseront un documentaire réalisé par le cinéaste Yves Boisset, dont nous sommes certains qu'il commencera à lever sérieusement le voile sur la vérité dans ce dossier.

6. Médecins, laboratoires, travailleurs sociaux, groupes financiers et élus locaux en loges

Premier prix d'atteintes à la santé d'autrui et de meurtres sur ordonnance : les réseaux obscurs et occultes animés par les lobbys médicaux et pharmaceutiques pour sauvegarder leurs marchés de mort.

Les Français sont les plus gros consommateurs de drogues légales (psychotropes), au plus grand profit des firmes multinationales.

Dans le même temps, l'on prétend légiférer pour fichier les psychothérapeutes et maintenir le pouvoir de contrôle des psychiatres militaro-judiciaires sur nos consciences.

La médecine officielle, financière et chirurgicale, chimique et masculine cherche par tous les moyens à tuer les médecines alternatives, douces, féminines, préventives, naturelles.

Dans le même temps, elle séquestre des enfants avec l'aide de travailleurs sociaux sous-équipés de la culture, pour obliger leurs parents à accepter des traitements violents et inutiles ou mortels (grande presse, juillet 05, Angers).

Dans le même temps, elle tue par incompetence crasse et les tueurs sont protégés par le système financier qui sait parfaitement jouer de ses réseaux d'influence auprès des élus et des médias locaux pour étouffer tout scandale : voir le très triste et très instructif dossier de la mort de la petite Amélie Birembaux, fille de médecin, à la clinique Montréal de Carcassonne en septembre 2004 : www.amelieb.com.

Dans le même temps, la même industrie continue à promouvoir la vaccination forcenée des nourrissons, quand on connaît parfaitement bien les liens entre le mercure ou l'aluminium de préservation de nombre de vaccins et la véritable épidémie d'autisme qui sévit depuis quelques décennies. Voir les dossiers de la Fédération Québécoise de l'Autisme :

<http://www.autisme.qc.ca/nouvelles/docViewing.php?section=nouvelles&noCat=21&noDoc=415>

et un texte de l'avocat Robert F. Kennedy Jr

http://www.hyperbare.ca/fr/dossiers/immunit%C3%A9_mortelle.html).

Cette Secte Mafieuse-là est, sans doute, à ce jour, la plus dange-reuse de toutes. C'est peut-être aussi celle qui s'écroulera le plus brutalement, quand suffisamment de victimes oseront et réussiront à obtenir des indemnités significatives pour les violences chimiques mises en œuvre par ces sorciers fous que sont devenus nombre de pharmaciens. Si j'étais investisseur boursier, j'évitais les grands laboratoires, ces temps-ci.

7. Agriculture, FNSEA, Europe, alcool et OGM

Premier prix d'hypocrisie et d'empoisonnement alimentaire : les réseaux obscurs et occultes de certains lobbys agricoles, croisés avec les pharmaciens et autres chimistes apprentis-sorciers, qui détruisent l'agriculture de vie et l'environnement, en se protégeant activement, parfois violemment, les uns les autres, au nom du profit et aux dépens de la vie de tous.

Voir à ce sujet les vidéos de notre ami Éric Boutarin qui présente les récentes actions anti-ogm : <http://www.latelevisionpaysanne.org/>

Ou encore, l'affaire de l'incendie de l'usine de fongicides et insecticides de Béziers, fin juin dernier. Nuage toxique et mensonges d'État garantis. Pour suivre ce dossier :

<http://fr.groups.yahoo.com/group/incendie-sbm>

Alcool : plus de 45 000 morts par an. Tout le monde attend que cela passe. La secte des Alcoolisateurs Militants veille.

Pendant ce temps, l'on chasse et emprisonne les nègres qui vendent quelques grammes de chanvre indien (0 mort par an), avant de les faire griller (les nègres, pas le chanvre) dans les immeubles insalubres de Paris.

Une vache française coûte près de 900 euros par an à l'Europe. Au profit de qui ? Des mangeurs de viande ? Des bouchers ? Il est amusant de constater que, dans les grands délires de l'ADFI, un végétarien est, a priori, suspect d'être adepte d'une secte...

Tout comme, dans les étroits esprits des travailleurs médico-sociaux et autres experts judiciaires, une famille végétarienne et anti-vaccinaliste met en danger la vie de ses enfants...

Liste à parfaire, évidemment...

Que faire face aux Sectes Mafieuses d'État ? La question est évidemment très délicate. Ces sectes-là, par définition, sont très difficilement appréhendables, puisque leur principe de base est de vivre et agir dans l'obscurité, l'occulte et le secret les plus radicaux. La grande justification des « chasseurs de sectes » qui depuis vingt ans attaquent indistinctement toutes les nouvelles minorités spirituelles et les médecines non-conventionnelles est que ces groupes porteraient atteinte à la liberté et à l'intégrité de leurs membres, qu'il faudrait alors sauver contre leur propre volonté de leurs enfermements.

Le fait est que ce reproche, parfois, est justifié pour certains groupes particulièrement coercitifs (par exemple, les couvents féminins catholiques) ou dogmatiques et sclérosants comme savent très bien faire certains gourous en apprentissage ou certaines grandes organisations.

Le fait est aussi que ce reproche ne peut pas être porté au débit des Sectes Mafieuses d'État : bien au contraire, celles-ci protègent très activement leurs membres, qui le deviennent précisément à cause de cette protection qui va leur être assurée.

Le petit souci politique et moral qui se pose est que cette protection des membres des Sectes Mafieuses d'État s'opère au travers de délits divers et variés pouvant aller jusqu'aux crimes collectifs, aux dépens de tout le reste de la société, tout citoyen n'étant pas adepte d'une de ces Sectes Mafieuses d'État étant condamné à la ruine et à la déchéance à partir du moment où il entre en conflit avec n'importe quel adepte.

Les victimes de cette perversion des Institutions de la République sont aujourd'hui légion : un certain nombre d'administrations servent à persécuter les citoyens au lieu de les aider, au plus grand profit des adeptes d'une des Sectes Mafieuses d'État.

Ces Sectes Mafieuses d'État - maçonniques, templières, catholiques intégristes, sionistes, policières, militaires, judiciaires, africaines, nucléaires, médicales et pharmaceutiques - représentent en France pas mal de monde, regroupés au sein de petites et grandes organisations occultes : loges, temples, ordres ésotérico-philosophiques etc..

Sous couvert de spiritualité bon chic bon genre ou de philosophie officiellement athée, ces Sectes Mafieuses d'État attirent beaucoup de naïfs sincères en quête de sens, nombre d'affairistes avides et un bon paquet de gangsters qui se croient absolument tout permis, tant ils savent « tenir » magistrats et politiques sous influence (argent, drogues, femmes, enfants etc.). Le tout fait un État français obèse et impuissant.

Car si l'État français est à ce jour le plus incompetent à résoudre les grands problèmes de l'heure de tous les États Européens - il est aussi le plus vorace et prédateur - c'est précisément parce que ses institutions sont très lourdement gangrenées par des pratiques culturelles d'un autre âge, où un procureur est capable de maquiller le meurtre d'une jeune fille par des étudiants drogués et alcoolisés en « suicide » au motif que les parents des meurtriers sont adeptes d'une des principales Sectes Mafieuses d'État... Quelques hauts fonctionnaires de la Chancellerie sauront de qui je parle, du côté du TGI de Bordeaux, il y a plus de dix ans...

Comme le font régulièrement observer quelques journalistes honnêtes, les Sectes Mafieuses d'État n'ont plus accès à la Lumière. Dans le meilleur des cas, cette Lumière ne dépasse guère 25 à 40 watts, avec des ampoules dont les filaments sont en train de griller définitivement : l'on ne peut pas rayonner la Lumière en se cachant dans l'occulte comme le font lesdites sectes.

Alors, oui, il y a beaucoup de travail à faire pour débarrasser l'État de ces dysfonctionnements majeurs. Il ne s'agit ni de vilipender telle ou telle organisation ni tel ou tel groupe d'adeptes sans discernement : non, il s'agit plus simplement d'exiger un retour à l'État de droit, sans passe-droit pour d'aucuns.

Il va donc falloir entrer dans la Lumière du jour, Messieurs et Très Chers Frères. La tare congénitale majeure des Sectes Mafieuses d'État est d'être essentiellement masculines : une solution pourrait être de passer par une invasion massive par les femmes des Loges et du champ politique : mis en minorité numérique, les gangsters des Sectes Mafieuses d'État seront peut-être obligés d'au moins faire semblant d'être honnêtes ; et, comme à force de faire semblant, on finit par se prendre au jeu... Nous en reparlerons.

4.14. Liberté de conscience et libre choix thérapeutique

Allocution prononcée par Christian Cotten, à l'issue de la manifestation pour la liberté de conscience et le libre choix thérapeutique qui a eu lieu le jeudi 20 mai 2004 à Paris, devant le Mur de la Paix au Champ de Mars.

Bonjour,

Je voudrais vous parler ce soir de bande dessinée.

En fait, de bande dessinée et d'euthanasie.

Plus exactement, d'une bande dessinée que nous avons tous lu un jour ou l'autre, à savoir celle du Gaulois Astérix et de son grand copain le druide Panoramix.

Ce qui me permettra de vous parler ensuite des agences de voyage dans l'exploration de la conscience, que certains nomment « les sectes ».

Et je terminerai par quelques propos concernant la fin de la V^e République, que j'ai évoquée dans mon livre *Mafia ou Démocratie*, qui porte précisément comme sous-titre *Prophétie pour une VI^e République*.

J'ai moi-même été baptisé, sous le nom de Christian Cotten - le vieil homme en breton - il y a de cela une cinquantaine d'années, dans une secte juive devenue fort célèbre sous le nom d'Église Catholique et Romaine. Depuis, je suis devenu Musulman de cœur et Bouddhiste par la tête et le ventre.

Je m'appelle donc Christian Cotten, je suis psychosociologue, psychothérapeute et je voyage le long de la voie royale et souveraine du (xxx), que les brésiliens appellent la Santa Maria.

En 1999, au lendemain des élections européennes auxquelles je présentai une liste de Politique de Vie, j'ai été kidnappé par la Scientologie, grâce aux Inquisiteurs de l'État français. Oh, rassurez-vous, j'ai réussi à m'échapper, mais cela a laissé des traces. C'est ce

que les sociologues nomment « le syndrome de Stockholm ». Je remercie ici très sincèrement M. Jean Albouy et Mrs Brard et Guyard de m'avoir permis de faire cette expérience, en désignant le nom de ma société de formation du nom infamant de secte qui aurait été filiale de la Scientologie, dans le rapport parlementaire de juin 99. Atteint de ce syndrome de Stockholm, je me suis donc retrouvé en position de défendre « les sectes », phénomène sociétal dont j'ignorai à peu près tout à l'époque. J'ai donc tenté de comprendre ce grand cirque de la chasse aux sectes, qui a fait tant de victimes. Ce que j'ai appris pourra peut-être vous servir.

Mon métier est un métier d'éboueur. Éboueur des têtes, éboueurs des groupes, éboueurs des systèmes, éboueur des poubelles de la République agonisante, dont l'enjeu majeur est bien souvent cette simple question : comment transmuter les violences en paix, tant intérieure que collective, par la force de l'amour et la puissance de la lumière ?

C'est à ce titre que je vais me pencher quelques instants, si vous voulez bien, sur les aventures d'Astérix le Gaulois.

Il se trouve que cette bande dessinée est aussi une très belle leçon de psychologie sociale. Parmi les personnages de ces aventures, nous retrouvons en effet 5 grandes fonctions sociales sans doute universelles dans toutes les cultures humaines.

Il y a tout d'abord le leader charismatique, le blanc chevalier sauveur de princesses, l'intrépide Astérix, meneur d'homme et vaillant guerrier, chef d'entreprise ou directeur marketing.

Puis arrive le directeur de production, l'agriculteur ou l'industriel besogneux, Obélix, qui empile les casques de romains, les menhirs et les sangliers, jusqu'à ce qu'on lui commande d'arrêter.

Apparaît ensuite le Chef Politique, l'homme perché sur son bouclier, d'où il tombe régulièrement pour y remonter avec difficulté. C'est en général Madame qui commande, Bonnemine dans notre village gaulois. Nos hommes politiques actuels n'échappent pas à la règle, quand Madame devient Conseillère de Monsieur le Ministre.

En quatrième position, nous trouvons le noble rôle du bouc émissaire, le bien nommé Assurancetourix : c'est lui que l'on va désigner, ailleurs, dans le monde réel bien plus violent que celui de la bande dessinée, à la vindicte populaire, quand tout va mal, pour le sacrifier sur l'autel, là, tout au centre de l'Église, sous la coupole et sous la croix, pour expier les fautes du collectif. Il se pourrait bien que ceux que l'on a nommés « les adeptes de sectes » aient tenu ce rôle-là depuis quelques années. Il faut savoir que celui qui est sacrifié en tire un bénéfice redoutable, celui de devenir sacré. Que chacun de vous ici, victimes à un titre ou à un autre de ce sacrifice-là, s'en souvienne : votre sacrifice est la porte royale d'entrée vers le sacré. Cela aide à pardonner les Cloportes et leurs agressions.

Et enfin, arrive le druide. La fonction sociale du magicien est une fonction universelle que l'on retrouve dans toute les sociétés humaines, tout près du pouvoir militaire et politique.

Deux grandes familles chez les magiciens : les magiciens blancs et les magiciens noirs, si tant est que chacun ne soit à la fois l'un et l'autre. Ces temps-ci, la planète Terre est aux mains d'un certain nombre de gangs de magiciens noirs : M. G.W. Bush, comme son père, est membre de la secte templière et maçonnique d'idéologie nazie du nom de Skull and Bones, Crâne et Os. Le grand-père Bush était un des principaux banquiers de l'industrie militaire nazie, tout comme aujourd'hui les mafias financières des magiciens noirs sionistes-nazis continuent à contrôler l'essentiel de l'économie et de la politique planétaire.

La fonction du druide, disais-je, est universelle : le petit homme, effrayé par la grandeur de l'univers, a, de toute éternité, besoin d'intercesseurs, qui lui donnent une petite chance de comprendre quelque chose plutôt que rien à cette grande farce cosmique que nous appelons la vie ; le petit homme que nous sommes a besoin de prédire l'avenir et a besoin de savoir comment vivre, comment mourir et comment guérir de ses souffrances. Là est la fonction du druide, grand touilleur d'herbes de guérison devant l'Éternel, dont les grands laboratoires pharmaceutiques sont, ces temps-ci, les héritiers mafieux et criminels.

La chasse aux sectes dont nombre d'entre nous sont ici victimes depuis les années 90 est peut-être en fait une véritable guerre des sectes à l'échelle planétaire, dont l'enjeu est le contrôle des consciences et le formidable marché de la spiritualité et de la santé.

Qu'est-ce qu'une secte ? Je nommerai secte, pour ma part, les agences de voyages de l'exploration de la conscience. Depuis la nuit des temps, l'être humain s'envoie en l'air : par la prière, par le sexe, par la transe, par le jeûne, par les drogues hallucinogènes, par le yoga, la méditation etc., en fait par une multitude de techniques toujours plus nombreuses.

Et c'est ainsi que naissent les gourous, du sanscrit, pour « enseignant de la conscience » : un voyageur part un peu plus loin que les autres, un peu plus vite, découvre de nouveaux paysages, de nouveaux moyens de transport et, soudain, au coin du bois, rencontre... Dieu ou l'un de ses innombrables avatars.

C'est là que les choses se gâtent. Car, bien entendu, Dieu cause. Avec des êtres aussi bavards que les humains, le contraire eut été bien étonnant. Il n'y a aucune expérience humaine dont on dise autant qu'elle est indicible et qui, paradoxalement, remplit autant de bibliothèques que cette fameuse rencontre indescriptible avec le camarade Dieu.

De quoi s'agit-il ? Je n'en sais rien de plus que d'autres, je mets juste mes mots et ma culture sur cette affaire-là. Je parlerai donc d'expansion de conscience : nous sommes là dans l'expérience de la jouissance. Dieu et le sexe, excusez-moi, c'est peut-être bien la même chose, au fond.

C'est bien pour cela que c'est un peu compliqué, d'ailleurs, et que les psychothérapeutes se mêlent autant de l'un que de l'autre, d'érotisme et d'ésotérisme.

Quand l'explorateur de la conscience s'est bien envoyé en l'air - tantrisme, transe, méditation ou hallucinogènes - la tradition chamannique des hallucinogènes est la voie écologique la plus ancienne de l'humanité en matière d'exploration de la conscience - il revient en général avec LA vérité et UNE mission : répandre cette Vérité. La

sienne, bien sûr, que son pote Dieu lui a révélée. Car lui, ce voyageur de la conscience intrépide, est un Pur qui doit répandre le Bien sur terre et l'en débarrasser des Impurs.

Et c'est là que rien ne va plus. Car, en redescendant sur terre, le petit homme qui croyait être devenu un ange est confronté à la stupidité des autres. Il va donc falloir les éduquer, ces Impurs ignares. L'on va donc organiser des voyages - retraites au désert, croisades ou guerres en Irak - pour que les autres, enfin, accèdent à MA vérité. Et on va leur donner un système de croyances, histoire de baliser le terrain, ainsi que quelques modèles comportementaux bien rigides, histoire de calmer les ardeurs désirantes et violentes d'humains incultes et sauvages.

Mais, manque de chance, rien ne marche jamais comme prévu : ces idiots-là ne comprennent rien à MA vérité, qui est LA vérité, puisque c'est la mienne ; et, même, oh, sacrilège, ils prétendent découvrir LEUR vérité, ces irresponsables et ces ingrats qui ne veulent pas reconnaître la primauté de MA Pure Vérité sur toutes les autres.

C'est ainsi que se bâtissent les sectes, par scissiparité et division cellulaire anarchique, c'est ainsi que se bâtissent les guerres de sectes et les inquisitions, les chasses aux sectes et les anathèmes, les exclusions et les guerres de pouvoir.

L'extraordinaire prolifération de multiples sectes depuis vingt ou trente ans est en fait, du point de vue du psychosociologue que je suis, un extraordinaire signe de bonne santé de notre société, un extraordinaire message de créativité et de liberté : une société aux mille sectes comme la nôtre est une société cent mille fois plus libre qu'une société à secte unique, comme l'on veut nous la vendre à coup de publicités, de lois et d'inquisitions.

Les sectes innombrables, créatives et métissées sont précisément l'antidote qu'offrent l'amour et la lumière au totalitarisme de la secte unique, qu'il se nomme Communisme, Libéralisme, Science Officielle et Pharmaceutique ou École Laïque et Républicaine pour ne pas dire maçonnique.

Alors, bien entendu, il y a de grandes agences de voyages, souvent internationales et, à côté de cela, les petites sectes de quartier. Il y a les sectes industrielles et les sectes artisanales, tout comme nous avons Mac Donald et le petit bistrot du coin de la rue.

Et puis il y a des sectes en bonne santé, fluides, ouvertes, tolérantes et les sectes malades, closes, dogmatiques, convaincues de leur pureté et de leur mission divine pour le bien de l'humanité.

Depuis plusieurs vies, je suis un guerrier de la liberté.

Il y a quelques décennies, Sri Aurobindo écrivait ceci : *Le rôle pour lequel fut créé le guerrier, c'est de maintenir la justice, d'empêcher le fort de se livrer à des pillages et de défendre le faible contre l'oppression. C'est pourquoi - dit Sri Krishna dans la Mahabhârata - Dieu créa la bataille et l'armure, l'épée, l'arc et le poignard.*

Ce n'est pas parce que vous avez choisi la voix de l'amour que vous devez accepter les violences des prédateurs et des Inquisiteurs d'État. Merci d'être là pour dire non aux violences de l'État français à l'égard de tous ceux qui explorent à leur manière les chemins de la conscience ; dans le mot non-violence, dont nous nous réclamons tous ici, il y a aussi le mot violence : violence du verbe, violence symbolique, pour faire face, dans l'amour et la compassion, aux violences physiques des Inquisiteurs. Merci à chacun de vous ici d'assumer ce rôle de guerrier de la conscience, il est plus que jamais à l'ordre du jour.

La chasse aux sectes en France a été initiée dans les années 90 à partir d'une opération policière, militaire, financière et mafieuse, à savoir les massacres de l'Ordre du Temple Solaire. Ces massacres ont notamment été organisés et mis en œuvre par un certain nombre de services et d'acteurs de l'État français, impliquant en particulier des organisations occultes maçonniques et templières d'extrême-droite. Et le but était très clair : faire peur et justifier les grandes campagnes de l'Inquisition, puis la loi About-Picard de Chasse aux Sectes, puis, plus récemment, le fameux amendement Accoyer, qui prétend réglementer la profession de psychothérapeute et mettre celle-ci sous contrôle d'État.

Messieurs les Inquisiteurs, les psychothérapeutes compétents sont des hommes libres. Demain, les psychothérapeutes n'iront pas s'inscrire sur vos listes préfectorales de contrôle des consciences, non, les psychothérapeutes compétents deviendront simplement des non-psychothérapeutes. C'est ainsi que leur clientèle fera la différence, entre les psychiatres du contrôle policier et judiciaire, les thérapeutes qui se soumettent au pouvoir de censure de l'État en trahissant les fondements mêmes de leur profession, qui est d'affirmer la liberté souveraine de chaque être face aux violences collectives et tous les autres, à savoir les gourous, les chamans, les coach, les analystes, les directeurs de conscience, mentors, accompagnateurs, guérisseurs, naturopathes et autres médecins indépendants qui revendiquent pour eux-mêmes et pour leurs clients le droit à la différence, le droit à la liberté, le droit à l'expression de soi, le droit au libre choix thérapeutique et à la liberté vaccinale.

Alors, oui, certes, une organisation comme la Scientologie ou d'autres du même genre sont peut-être à la psychothérapie ce que Mac Donald est à la cuisine artisanale : et alors ? Je revendique le droit d'aller certains jours manger au plus vite un sandwich et d'autres jours celui de m'offrir un repas soigné.

Dans le monde de violences dans lequel nous sommes, ce que les médiocres et les sous-équipés du cortex nomment indifféremment « les sectes » en les diabolisant à l'extrême sont sans doute le dernier cadre social qui nous reste où se partage de l'amour : violences dans les entreprises, violences dans les couples, violences dans les relations avec les institutions. Où pouvons-nous partager de l'amour authentique et sans condition ? Eh bien, précisément, le dimanche matin, dans nos sectes. Il se pourrait bien que, justement, « les sectes » soient l'avenir de nos sociétés : car nous en avons tous besoin, à un moment ou à un autre de notre vie. Et j'entends, en ce qui me concerne, avoir le droit de voyager dans les sectes que je choisis, en restant libre d'y entrer et d'en sortir quand je le décide, j'entends être libre de choisir le thérapeute qui me convient, qu'il soit gourou indou ou psychanalyste de Saint-Germain des Près, magnétiseur ou médium channellisé à la sauce New Age.

Le 14 juin prochain s'ouvre à Grenoble un nouveau procès en appel pour l'affaire de l'OTS. Et il se passe dans ce dossier une chose extraordinaire : le psychiatre Abgrall, que tous connaissent ici, cet expert qui pendant des années a soutenu activement la chasse aux sectes, vient d'avouer récemment devant un juge d'instruction : oui, les massacres de l'OTS sont bien une affaire d'État, qui mêlent services secrets, trafics d'armes et organisations occultes. La thèse du suicide en vase clos n'a plus aucune crédibilité et les efforts désespérés de la justice maçonnique pour maintenir cette vérité officielle sont désormais voués à l'échec, à terme : il se pourrait même que cette affaire finisse par emporter la V^e République dans la tombe. Cela nous laissera ainsi la place nécessaire pour inventer un tout autre avenir.

Soyons donc très clairs, Messieurs les Inquisiteurs : les Sectes de France (label déposé auprès des autorités européennes), les psychothérapeutes et les praticiens des médecines libres accompagneront l'euthanasie de la V^e République bien avant que vous ne réussissiez à nous faire taire.

4.15. Très Illustre Frère Pascal Clément, Garde des Sceaux, bravo pour ton courage !

Christian Cotten,

5 septembre 2006

En annexe (voir ci-dessous), notre calendrier de procès 2006-2007, pour accompagner l'euthanasie de la V^è République et de son système de corruption maçonnico-judiciaire.

Très Illustre Frère,

Quelques mauvaises langues qu'il m'arrive d'écouter et qui te connaissent bien te qualifie parfois d'amateur de caviar frais et de lâche.

Si je n'ai pas eu l'occasion, comme quelques-uns de mes amis, de vérifier ton empressement à passer rapidement à la dégustation du caviar avant qu'il ne réchauffe, j'ai aujourd'hui l'opportunité, à l'opposé de leurs jugements sans doute hâtifs, de te féliciter très sincèrement pour ton courage.

En effet, tu as osé l'inespéré pour moi : tu viens de nous faire, à Liliane Portehaut et à moi-même, le grand honneur de porter plainte contre nous pour, précisément, « atteinte à l'honneur de la magistrature ». Quel magnifique cadeau ! Merci à toi, Très Illustre Frère ! Je n'en attendais pas moins d'un honorable avocat franc-maçon comme toi !

Il est vrai que le texte Euthanasie du système de corruption maçonnique de la magistrature française que nos amis de Politique de Vie ont diffusé par la poste en début d'année 2006 auprès de plus des deux tiers des magistrats français n'était pas très tendre pour ces mêmes magistrats (voir ci-après, 4.18).

Merci à tous nos amis de Politique de Vie pour la remarquable efficacité de leur travail de militants, et ce, tout particulièrement à ceux d'entre eux qui, francs-maçons, ont eu le courage de porter le fer là où cela fait mal.

Courage : il va t'en falloir, de fait, pour réussir cette réforme de la magistrature dont tu sembles rêver, depuis que tu travailles à un projet de loi de responsabilisation des magistrats.

Courage : il va en falloir vraiment beaucoup, à toi et, surtout, aux magistrats de la 17^e chambre correctionnelle, si les parquetiers osent aller jusque là, pour nous affronter sur ce dossier de la corruption de la magistrature.

As-tu vraiment mesuré, Très Illustre Frère, tout ce que signifie le texte que nous avons écrit il y a quelques mois déjà, largement diffusé sur Internet et auprès des professions juridiques, où nous prophétisons la fin du système de corruption maçonnico-judiciaire de la V^e République ?

Car, enfin, crois-tu sérieusement que le pauvre Président de la 17^e Chambre Correctionnelle du TGI de Paris, qui commence à se laisser sérieusement de mes comparutions récurrentes devant son tribunal, va pouvoir faire face à tous les témoins de cette corruption que nous ne manquerons pas, Liliane Portehaut et moi-même, de convoquer le jour de notre procès, si celui-ci a bien lieu, ce que j'espère vivement ?

Comment va-t-il faire en effet, ce pauvre Président à qui va toute ma compassion la plus sincère, pour oser regarder en face Charles et Diane Roche, dans le témoignage terrifiant qu'ils auront à faire ce jour-là sur les conditions dans lesquelles leur père, magistrat et criminel, a été assassiné, aux marges si peu marginales d'ailleurs, de l'affaire Alègre ?

V o i r :
<http://www.politiquedevie.net/Justice/AlegreRochevideo271105.htm>

Car tu le sais aussi bien que moi, malgré toutes les tentatives faites par les gangsters concernés, magistrats ou non, d'étouffer le dossier,

les poubelles du Tribunal de Toulouse sont pleines. Pleines de sang, de magistrats et de policiers corrompus, de prostituées assassinées et de trafiquants de drogue, de notables et de tueurs en réunions sexuelles.

Tu le sais, comme le savent aussi nombre de policiers intègres, qui, ces temps-ci, nous encouragent dans notre travail et ont parfaitement compris que le gendarme Roussel est tout sauf fou ou incompetent.

Comment vas-tu gérer cette immonde affaire de mensonges et de crimes au sein même du Tribunal de Toulouse ? Comment vas-tu faire croire à l'opinion publique qu'il n'y a aucune corruption de magistrats dans cette histoire ? N'as-tu pas déclaré toi-même il y a peu que *si ce qui est exposé dans le rapport du procureur Michel Bréart est exact, alors (un certain magistrat) de Toulouse mériterait la peine de mort ?*

Et Grenoble ? Comment vas-tu faire face à l'évidence des mensonges qui, depuis plus de dix ans, ont été mis en œuvre en particulier par un certain Luc Fontaine, magistrat de son état, pour protéger activement les commanditaires et exécutants des assassinats des membres de l'Ordre du Temple Solaire en 94 et 95 ? Même les « experts » ont commencé à avouer, sentant le vent tourner.

Même les grands média, eux aussi, ont commencé à « lâcher le morceau » comme l'on dit familièrement (Maurice Fusier, Radio-France, Yves Boisset, France 2) : tout le monde sait bien désormais que ce meurtre de masse n'a rien à voir avec un « suicide de secte d'illuminés » mais bien avec une « affaire d'État » (déclaration de l'expert au procès le psychiatre Jean-Marie Abgrall devant un juge d'instruction) qui implique politiques et hauts fonctionnaires, policiers, militaires, maçons et templiers occultes, barbouzes, marchands d'armes et porteurs de valises ?

Tu sais aussi bien que moi que le Tribunal de Grenoble a tout fait depuis dix ans pour cacher la vérité aux parties civiles et à l'opinion publique. Comment tes magistrats de la 17ème vont-ils faire face aux accusations accablantes de corruption maçonnico-judiciaire

dans cette affaire ? Comment tes magistrats vont-ils faire face à la plainte pour corruption que je m'apprête à déposer contre Luc Fontaine, en tant que partie civile au procès de l'OTS (Grenoble, octobre 2006) ?

Il y a peu, quelques-uns de nos frères maçons ont reproché à Liliane Portehaut, ardente dénonciatrice des codes étoilés utilisés sur les jugements et autres pièces juridiques par les juristes maçons corrompus ou corrupteurs, pour mieux truander leur monde : *avec vos conneries* (de dénonciation des codes des étoiles et autres signes maçonniques sur les jugements et conclusions d'avocats), *nous avons été obligés de changer nos codes*. De fait, nous voyons désormais apparaître, ici où là, sur quelques jugements, des séries de chiffres bien drôles, en lieu et place des étoiles habituelles...

Dérisoire et ridicule, n'est-ce pas ? Comment les magistrats et autres juristes des réseaux organisés de corruption maçonnique peuvent-ils croire qu'ils vont se sortir d'affaires en transformant leurs étoiles en chiffres ? Huit ans d'âge mental ou Alzheimer ?

Comment est-il possible, dans la même veine, que l'obscur substitut du parquet parisien qui a fait circuler un soit-transmis pour faire auditionner Liliane Portehaut à Grenoble ait osé y faire figurer, encore une fois, ces fameuses étoiles maçonniques ? Pour faire joli ? Il paraît que tu étais fort mécontent, quand l'information t'est parvenue. Navré de causer ainsi chez toi tant de colères et d'impuissances devant la bêtise la plus crasse.

Ah oui, à propos d'étoiles maçonniques, encore une fois : tu ferais bien de regarder de très près un dossier qui commence à mijoter du côté de Lyon et Saint-Étienne, grands tribunaux maçonnico-mafieux s'il en est ; le juge Grenier, juge-commissaire retraité en Tribunal de Commerce, t'a déjà alerté sur les ignobles procédures dont est victime notre ami Preynat, honorable chef d'entreprise dans l'industrie des métaux. Depuis 9 ans, les juristes maçons qui tentent de le spolier font passer une déclaration fiscale pour un acte notarié de partage successoral ou, ailleurs, utilisent mensonges, faux et menaces de fonctionnaires pour le contraindre à fermer une entreprise saine et prospère, au motif qu'elle n'aurait pas obtenu - depuis plusieurs

décennies d'exercice - les autorisations administratives nécessaires à son activité, alors que tout le monde sait bien qu'il s'agit juste de favoriser un concurrent si bien introduit dans les réseaux administrativo-maçons ?

Le monde de la magistrature serait-il, définitivement, le monde du mensonge et de l'escroquerie institutionnalisée ? Il est vrai que, aussi loin que la mémoire humaine peut remonter, jamais un bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Lyon n'a failli : tous francs-maçons. Cela aide, pour organiser les trahisons des clients honnêtes que l'on veut spolier de leurs biens. Comment le préfet de Saint-Étienne réussira-t-il à démontrer qu'il n'est pas corrompu jusqu'au dernier bouton de son habit d'apparat, le jour où nous allons mettre en ligne sur Internet le dossier Preynat, magnifique exemple des procédés mafieux utilisés par les voleurs en bandes organisées qui utilisent les institutions de la République pour leurs petites affaires ?

Je crois que tu vas avoir un gros souci, avec ce dossier de la corruption maçonnico-judiciaire, qui risque fort d'occuper tes rêves jusqu'au prochain changement de gouvernement : il n'y a pas que les magistrats qui pratiquent à grande échelle toutes les formes de corruption diverses et variées. Il y a aussi les préfets et les policiers de petite carrure. Comment vas-tu gérer ce coup-là avec tes amis de la place Beauvau ? Dur, dur, d'être Garde des Sceaux, ces temps-ci.

Vraiment, j'espère que tu auras le courage d'assumer jusqu'au bout ta plainte à notre rencontre, Très Illustre Frère. Quantité de nos amis, de Montpellier, Agen, Albi, Pau, Grenoble, Valence, Lyon..., chefs d'entreprises spoliés par les Tribunaux Mafieux de Commerce et écrasés sous les procédures et les trahisons des avocats-gangsters ou les escroqueries astucieuses des mandataires-liquidateurs de justice, tous sont très impatients de venir en nombre témoigner devant la 17^è Chambre Correctionnelle du TGI de Paris : oui, la magistrature maçonnique, notamment dans nos bien profondes provinces, est très largement corrompue, jusqu'à l'extrémité du plus petit fil de ses robes noires...

Bien. Je crois que tu as parfaitement compris notre message, Très Illustre Frère : le temps des mensonges et de la corruption impunie

et permanente est révolu. C'est la fin. Il va falloir assumer. Cela s'appelle un divorce, entre les élites dirigeantes et les classes moyennes, lorsque celles-ci ont perdu toute confiance et disent non à tous ceux qui ne sont plus ni crédibles ni légitimes. Comme le démontrent les sociologues et les historiens, c'est le plus souvent ainsi que se terminent les systèmes politiques à bout de souffle. Tes magistrats, Très Illustre Frère, à 5 ou 10% près, minorité de rebelles intègres, ne sont plus ni crédibles ni légitimes.

Tu veux responsabiliser les magistrats, dis-tu. Fort bien.

Mais il y a un prix à payer, pour cela : le Pouvoir. Il n'est pas possible de demander à des fonctionnaires d'être responsables s'ils ne sont pas souverains. Là, évidemment, est le grand problème. Tu sais aussi bien que nous que la justice française, en contradiction avec tous les principes fondateurs de toutes les démocraties de cette planète, n'est pas constituée en *Pouvoir* mais seulement en *Autorité Judiciaire*. Tu connais aussi bien que moi constitution et ordonnance de décembre 58, qui met cela en évidence : l'*Autorité Judiciaire* est, *in fine*, sous la dépendance du seul Pouvoir qui compte vraiment dans ce pays, à savoir le Pouvoir Exécutif.

Et tu sais bien aussi que ce n'est pas parce que le Président de la République est censé garantir l'indépendance des juges que ceux-ci sont véritablement souverains : un juge, demain, sera procureur et donc, soumis directement au pouvoir de la Chancellerie ; il est donc logique qu'il préfère se soumettre dès maintenant, histoire de protéger sa carrière...

La seule réforme qui vaille du système judiciaire ne pourra donc qu'être celle-ci : la constitution d'un véritable Pouvoir Judiciaire indépendant du Pouvoir Exécutif, impliquant vraisemblablement la séparation des deux métiers fondamentaux de magistrat, juge et procureur.

Es-tu prêt à assumer cette réforme-là ou va-t-il falloir attendre la fin de la V^e République ? Dans un cas comme dans l'autre, nous sommes bien face à une réforme constitutionnelle, pour le moins.

La seconde grande tâche à laquelle il va falloir t'atteler risque d'être encore plus complexe : comment séparer l'État et l'Église Maçonnique ?

Tu sais bien, Très Illustre Frère, que le serment maçonnique que tu as prononcé t'engage tout autant à violer les lois de la République, si nécessité il y a pour un Frère ayant besoin d'être protégé. Tu sais aussi que le viol de ce serment coûte la vie. Comment alors rendre compatibles le serment maçonnique et le serment de magistrat ? L'incompatibilité est ici radicale, totale et définitive ; là est bien le problème d'ailleurs, qui permet à tant de magistrats de se sentir, *in fine*, la conscience à peu près tranquille : puisque je protège un Frère, alors ma conscience est saine et sauve, même si je viole les lois de la République, qui, après tout, n'existe historiquement que grâce aux Frères... Insoluble, cette histoire.

Dans leur radicalité latine, les Italiens ont interdit la Franc-Maçonnerie aux magistrats. Dans leur sécheresse anglo-saxonne, les Anglais imposent la transparence et la sortie de l'occulte ; un jour ou l'autre, là aussi, il va falloir trancher : tu ne pourras pas éviter une réforme du système judiciaire sans cette clarification. Un magistrat ne peut pas rester indépendant et intègre et prêter en même temps le serment de protéger ses Frères en toutes circonstances : cette contradiction est le point de départ de toute la corruption maçonnique qui constitue aujourd'hui la plaie fondamentale de notre système judiciaire.

Mais qui dit Pouvoir indépendant dit aussi, du moins sous nos contrées, contrôle démocratique. Il va nous falloir, ici, beaucoup d'imagination et de créativité : comment instaurer un Pouvoir Judiciaire digne de ce nom, c'est-à-dire effectivement indépendant du Pouvoir Exécutif mais qui soit en même temps placé sous contrôle effectif de la souveraineté populaire ?

Vaste question : jamais dans l'histoire une fonction sacerdotale - la magistrature n'est qu'un aspect de celle-ci, du prêtre au médecin, robes noires ou blouses blanches - n'a accepté de se placer sous le contrôle des masses plébéiennes... Il se pourrait tout de même qu'il faille un jour y venir, à l'élection de quelques magistrats par les

électeurs, histoire que le haut de la pyramide ne reste pas sous la dépendance d'une caste auto-référencée et placée exclusivement sous le contrôle de ses propres membres, dont on sait bien qu'elle ne peut que dériver vers l'abus de pouvoir.

Je ne te persécuterai pas plus longtemps, Très Illustre Frère : à toi de démontrer ta réelle volonté de vider les poubelles de la magistrature française et de faire en sorte qu'elles ne se remplissent plus du sang ou des larmes injustifiées des justiciables et citoyens honnêtes de ce pays qui attendent de l'État un service public de justice sain et honnête.

Nous restons bien entendu à ton entière disposition pour t'y aider.

Sois assuré, Très Illustre Frère, de notre fraternelle compassion.

Christian Cotten

PS. Que mes lecteurs habituels se rassurent : je ne suis pas plus Franc-Maçon que Témoin de Jéhovah, Bouddhiste, Scientologue, Hindouiste, Raélien ou Musulman Soufi. À moins que je ne sois aussi un peu de tout cela... : baptisé enfant inconscient dans une secte juive du nom d'Église Catholique et Romaine, converti de longue date, voyageur de la conscience, à de multiples religions ou sectes, psychosociologue caractériel de la liberté souveraine...

Annexe : notre calendrier de procès 2006-2007, pour accompagner l'euthanasie de la V^e République et de son système de corruption maçonnico-judiciaire...

Dans le cadre des activités de recadrage pédagogique de la magistrature et de la haute fonction publique menées par certains acteurs de Politique de Vie, voici le calendrier qui présente quelques procès qui risquent d'être fort instructifs.

1. En septembre, les 19, 20, 21 et 22, aux Assises d'Évry (palais de Justice d'Évry, 10 h), Jean-Michel Jacquemin et Fabien Baron seront parties civiles face à l'auteur d'une agression particulièrement violente commanditée par certains acteurs de l'État, dans le but d'éliminer Jean-Michel Jacquemin, auteur reconnu de nombreux livres sur les mensonges et manipulations des autorités à propos des conséquences de Tchernobyl sur notre santé. Voir ci-dessous : Tchernobyl, Cancer et tentative d'assassinat d'un journaliste trop gênant.

2. En octobre, Christian Cotten sera partie civile au procès en appel de Michel Tabachnick, dans l'affaire de l'OTS. (Cour d'Appel de Grenoble, nouveau Palais de Justice, à partir du 24 octobre, 10 heures). Certains - magistrats, policiers, Frères, fonctionnaires, journalistes, chasseurs de secte... - vont avoir très chaud. Ce procès va aider considérablement le processus d'euthanasie de la V^e République. Voir :

<http://www.politiquedevie.net/OTS/ConclusionsProcesOTSGrenoble14juin04.htm>

3. En octobre toujours, Christian Cotten et Smaïn Bedrouni comparaitront devant le 17^{ème} chambre correctionnelle du TGI de Paris (Palais de Justice, 13 h 30, le jeudi 19/10), à la demande de Mme Michèle Alliot-Marie, Ministre de la Défense, suite à la mise en cause de certains agents de l'État français dans les massacres des populations algériennes dans les années 90, sous couvert des faux GIA vrais groupes armés au service des États. Voir ci-dessous : 4.5. Combien de Parisiens vont-ils mourir cet été dans un vrai-faux attentat terroriste-islamiste ?

4. En novembre, le jeudi 2, c'est un certain Nicolas Sarkozy qui poursuit Christian Cotten devant la même 17^{ème} chambre correctionnelle du TGI de Paris. Petit Nicolas n'est pas très content que Christian Cotten l'ait mis en cause dans les attentats de Madrid. On le comprend. Pourquoi aucune des plus hautes autorités de l'État, consultées très attentivement sur l'opportunité de publier ce texte, n'ont-elles jugé utile d'éviter sa publication ? Voir :

<http://www.politiquedevie.net/Europe/SarkozyMadridMars2004.htm>

5. Le 8 décembre, toujours devant la 17^è, Smaïn Bedrouni est poursuivi par le juge d'instruction Péries, dans une magnifique affaire de manipulation politico-policière bien de chez nous, aux termes de laquelle notre ami aurait envoyé par courrier anonyme des menaces de mort à quelques-uns des groupuscules sionistes de la capitale. Amusant et grossier. J'y serai témoin.

Voir ci-dessous : 4.6. Lutte contre le terrorisme d'État : plainte pour corruption contre le juge d'instruction Jean-Louis Péries, TGI de Paris.

6. En février 2007, toujours devant la 17^è chambre correctionnelle du TGI de Paris, un procès fait à Christian Cotten pour la mise en cause de M. Sarkozy et de ses fonctionnaires dans les émeutes de 2005 en banlieue (8 février 2007, 13 h 30). Voir :

<http://www.politiquedevie.net/Etats-Unis/NicolasSarkozycoupdetat.htm>

7. En février toujours, un procès contre Christian Cotten intenté par Mme Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris suite au dossier Carte des Sectes à Paris - 20 février 2007, 13 h 30, 17^è Correctionnelle du TGI de Paris.

Voir ci-dessous : 4.23. La Mairie de Paris va-t-elle bientôt publier la carte des bars gays de la capitale et organiser la chasse aux homosexuels ?

8. En mars 2007, un procès contre Michel Langinieux et Christian Cotten pour la publication du dossier Amiante à Censier qui met quelque peu en cause quelques hauts fonctionnaires de notre État-menteur (29 mars, 17^è TGI de Paris, 13 h 30).

Voir ci-après : 4.21. L'amiante détruit-il le néo-cortex fonctionnaire ?

9. Et, pour finir la saison prochaine en beauté : une plainte en cours d'instruction, faite par M. le Garde des Sceaux lui-même, un certain TIF du nom de Pascal Clément, à l'encontre de Christian Cotten et Liliane Portehaut, suite à la publication de leur texte « L'euthanasie du système de corruption maçonnique de la magistrature française » qui a beaucoup plu à de nombreux magistrats parmi tout ceux qui ont eu la chance de le recevoir par la poste.

Voir ci-dessous : 4.18. Euthanasie du système de corruption maçonnique de la magistrature française.

Il va sans dire que Christian Cotten et ses amis comptent beaucoup sur un public nombreux lors de tous ces procès : c'est au sein des tribunaux que va se jouer dans les prochains mois la fin de la V^è République. Le procès intenté par M. le Ministre de la Justice arrivera à point : 28 septembre 2007, aux dernières nouvelles.

4.16. Palmarès des Tribunaux Mafieux - Petite leçon à quelques magistrats

Conclusions de Christian Cotten devant le TGI de Valence le 24 mai 2005

Ce texte fait suite au Palmarès des Tribunaux Mafieux publié en octobre 2004. Voir www.politiquedevie.net, dossier Violences judiciaires.

Sauf erreur, il est du devoir d'un Tribunal Correctionnel de juger des actes délictueux commis par un prévenu en fonction du contexte des actes et de la personnalité de leur auteur. Il sera donc demandé au Tribunal de céans de prendre en compte le contexte spécifique des actes incriminés dans la présente procédure et les paramètres particuliers de la personnalité du prévenu.

Sur les faits, j'ai effectivement écrit et publié ce qui m'est reproché, à savoir *le Mandataire mafieux Alain Madonna, invente plus d'un an après etc.*, comme précisé dans la citation de M. le Procureur.

Je confirme l'intégralité de mes écrits et les assume pleinement. Il s'agira donc ici de les justifier en les replaçant dans leur contexte. Car c'est en effet une lourde responsabilité, que j'assume, d'accoler le qualificatif de « mafieux » au nom d'un homme, d'une part et à une fonction judiciaire d'autre part.

Le dictionnaire Petit Robert donne cette définition du terme « Mafia » :

Mafia ou maffia [mafja] n. f.

- 1866; mot sicilien : *hardiesse, vantardise*.

- La Mafia (n. pr.) : réseau d'associations secrètes siciliennes très puissant, qui contrôle le pays par le racket et la loi du silence (Voir : omerta) (cf. Syndicat du crime). Un parrain de la Mafia.

Organisation similaire. Membre de la mafia japonaise (Voir : yakusa), chinoise Voir : triade.

Par ext. (1933) : association secrète servant des intérêts privés par des moyens plus ou moins illicites. Voir : bande, clan. *Il s'est formé une conspiration, une bande complice, une mafia* (Giraudoux). La mafia de la drogue.

Par ext. (non péj.) : groupe solidaire uni par un intérêt particulier. Voir : coterie. *Une petite mafia de collectionneurs. Bonne famille, bien pensant, des espérances, et la mafia des X* (Butor).

Et pour « mafieux » :

mafieux ou maffieux, ieuse, adj. et n.

1980, -1969; de mafia

De la Mafia (1°). *Faire tomber une à une toutes les têtes de l'hydre mafieuse* (Libération, 1987). - N. : mafioso.

Si j'étais de mauvaise foi, je dirais que le terme Mafia, au sens de « groupe solidaire » tel que défini ci-dessus peut parfaitement ne pas être péjoratif, comme le précise le dictionnaire. Dans ce cas, il ne saurait donc y avoir atteinte à l'honneur : en effet, il peut parfaitement être acceptable qu'un homme, fût-il mandataire de justice, fasse partie, y compris dans l'exercice de ses fonctions, de tel ou tel « groupe solidaire », entendu de façon non péjorative.

Mais je n'ai pas utilisé dans mes écrits ce terme sous cette acception-là, mais bien en tant que terme péjoratif, où « mafia » et, par extension, « mafieux », sont deux termes relatifs à une « association secrète servant des intérêts privés par des moyens plus ou moins illicites. » (Le Petit Robert).

Dans ce sens-là, il y a bien volonté de ma part de procéder à une dénonciation publique face à des délits commis en bande organisée au profit d'intérêts privés. Je comprends donc aisément le fait que certaines personnes pensent que l'honneur et la considération de M. Alain Madonna aient été atteints par ces propos. Je compatis à la souffrance humaine de se sentir ainsi atteint dans son honneur et comprend tout à fait les sentiments désagréables ressentis par la partie civile. Je confirme cependant mes écrits dans cette affaire. Pourquoi ?

Il me faut tout d'abord préciser que le texte en cause n'est pas seulement un article de presse Internet mais aussi et avant tout un document pédagogique. Ce document pédagogique, écrit et publié par le psychosociologue que je suis, se situe dans un cadre théorique, conceptuel, épistémologique et éthique bien précis. Le Tribunal me permettra ici de revenir quelque peu dans le passé.

Début 1994, 60 professionnels de la formation et des ressources humaines, responsables d'entreprise ou consultants, se sont réunis dans mes bureaux de l'époque et ont pris la décision de concevoir et mettre en œuvre pour les trente années suivantes une vaste opération de Formation Professionnelle Continue destinée à un public bien précis, à savoir le personnel politique et administratif de ce pays et donc, plus particulièrement, les membres de la haute fonction publique et les membres du personnel de l'administration judiciaire, plus communément désignés sous le terme de magistrats, auxiliaires et professionnels de la justice y étant associés.

Le document en cause aujourd'hui donc d'abord être lu comme un acte de recadrage pédagogique destiné tout particulièrement à la formation de certains membres de la magistrature française. Le but de cet acte de recadrage pédagogique est double. À l'origine de la décision des professionnels évoqués ci-dessus, le constat difficile de la baisse radicale du niveau de compétences intellectuelles des personnels politiques et administratifs de cette région Européenne du nom de « France ».

En effet, nombre de nos concitoyens, tout particulièrement parmi les professionnels des neurosciences et de la psychologie sociale appliquées à la Formation Continue, savent depuis longtemps déjà qu'existe dans ces populations un déficit cognitif majeur, qui se manifeste notamment par la très faible utilisation du potentiel neuronal de leurs cerveaux par les fonctionnaires et les politiques et, d'autre part, par les résultats déplorables obtenus par ceux-ci en termes de bien-être social et économique des populations dont ils ont la charge politique et morale.

Par ailleurs, force est de constater que nous vivons dans une société particulièrement violente où les institutions de l'État sont elles-

mêmes directement responsables de très nombreuses violences dites « institutionnelles » par les scientifiques qui les observent et les étudient, et qui font chaque jour des dizaines de victimes.

Ainsi, le but de cette opération de Formation Professionnelle Continue du personnel politique et, pour ce qui nous occupe ici, celle du personnel de l'administration judiciaire de l'État français, est-il aussi de permettre un repositionnement des pratiques administratives et judiciaires dans le sens du respect de la morale républicaine fondamentale et ce, en accroissant de façon significative le niveau vibratoire de la conscience des acteurs concernés et leurs capacités cognitives.

En effet, force est de constater que, à ce jour, la morale républicaine n'est plus respectée dans ce pays et que nous connaissons un divorce radical entre les citoyens de base et leurs élites. Le contrat social de base, qui implique la protection des citoyens par les autorités, non seulement, n'est plus respecté mais il est gravement violé chaque jour dans de multiples tribunaux, notamment ceux du Commerce, puis, ensuite, par les chambres civiles ou pénales.

Pourquoi le système judiciaire français, en particulier, n'a-t-il plus aujourd'hui la confiance de la majorité des citoyens ? Je fais partie, en ce qui me concerne, des personnes qui pensent qu'un pays démocratique a besoin d'une institution judiciaire intègre, pérenne et prospère, capable de gérer efficacement les violences sociales.

Or, aujourd'hui, je constate que ce système, dans sa globalité, génère lui-même beaucoup plus de violences qu'il n'en règle, ce qui est totalement antinomique avec ses missions fondamentales et lourdement dangereux pour la démocratie et la République. Je veux croire pourtant qu'il y a dans ce pays un certain nombre de magistrats honnêtes et intègres. J'en ai certains jours la démonstration comportementale vérifiable par des observateurs neutres.

Mais nous savons tous aussi ici même que ces qualificatifs « honnêtes et intègres » ne peuvent plus à ce jour être utilisés pour un trop grand nombre de magistrats français et d'auxiliaires de justice, avocats compris. Les succès en librairie - et surtout la perti-

nence ou la qualité de leurs auteurs - sur le thème de « La mafia des Tribunaux de Commerce », pour reprendre un titre connu, en témoignent.

Il n'est pas utile de s'étendre plus avant : il suffira de rappeler le titre du rapport parlementaire de M. Colcombet, *Une justice en faillite ?* ou les termes utilisés dans ses interventions orales ou écrites par Mme Perrette Rey, Présidente du Tribunal de Commerce de Paris et de la Conférence des Tribunaux de Commerce, qui parle très clairement des « prédateurs » qui sévissent autour et au sein même des Tribunaux de Commerce.

J'ai moi-même sur mon bureau plusieurs dizaines de dossiers de victimes de violences judiciaires, pour lesquelles le qualificatif de « mafieux » s'applique de façon indiscutable. « Mafieux » n'est plus alors qu'un synonyme du terme employé par Mme Perrette Rey, « prédateurs ». Faut-il donc poursuivre Mme Perrette Rey pour atteinte à l'honneur des magistrats des Tribunaux de Commerce ?

Le dossier de M. Magaud qui concerne aujourd'hui M. Madonna n'est qu'un exemple de ces multiples affaires de spoliation violente de trop nombreux chefs d'entreprise par des prédateurs agissant en bandes organisées au sein du système judiciaire. Les plus hautes autorités de l'État le savent et certains de ses représentants osent le dire. Faut-il les envoyer en prison pour avoir dénoncé un réel difficile à regarder en face et dans lequel trop de complices profitent des miettes des escroqueries, savamment réparties entre tous les acteurs ?

J'ai ici même entre les mains un livre récent, intitulé *Arrêtons le massacre*, de Didier Loisel et François Bourlet, qui met en évidence ces réalités sociologiques manifestes.

Nous savons tous ici dans cette salle que les institutions démocratiques de la République Française et, singulièrement, ses institutions judiciaires, sont utilisées de façon permanente par des « associations secrètes servant des intérêts privés par des moyens plus ou moins illicites. ». Des « Mafia », donc, selon le Petit Robert.

C'est du réel, même et surtout s'il est difficile à accepter et regarder en face.

Nous savons tous aussi que ces associations secrètes utilisent pour leurs fins d'autres associations, occultes elles aussi, je veux en l'occurrence parler des loges dites « maçonniques ». C'est sans aucun doute une très bonne chose qu'un nombre significatif de magistrats français appartiennent à la Franc-Maçonnerie. Comme tout groupe philosophique, plus communément désigné sous le terme péjoratif de « secte », la Franc-Maçonnerie cherche et transmet la lumière et agit pour éveiller les consciences.

Le problème est que la lumière de la Franc-Maçonnerie, désormais, brille comme une ampoule de 40 watts dont les filaments s'apprêtent à griller définitivement. Dans le même temps, des milliers de citoyens de ce pays ont atteint un niveau vibratoire de conscience et d'utilisation de leurs capacités neuronales comparables à la puissance de la lumière des faisceaux laser.

Je ne m'étendrai donc pas sur ces faits bien étranges : que viennent faire ces triangles sur certains des jugements de liquidation de M. Rémi Magaud, tout comme on les trouve sur de trop nombreuses conclusions d'avocats dans tous les Tribunaux de France ? Si ce n'est, précisément, pour rappeler la complicité active attendue des membres de ces sociétés secrètes agissant au sein même de la justice ?

Je ne m'étendrai pas non plus sur tous les détails du dossier de M. Magaud, qui fondent très largement le qualificatif de « mafieux » utilisé dans mes écrits : Mme Liliane Portehaut et son avocat les ont exposés avec précision. Pour ma part, je me contenterai de dire ceci : l'analyse sémantique et psychosociologique des nombreuses pièces que j'ai eues entre les mains, ainsi que leur décodage juridique, mettent en évidence plusieurs points importants.

Les jugements de liquidation font apparaître un nombre impressionnant d'approximations et de distorsions majeures de la réalité des faits, qui témoignent d'un niveau cognitif totalement indigent de la part des rédacteurs des écrits en question.

Par ailleurs, la procédure suivie est intégralement « abracadabran-tesque », pour reprendre un qualificatif familier à M. le Président de la République lui-même, puisque M. Magaud a bénéficié en une année de pas moins de deux mises en redressement judiciaire suivies de deux liquidations, exactement pour le même dossier, en une sorte de bégaïement institutionnel mis en œuvre successivement par le Tribunal de Bourgoin-Jallieu puis par celui de Valence.

Faut-il rappeler que ce bégaïement, fondé sur le dessaisissement du Tribunal de Bourgoin au profit de celui de Valence s'est fait en même temps que celui de plusieurs autres dossiers comparables et ce, précisément, suite à une plainte portée devant la CEDH et suites aux interventions de celle-ci auprès des autorités de ce pays ?

Cette répétition juridiquement aberrante a-t-elle eu d'autres buts que celui de permettre la fabrication de créances qui, précisément, n'existaient pas lors de la première liquidation et n'ont d'ailleurs jamais été produites par le mandataire de l'époque, un certain M. Bermond ?

Comment se fait-il que la comparution d'aujourd'hui soit fondée sur l'unique plainte de M. Madonna et que M. Bermond, pourtant tout autant mis en cause que lui, n'ait pas porté plainte contre nous ? Serions-nous face à quelqu'un qui ne se sent pas diffamé par mes propos, tout simplement parce qu'ils sont, certes, durs pour les sensibilités personnelles mais parfaitement réalistes et fondés ?

Je ne reviens donc pas plus sur le fait que les créances produites par M. Madonna n'ont jamais été vérifiées par quiconque et que, bien entendu, les doutes les plus graves subsistent intégralement à ce jour quant à leur réelle valeur et acceptabilité.

Le résultat des violences judiciaires et institutionnelles subies par M. Rémi Magaud sont bien plus graves que l'atteinte à la sensibilité émotionnelle personnelle de M. Madonna écorchée par mes écrits : M. Magaud, comme tant de chefs d'entreprise victimes comme lui des « prédateurs » des Tribunaux de Commerce, est, à ce jour, ruiné, psychologiquement détruit, socialement diffamé, menacé au quotidien d'entraves majeures à son exercice professionnel par

certaines complices des prédateurs « s'il n'accepte pas de se taire dans cette affaire » et ce après avoir été expulsé illégalement de son domicile personnel par un huissier d'ailleurs finalement condamné pour ces faits.

Or, étrangement, je constate aujourd'hui que ce sont les citoyens qui dénoncent les prédateurs et les mafieux, qui sont poursuivis par la justice. Je m'interroge, M. le Président.

L'espace dans lequel nous nous trouvons en ce moment même, celui de l'exercice de la justice, est un espace sacré. Son enceinte et son accès sont protégés de toute violence extérieure, précisément parce que l'espace judiciaire doit permettre de restaurer la paix entre les victimes et les délinquants, entre les citoyens et la société, par la juste indemnisation des victimes et la sanction des délinquants et criminels.

De même, je considère, comme tant d'autres concitoyens, que le contrat républicain est, lui aussi, un élément sacré fondateur de notre société démocratique. Or, aujourd'hui, ces deux espaces sacrés, celui de la justice et celui du contrat républicain sont violés quotidiennement : les chefs d'entreprise qui s'adressent aux autorités administratives et judiciaires demandent aide et protection et reçoivent violences, ruine, diffamation et spoliation de leurs outils de travail ; et ce à un moment où toute notre société a précisément besoin de chefs d'entreprises dynamiques, créatifs et courageux : au lieu de les aider, nous les tuons professionnellement. C'est inacceptable autant qu'absurde et destructeur pour notre société toute entière.

Il s'agit en réalité d'un double viol, symboliquement comparable au viol d'un enfant par un adulte : nous sommes ici dans l'ordre du sacrilège. Le sacrilège, en ce qu'il viole les limites entre la barbarie et la civilisation, appelle une sanction radicale : d'où le caractère particulièrement radical et symboliquement violent de mes écrits.

En effet, il ne peut y avoir de recadrage pédagogique, lorsque celui-ci est rendu nécessaire par l'entêtement des élèves, que par la mise en oeuvre d'un choc émotionnel, qui va ensuite provoquer dans un système ou chez une personne une remise en cause salutaire qui

autorisera ensuite un apprentissage. Les professionnels de la formation savent tous que ce sont les personnes qui ont le plus besoin de formation qui sont les moins volontaires et les plus résistantes.

Le but de mes violences symboliques et verbales, ici, est donc bien celui-là : permettre aux magistrats intègres de ce pays de se débarrasser des prédateurs qui utilisent loges maçonniques et institutions judiciaires pour satisfaire, par des pratiques délictuelles fortement ancrées dans une culture collective qui garantit l'impunité, voire par des crimes trop souvent impunis, des appétits privés et contraires au bien commun.

Les magistrats intègres ont beaucoup de travail à faire dans ce domaine et c'est mon devoir d'éboueur - autre terme pour « psychosociologue » et « psychothérapeute » - est de les y aider. J'assume donc et suis même particulièrement fier de mes écrits, en ce qu'ils servent avant tout l'intérêt collectif.

Bien sûr, M. Madonna, dans cette affaire, joue aujourd'hui le rôle fort désagréable du bouc émissaire : il ne représente ici qu'un système et une culture désormais obsolète qu'il s'agit bien de faire évoluer par toutes les ruptures nécessaires.

Je n'ai personnellement, c'est bien évident, aucune animosité personnelle envers cet homme : il est, sans doute, *in fine*, lui-même victime d'un système totalement pathologique qui le contraint à s'insérer dans une collectivité qui a connu, depuis des décennies, de lentes dérives qui deviennent aujourd'hui si manifestes et si intolérables que ce sont les citoyens eux-mêmes, face à l'impuissance des politiques, qui se chargent désormais de provoquer les ruptures institutionnelles, culturelles et intellectuelles nécessaires pour que notre pays retrouve sa santé psychosociale.

Personne ici n'échappera donc au nécessaire accompagnement de l'euthanasie de la V^e République et donc, à celle de ses institutions judiciaires actuelles, tout simplement parce que la majorité des citoyens de ce pays ne veulent plus de ces violences institutionnelles bien trop souvent mafieuses, délictuelles ou même criminelles.

En conclusion, je demande au Tribunal de céans de bien vouloir me condamner le plus lourdement que la loi le lui permet : je suis déjà ruiné depuis longtemps, cette condamnation sera donc une plaisanterie supplémentaire à tout ce dossier qui, en lui-même, constitue un magnifique gag pour humoristes en panne d'inspiration.

Je demande en outre au Tribunal de céans de bien vouloir condamner en même temps Mme Perrette Rey, Présidente de la Conférence des Tribunaux de Commerce et Présidente du Tribunal de Commerce de Paris : le terme « prédateurs » qu'elle emploie elle-même à propos de certains acteurs des Tribunaux de Commerce est tout autant péjoratif que le terme de « mafieux » que j'emploie personnellement. Il est vrai que Mme Perrette Rey utilise ce mot de façon générale et moi le terme « mafieux », dans le cas d'espèce, de façon personnalisée. Mais l'intention et les faits sont bien les mêmes : il y a atteinte à l'honneur ou à la considération des acteurs en question, dont fait partie M. Madonna.

Il ne peut donc y avoir justice dans cette affaire que si je suis condamné en même temps que cette femme honorable et magistrate intègre qui, elle aussi, ose dire tout haut ce que tout le monde sait et que certains disent tout bas. Ma condamnation sera ainsi toute à mon honneur.

Dans tous les cas, quelque soit votre décision, M. le Président, il est très clair que dans la présente affaire, ce sera l'utilisation mafieuse des institutions de la République par des réseaux occultes de mal-faiteurs qui sera condamnée par votre jugement.

Et ce sera justice.

4.17. Corruption judiciaire et mort de la V^e République : l'annonce du 20 février 2006 à Grenoble

Tribunal Correctionnel de Grenoble, 20 février 2006, 14 h.

Témoignage de M. Christian Cotten pour M. René Forney, prévenu et requérant, accusé d'outrage à magistrat par M. Luc Fontaine.

J'apporte au tribunal de céans, à la demande de M. René Forney, mon témoignage de psychosociologue expert auprès d'un certain nombre d'organisations internationales non gouvernementales, en matière de transparence administrative, en matière de lutte contre la corruption dans les systèmes démocratiques et de lutte contre les utilisations délictuelles et criminelles des institutions démocratiques par des sociétés occultes.

C'est à ce titre que j'ai réalisé au cours des vingt dernières années un certain nombre d'études psychosociologiques et ethnologiques au sein de différentes tribus d'agents administratifs de l'État français, agissant au sein de différents types d'institutions et autres sous-systèmes de fonctionnaires censés être au service du Peuple Souverain de France.

J'ai publié les données de nombreuses études ethnographiques sur mon site Internet <http://www.politiquedevie.net> sous forme de dossiers à visée pédagogique de recadrage de certaines catégories de personnel de l'État français, et plus particulièrement les agents administratifs de l'autorité judiciaire désignés habituellement par le terme de magistrats.

J'ai notamment réalisé ainsi plusieurs centaines d'heures d'entretiens individuels et plusieurs dizaines d'interviews de groupe, tant auprès de professionnels du droit que de justiciables citoyens souverains du peuple français. J'ai utilisé pour ce faire les méthodes classiques de la psychologie sociale et la méthode ethnologique de l'observation participante, qui m'a conduit à étudier attentivement le fonctionnement du système judiciaire français, tantôt comme plaignant ou victime, tantôt comme prévenu devant une chambre cor-

rectionnelle, tantôt comme témoin dans différents procès, tantôt comme partie civile ou encore comme représentant de victime.

Une synthèse intermédiaire de ces travaux d'étude répartis sur plus de dix ans dans différentes régions françaises me conduit ce jour à mettre en évidence les deux principales conclusions suivantes, dont je pense qu'elles sont particulièrement susceptibles d'éclairer le tribunal de céans quant à la présente affaire et plus particulièrement quant au contexte psychosociologique et politique dans lequel s'inscrivent les faits reprochés à M. René Forney.

Au regard tant du droit supranational que du droit national, relatif en particulier aux Droits de l'Homme, dans le cadre plus global des systèmes de valeurs éthique et juridique qui fondent les États démocratiques et de droit, la première conclusion de mes travaux aboutit à l'affirmation suivante :

en opposition frontale avec les missions fondamentales qui sont les siennes, le système judiciaire français et les différents corps des agents administratifs de l'autorité judiciaire constituent un système créateur net de violences sociales d'origine institutionnelle.

Autrement formulé, le système judiciaire français est directement auteur et créateur de violences parfois extrêmes dont sont victimes des milliers de justiciables, alors que la mission fondatrice qui lui a été confiée par le Peuple Souverain de France est, tout au contraire, d'apaiser les violences sociales.

La démonstration justifiant ces assertions est aujourd'hui, malheureusement, très aisée à développer. Sont parfaitement accessibles dans ce pays, pour peu que l'on se donne la peine de tendre l'oreille, les témoignages poignants de centaines de chefs d'entreprise spoliés et détruits par les systèmes mafieux de bandes organisées autour des Tribunaux de Commerce, qui incluent mandataires de justice, magistrats corrompus, notaires et autres professionnels du droit ou hommes de main.

De même, des milliers de personnes âgées, mises abusivement sous tutelle, sont-elles chaque année dépouillées et volées, comme leurs familles, au profit d'un système para-étatique qui utilise la cor-

ruption des magistrats pour enrichir quantité d'acteurs sociaux aux dépens des justiciables ordinaires.

Des dizaines - des centaines ? - d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance sont vendus au profit de gangsters qui utilisent l'État pour s'enrichir en entretenant des réseaux de prostitution qui ont pour utilisateurs mondains notables divers et membres des élites politico-administratives.

Il est devenu évident aujourd'hui, aux yeux de centaines de milliers de citoyens souverains du peuple de France qu'un justiciable ordinaire qui vient demander de l'aide à l'État en s'adressant au système judiciaire y entre le plus souvent en bonne santé, en disposant de revenus et/ou d'un patrimoine, d'une famille et d'un métier, et a de très grandes chances de ressortir des griffes de la machine infernale à laquelle il s'est adressé, dix, quinze ou vingt ans plus tard totalement détruit, ruiné et malade lorsqu'il n'est pas mort.

Je ne peux plus aujourd'hui compter les milliers de citoyens membres de minorités ethno-spirituelles diverses, parmi les populations arabo-musulmanes ou autres membres de minorités désignées de façon parfaitement discriminatoire comme « sectes », qui sont littéralement persécutées par l'État, par l'intermédiaire de différents acteurs administratifs, qui agissent en véritables bandes organisées au sein même des institutions de l'État, pour continuer à exercer en toute impunité diverses opérations de prédation économiques et financières.

Je crois savoir que les autres témoins convoqués à ce procès - M. Rémi Magaud, M. Charles-Louis Roche, M. Alain Lizeretti, M. Hubert Delompré, Mme Liliane Pichenot-Portehaut - illustreront précisément par leurs propos ce que j'écris ici.

Dans le même temps, force est de constater, en parfaite synchronicité d'ailleurs avec le récent rapport de M. Alvaro Gil-Roblès, Commissaire Européen aux Droits de l'Homme, que nos prisons entassent dans des conditions indignes les plus pauvres et les plus démunis de notre société, comme si la seule réponse que l'État était désormais capable d'apporter aux violences socio-économiques était

une dose supplémentaire de violences, dans des spirales paroxystiques pour le moins très alarmantes sur l'état de santé psychosocial de la population de ce pays.

Dans le même temps, force est de constater, comme le soulignent publiquement certains magistrats courageux, un extraordinaire développement de la délinquance financière, où quantité de délinquants en col blanc trop souvent commanditaires de crimes utilisent leur influence au sein de réseaux de sociétés occultes, pour échapper à des juges d'instruction de plus en plus impuissants pour lutter contre le crime organisé et les auteurs de violences.

Enfin, des milliers de témoignages le confirment chaque jour : l'accès au droit et à la justice est devenu totalement inégalitaire, lorsque seuls les justiciables disposant de revenus très au-dessus de la moyenne accèdent à des défenseurs efficaces, quant les petits sont condamnés à subir les trahisons et les pressions financières répétées de leurs avocats.

Seconde conclusion : non seulement malade de ses violences, qui se retournent de plus en plus contre lui, le système judiciaire français abrite aujourd'hui en son sein des réseaux occultes de protection active de certaines bandes organisées de criminels qui utilisent les institutions de l'État pour commettre leurs crimes en toute impunité. Ces faits sont bien plus graves encore.

Le 1er juin 2001, M. Luc Fontaine, poursuivant dans le procès de ce jour, a transmis à M. Gérard Dubois, quelque jours avant que celui-ci ne prononce le verdict du procès de M. Michel Tabachnik, dans le cadre de l'affaire de l'OTS où je suis partie civile devant ce même tribunal, une « note blanche » des Renseignements Généraux, signée de l'OPJ A. Constantini.

Sur le soit-transmis de cette note, M. Luc Fontaine écrit de sa main les phrases suivantes, à l'attention de M. Dubois, Vice-Président : *Je te communique, pour ton information, d'une part, la note blanche des R.G. au sujet du procès Tabachnik et d'autre part la prose de plus en plus délirante de la « partie civile » Cotten.*

L'ennui dans cette affaire est assez simple : il devient de plus en plus évident désormais, au yeux de millions de français, au travers de récentes publications médiatiques, livres et documentaires, que, précisément, Cotten décrit l'essentiel de la vérité dans cette affaire depuis au moins bientôt 7 ans. Et il devient aussi de plus en plus évident que, dans cette affaire, les criminels instigateurs, organisateurs et auteurs des massacres collectifs de l'OTS sont activement protégés par certains acteurs du système judiciaire lui-même.

Et il devient enfin aussi de plus en plus évident que M. Luc Fontaine, juge d'instruction dans cette affaire de l'OTS, fait lui-même parti du réseau de protecteurs de ces criminels.

Je me sens vraiment très mal pour vous, M. le Président. Je vous laisse tirer vous-même toutes les conclusions de ce que je viens de dire.

Je vous ferai grâce de commenter plus avant l'affaire Alègre-Roche, de l'autre côté du Rhône, dans les premières régions mafieuses de France en concurrence avec les régions Paca ou Rhône-Alpes, du côté de Toulouse et Montpellier. Nous avons, là aussi, ce même fait social incontestable : des réseaux occultes, se réclamant fréquemment de la franc-maçonnerie, utilisent l'État pour donner l'impunité la plus totale à des criminels assassins ou commanditaires de tueurs trop souvent fournisseurs de chairs fraîches pour prédateurs notables, qui iront jusqu'à faire assassiner un magistrat, M. Pierre Roche, dont le fils témoigne ce jour.

Autrement dit, le corps des élites politico-judiciaires de ce pays et les institutions elles-mêmes de la V^e république sont aujourd'hui majoritairement sous le contrôle effectif de criminels qui utilisent leurs illusions de pouvoir pour exercer sur le reste de la population des violences parfaitement intolérables qui mettent en cause les fondements de la sécurité et de la liberté des citoyens de ce pays.

La troisième conclusion de mes travaux sera aussi la dernière pour aujourd'hui : le niveau de violences exercées par le système judiciaire français à l'encontre de trop nombreux citoyens de ce pays est

tel que ce système judiciaire n'a plus aujourd'hui aucune crédibilité ni aucune légitimité.

Autrement dit, je suis venu ici aujourd'hui pour vous faire part de cette triste et belle nouvelle :

à partir de ce jour, 20 février 2006, Monsieur le Président du Tribunal Correctionnel de Grenoble, vous n'êtes plus magistrat de la V^e République.

Le jeu est fini.

La récréation est terminée.

La V^e République meurt aujourd'hui même, tout comme le système judiciaire que vous représentez aujourd'hui.

Je vous remercie, M. le Président.

PJ : Soit-transmis de M. Luc Fontaine du 1er juin 2001, publié dans *Secret d'État, enquête au cœur d'une secte, Ordre du Temple Solaire*, Maurice Fusier, édition des Traboules, Lyon, Janvier 2006.

4.18. Euthanasie du système de corruption maçonnique de la magistrature française

Le courrier ci-dessous est diffusé depuis début mars 2005 par courrier postal auprès des 6 500 magistrats français de l'ordre judiciaire, par de nombreuses victimes des violences judiciaires.

Il a été validé avant publication par plusieurs professionnels du système policier et judiciaire français. Nous invitons tous les lecteurs de Politique de Vie à le faire connaître très largement, notamment auprès de tous les professionnels du droit et des fonctionnaires.

Voir le site Politique de Vie pour la copie Pdf pour impression en 4 pages à diffuser aux fonctionnaires et autres professions juridiques.

À l'aimable attention de Mesdames et Messieurs les Magistrats français et tout autre fonctionnaire de l'administration judiciaire.

Copie : avocats, mandataires de justice, huissiers, notaires, autres professions juridiques, autorités judiciaires internationales, autorités politiques nationales et parlementaires, diffusion publique par Internet.

Madame, Monsieur,

Nous soussignés, Liliane Pichenot divorcée Portehaut et Christian Cotten, porte-parole du Collectif de Défense des Citoyens contre la Corruption Judiciaire, portons ce jour à votre connaissance les décisions irrévocables que nous avons prises et que vous êtes désormais chargé(e) d'appliquer.

Ces décisions rentrent dans le cadre des opérations de recadrage pédagogique et de Formation Professionnelle Continue de la magistrature française mises en œuvre par nous-mêmes depuis quelques années à la demande de certains hauts fonctionnaires et de nombreux citoyens français.

Préambule

L'observation psychosociologique du fonctionnement de la magistrature française, réalisée par des experts indépendants depuis plusieurs années sur la base de centaines d'heures d'entretiens qualitatifs, a permis de mettre en évidence la typologie suivante, rendant compte des dérives et pathologies du système judiciaire français, dont les violences font à ce jour des milliers de victimes innocentes. Plusieurs exemples de synthèses de ces entretiens ont été publiés sur le site : www.politiquedevie.net/Justice/ViolencesJudiciaires.htm.

1. Les Magistrats Psychopathes, Pervers, Sadiques et Criminels : 10 %

En nombre restreint, ceux-ci participent à des rituels « sataniques » criminels, mêlant sexualité de groupe, viols, tortures et mise à mort de victimes : SDF, prostituées majeures ou mineures, enfants kidnappés ou issus des services de l'enfance. Situés aux marges des loges maçonniques, ces groupes occultes de criminels réunissent différents « notables » : élus politiques locaux et nationaux, responsables médiatiques, avocats, magistrats, policiers, financiers... et utilisent les institutions républicaines pour se donner mutuellement l'impunité nécessaire à leurs crimes.

Les preuves de ces réalités, mises en scène par le célèbre réalisateur Stanley Kubrick dans le film *Eyes Wide Shut* sont à ce jour manifestes, au travers de nombreux témoignages cohérents et indiscutables. Les enfants majeurs, eux-mêmes juristes diplômés de 3^e cycle, d'un magistrat impliqué lourdement dans un tel groupe, ont recueilli de la bouche de leur père, peu de temps avant son assassinat en février 2003, des aveux accablants (affaire Alègre-Roche à Toulouse, voir www.politiquedevie.net). Les magistrats impliqués dans ces pratiques criminelles sont parfois eux-mêmes victimes de gangsters et mafieux agissants sur les marchés de la nuit, de la prostitution et de la drogue.

Les affaires Kamal à Nice et Émile Louis dans l'Yonne en sont d'autres exemples, où des criminels de droit commun servent de fournisseurs de victimes. Ces groupes criminels ont pour principale

fonction de « tenir » hommes politiques et fonctionnaires d'État au profit de diverses pratiques criminelles (recueil de fonds politiques par l'argent de la drogue et de films pédophiles notamment). Malgré leur petit nombre, les Magistrats Psychopathes, Pervers, Sadiques et Criminels maîtrisent l'ensemble du système de corruption, de par leurs protections politiques au plus haut niveau. Certains professionnels estiment cette catégorie à 10% de l'ensemble de la magistrature française.

2. Les Magistrats Corrompus Actifs : 15 %

Cette catégorie regroupe environ 15% de la magistrature. Membres de loges maçonniques et de fraternelles regroupant policiers et juristes de différentes professions, ils sont recrutés par les loges à la sortie de l'École de la Magistrature. Ces magistrats protègent ceux de la première catégorie, arrangent les procès lors des agapes maçonniques ou dans les dîners en ville, touchent leurs cadeaux et enveloppes, en liquide ou sur des comptes bancaires suisses. Ils couvrent et protègent certains gangsters (prostitution, drogues, meurtres) et escrocs (entrepreneurs véreux, mandataires liquidateurs de justice, huissiers, avocats mafieux, commerçants de la nuit).

Les témoignages d'acteurs de premier plan sont nombreux. L'affaire Renard à Nice en est un exemple, ou Voirain à Bobigny, ou encore Joubrel à Versailles (pédophilie sur Internet). Il y a quelques années, plus de 60 magistrats ont été impliqués dans une affaire de pédophilie sur Internet, sans qu'il soit à ce jour possible d'en obtenir la liste, restée secrète malgré la publication de l'information par le Canard Enchaîné suite aux actions de la gendarmerie. Des centaines de victimes des Tribunaux de Commerce, des Juges des Tutelles ou des Juges aux Affaires Familiales, soutenus par leurs « frères » des Tribunaux de Grande Instance et de la Cour de Cassation en sont les victimes impuissantes (spoliations de biens, escroqueries diverses, détournements d'héritage, ruines d'entreprises prospères etc.).

Ces magistrats, complices de nombre d'avocats, utilisent systématiquement des signes codés occultes, les désormais bien connus trois points, figurés fréquemment par des étoiles (***) disposées en ligne

ou plus souvent en triangle sur les jugements et conclusions d'avocats, pour communiquer entre eux et orienter le sens des décisions judiciaires, au profit des « frères » concernés et aux dépens des citoyens ordinaires. Certains d'entre eux n'hésitent pas à couvrir des crimes de sang, comme à Grenoble, dans l'affaire d'État de l'Ordre du Temple Solaire, présentée comme un « suicide » pour cacher l'implication de policiers, militaires et politiques dans un massacre collectif.

3. Les Magistrats corrompus passifs : 20 %

Ceux-là, estimés à 20% de la population judiciaire, savent et se taisent, par peur ou par carriérisme. Parfois surnommés « Les effaceurs », comme le procureur Barrau envoyé en mission par le Garde des Sceaux Perben à Toulouse pour tenter d'étouffer l'affaire Alègre-Roche, leur principale fonction est de « fermer les yeux ». Nombre d'entre eux sont « frères » d'une loge - le plus souvent de l'obédience GLNF, mais aussi Grand Orient - et y justifient parfois leur présence par la nécessité de surveiller ce qui s'y passe.

4. Les Magistrats Apeurés Négationnistes : 50 %

La catégorie la plus nombreuse : environ 50% de la population judiciaire. Fondamentalement honnêtes, tout comme 80% des francs-maçons, capables de rendre une justice intègre lorsqu'ils ne sont pas mis sous pression par le système hiérarchique, les Apeurés Négationnistes sont carriéristes ou modestes, essentiellement animés par la peur d'être mal vus, mal notés, de « faire des vagues » ou d'être rejetés par le système. Ils savent sans savoir, se doutent mais ne veulent pas savoir. Le mécanisme de défense psychologique principal est le déni et, selon l'expression familière d'un magistrat de la 5e catégorie : *ils font dans leurs robes tous les jours*. Ceux d'entre eux qui y adhèrent croient que la Franc-Maçonnerie est une école de sagesse et de morale.

5. Les Magistrats Rebelles Intègres : 5 %

Trop peu nombreux - tout au plus 5%, selon certains d'entre eux - ceux-là sont souvent célèbres car médiatisés. Le plus souvent, ils seront cassés par le système, « placardisés » en lointaine province ou obligés de démissionner sous les pressions. Parmi eux : Éva Joly, réfugiée en Norvège après l'affaire Elf, Thierry Jean-Pierre, mort récemment dans des conditions qui pourraient laisser perplexes, Éric Halphen, démissionnaire en janvier 2002 après avoir été déstabilisé dans sa vie privée par l'affaire Schuller-Maréchal-Pasqua. Ou encore, Éric de Montgolfier à Nice ou d'autres, plus discrets mais efficaces quant ils le peuvent. Ils sont parfois soutenus par certains officiers de police judiciaire, notamment au sein de la gendarmerie, qui semble avoir conservé un meilleur niveau de conscience des valeurs républicaines.

Engagés dans la profession de magistrat sur la base de valeurs morales et d'une démarche intellectuelle orientée vers le service à la collectivité, les Rebelles Intègres découvrent la corruption au fur et à mesure de leur carrière et font le choix risqué d'y résister. Ce sont surtout des juges d'Instruction mais aussi quelques procureurs et juges du siège. À ce jour, ils paient tous un prix très élevé pour leur intégrité et demandent donc aux citoyens de les soutenir.

Décisions

Face à la dégradation radicale et définitive du lien de confiance indispensable entre les citoyens et le système judiciaire, face au nombre croissant des victimes des violences institutionnelles d'origine judiciaire qui détruisent des milliers de familles et de personnes, le Collectif de Défense des Citoyens contre la Corruption Judiciaire a pris la décision irrévocable d'accompagner l'euthanasie du système de corruption maçonnique de la magistrature française.

Chaque magistrat français et tout autre fonctionnaire de l'administration judiciaire est chargé de l'application de cette décision, dont les déclinaisons concrètes sont exposées ci-dessous. La responsabilité morale, politique, juridique - civile et pénale - personnelle de chaque fonctionnaire de l'État français est engagée dans ce

processus et ce, devant le peuple français souverain, régulièrement informé de ce dossier par les voies utiles.

Les décisions exposées ci-après seront mises en œuvre de façon objectivement vérifiable par tout observateur neutre au plus tard le 21 juin 2006. Tout manquement à la mise en œuvre de ces décisions sera immanquablement sanctionné par une dénonciation nominative publique de tout fonctionnaire qui aura refusé activement ou passivement d'appliquer ces décisions, comme complice actif des pratiques de corruption actuelles.

1. Appartenance maçonnique et serment du magistrat

Tout magistrat ou fonctionnaire de l'administration judiciaire adhérent d'une loge maçonnique, toutes obédiences confondues, ou de toute autre organisation occulte comparable, a l'obligation de faire connaître publiquement cette appartenance et de signer un engagement formel de respecter son serment de magistrat avant le serment de « frère » ou « sœur » qui l'oblige à protéger les autres membres de la franc-maçonnerie ; et ce, au plus tard le 21 juin 2006. Il appartiendra à chaque Tribunal de faire connaître publiquement la liste des magistrats membres de la franc-maçonnerie ou toute autre organisation occulte comparable et de mettre à disposition de tout justiciable copie des engagements de respect du serment républicain de magistrat avant le respect du serment maçonnique. Cette obligation est en tous points conforme au droit européen.

2. Annulation des jugements corrompus étoilés

Tout magistrat ou fonctionnaire de l'administration judiciaire adhérent ou non d'une organisation occulte se réclamant de la franc-maçonnerie a l'obligation de procéder, par les voies judiciaires normales, à l'annulation de tous les jugements rendus depuis 1975 ou antérieurement le cas échéant, comportant des signes codés (trois points ou étoiles en triangle ou en ligne ou autres signes typographiques comparables). Cette décision concerne de même tout jugement pour lequel des conclusions d'avocat comportant ces mêmes points ou étoiles auraient été remises au Tribunal. Ces jugements, une fois

annulés, devront être soumis à une nouvelle procédure devant le tribunal compétent et rendus dans des conditions respectueuses des lois de la République.

3. Indemnisation des victimes

L'ensemble des jugements étoilés annulés et rejugés devront être soumis à une Commission Nationale d'Indemnisation des Victimes de la Corruption Judiciaire financée sur fonds d'État et mise en place sous la responsabilité de M. le Garde des Sceaux et ce, en tout état de cause, avec règlement avant le 21 juin 2006.

4. Enquête indépendante sur les groupes criminels

L'ensemble des magistrats français sont chargés, individuellement et collectivement, de mettre en place avant le 21 juin 2006 une Commission Nationale d'Enquête sur les crimes de sang et crimes sexuels commis par les groupes criminels décrits dans la catégorie 1 de la typologie exposée en Préambule et ce, en interaction étroite avec une Commission Parlementaire ad hoc, aux fins de traduire devant les Cours d'Assises compétentes les auteurs des crimes de sang commis depuis les trente dernières années, notamment dans la région de Toulouse, dans le cadre de l'affaire Alègre-Roche et de toute autre affaire comparable déjà portée ou non à la connaissance des autorités de l'État.

Christian Cotten psychosociologue, psychothérapeute,

Liliane Pichenot divorcée Portehaut, ex-femme de Colonel de l'Armée française, membre du Bureau de Politique de Vie.

4.19. Jeunes émeutiers de banlieue : jusqu'à quand jouerez-vous les marionnettes de Nicolas Sarkozy ?

Smaïn Bedrouni et Christian Cotten

7 novembre 2005

Aux incendiaires de voitures et de cabines téléphoniques.

À tous les jeunes des cités excédés des provocations policières incessantes depuis des mois.

À tous les jeunes émeutiers enragés d'être exclus de la vie sociale et économique française.

À tous ceux qui n'ont plus que les violences extrêmes pour se faire entendre.

À tous ceux qui veulent « tout casser » et « mettre le feu partout ».

À tous ceux qui sont fiers d'avoir cassé ou brûlé plus de voitures que leurs potes de la cité d'à côté.

À tous ceux qui rêvent de passer à la télé pour se faire entendre et frimer un coup après un fait d'armes glorieux.

À tous les jeunes Africains, les jeunes Arabes, les jeunes Musulmans et tous les immigrés et enfants d'immigrés enfermés dans les ghettos de banlieue sans ascenseur social.

À tous ceux qui enragent du manque de respect des politiques à l'égard de l'Islam et des discriminations raciales et religieuses dont ils sont victimes.

Nous, Smaïn Bedrouni et Christian Cotten, nous vous avons expliqué très clairement dans nos deux articles récents :

2 novembre : Petit Nicolas, il va vraiment falloir te calmer... Voir ci-dessous, 4.20.

5 novembre : Nicolas Sarkozy : coup d'État ? Voir le site www.politiquedevie.net

les manipulations politiques de M. Nicolas Sarkozy tant vis-à-vis de vous que de certains pays étrangers. Si vous avez su lire, apprécier et comprendre ces articles, comme nous croyons le savoir, alors vous serez aussi capables de comprendre ceci :

aujourd'hui, tous ceux qui expriment leur rage par la violence et les destructions face à une société qui les exclut de plus en plus par la force, ceux-là sont les meilleurs serviteurs de M. Nicolas Sarkozy.

C'est cela que vous voulez ?

Si vous voulez montrer à Nicolas Sarkozy que vous êtes plus forts que lui et que ses CRS, alors, prenez le risque d'être de vrais Musulmans : un homme vrai et respectable n'a pas besoin de la violence pour vaincre, il a juste besoin de manifester sa puissance par sa simple présence, par sa dignité et une conduite juste, exemplaire et irréprochable.

Nous ne vous demandons pas de cesser vos violences, vos incendies et vos cris de rage pour rassurer ceux qui ont peur, ni pour faire plaisir à M. Sarkozy, ni pour vous contraindre à respecter l'ordre public de M. De Villepin. Nous savons tout autant que vous que les violences que vous mettez en œuvre ne sont que le miroir des violences que l'État et ses représentants, par leurs incompétences et leurs malhonnêtetés, mettent en œuvre tous les jours à l'égard de millions de Français (corruption et violences judiciaires, violences économiques etc.).

Nous vous demandons de cesser vos violences pour empêcher M. Sarkozy de mettre en œuvre son projet totalitaire et dictatorial contre la France, dont vous serez les premières victimes, à un niveau de violences bien pires encore que celles d'aujourd'hui. L'État saura aussi venir vous arrêter chez vos parents, même après la fin des émeutes.

Ce matin 7 novembre, un syndicat de policiers (CFTC) a demandé l'intervention de l'armée. Un maire de banlieue vient de dire la même chose. Ce soir, Dominique de Villepin a annoncé que les Préfets pouvaient décréter le couvre-feu. Un maire, au Raincy, l'a déjà décrété pour ce soir. Tout cela est exactement ce que veut Nicolas

Sarkozy. Les militaires sont prêts depuis plusieurs jours à sortir des casernes.

Les tirs de chevrotine de la nuit dernière ont permis au Ministre de la Justice de déclarer aujourd'hui que nous étions maintenant dans un cadre criminel et non plus dans des affaires de simples délits. « Actes criminels » signifie : Cour d'Assises, et non plus tribunal correctionnel.

Demain, tous ceux qui sont arrêtés ont de grandes chances de se retrouver devant une Cour d'Assises, pour participation à des actes criminels, avec de lourdes peines de prison à la clé. Est-ce cela que vous voulez ?

Vous ne voulez pas plier devant Sarkozy ou ses CRS ? Nous non plus. Il ne s'agit pas de cela : il s'agit de lui montrer que vous êtes plus forts que lui. Cela s'appelle faire de la politique. C'est moins dangereux et plus efficace que les feux de poubelles ou les armes de chasse.

11 ou 12 nuits de violences : c'est bon, les gars, vous avez pu faire comprendre votre rage et votre colère. Il y a dans ce pays des milliers de personnes qui vous comprennent et sont prêtes à vous aider. Aidez-les à le faire, elles ne pourront pas agir pour vous et avec vous tant que dureront les violences.

L'armée n'attendra pas la fin de la semaine si les violences continuent encore cette semaine en augmentant chaque nuit comme cela se passe depuis 10 jours.

Si vous permettez à l'armée de sortir dans les rues de nos villes de banlieue, soyez tranquilles : des provocateurs professionnels réussiront à abattre au moins un militaire et l'on vous accusera. Et la spirale de l'engrenage de la violence prendra un tour de plus. Quand l'armée intervient en France, comme partout ailleurs, les violences urbaines se terminent toujours dans le sang. Et la justice ne pourra plus rien pour vous face à l'état d'urgence et à l'armée.

Est-ce cela que vous voulez ? La dernière fois où l'armée française est intervenue en Algérie, au travers de son soutien des généraux

algériens et des faux Groupes Islamistes Armés (GIA), cela a donné au moins 200 000 morts.

M. Sarkozy a fait beaucoup d'erreurs depuis de nombreux mois. Beaucoup de Français compétents le savent. Lui et nombre de ses amis sont poursuivis dans des affaires de terrorisme à l'échelle internationale. M. Sarkozy ne sortira pas politiquement indemne de toutes ces affaires.

Nous devons tous nous mobiliser pour empêcher Nicolas Sarkozy de prendre le pouvoir par la force et dans le sang : sa stratégie calculée de violences doit être arrêtée grâce à vous et avec vous.

Pour cela, nous devons empêcher l'armée d'installer couvre-feu et état d'urgence. Pour cela, nous vous demandons de mettre immédiatement fin aux violences et de vous mobiliser pour repérer ceux qui continuent, à savoir les provocateurs payés sur fonds d'État pour fabriquer le chaos en vous désignant comme boucs émissaires à la vindicte des autres Français. Ne tombez pas dans ce piège que vous tendent les politiques et les médias.

Arrêtez maintenant vos incendies. C'est votre force pacifique et toutes vos qualités et compétences qui nous aideront à faire notre travail : obliger Sarkozy à aller dans la paix collective jusqu'aux élections de 2007, pour les perdre, parce que nous lui dirons tous par notre bulletin de vote : NON.

PS. Nous ajouterons à l'attention de M. le Premier Ministre Dominique de Villepin simplement ceci : si vous souhaitez vous sortir de ce mauvais pas avec une élégance digne de votre rang, il ne vous reste plus qu'une chose très simple à faire pour nous aider dans notre difficile travail de ces jours-ci : présenter humblement les excuses de la République pour les gaz lacrymogènes de la Mosquée de Clichy-sous-bois et pour les insultes faites aux femmes en prière par quelques soudards. Votre culture personnelle devrait vous permettre de comprendre à quel point l'irrespect provoque la violence dans les cultures méditerranéennes.

4.20. Petit Nicolas, il va vraiment falloir te calmer... La rupture approche ! La France va te quitter...

Christian Cotten, enquête de Smaïn Bedrouni.

2 novembre 2005

Oui, je sais, perdre la femme que l'on a cru aimer, être abandonné par l'alliée que l'on croyait fidèle, être trompé en pleine scène politico-médiatique, c'est une difficile épreuve et une longue souffrance.

Rien ne justifie pourtant que tu transformes ta douleur personnelle en une violence ministérielle qui te conduit à instaurer dans ce pays un climat de guerre civile.

J'en suis navré moi-même, de cette brutalité verbale que ma conscience me conduit à exercer aujourd'hui à ton encontre, petit Nicolas : tu es le premier fauteur de troubles à l'ordre public de ce pays et tu es en train de devenir le terroriste en chef qui met en danger les fondements même de notre société.

Tu me pardonneras, j'en suis certain, ce tutoiement familial ; nous avons à peu près le même âge et, par ailleurs, je vois mal comment je pourrais faire autrement que te tutoyer ici : la racaille arabe tutoie tout le monde, c'est bien connu, et le thérapeute, face au petit garçon immature et violent que tu manifestes ces temps-ci, ne sait faire autrement que t'offrir ce tutoiement compassionnel pour un être en souffrance qui est en train de faire des conneries majeures.

Que tu te comportes en petit garçon colérique et incohérent n'est pas en soi un problème, cela arrive à tout le monde : le souci est que tu es aussi ministre et que tes jouets préférés sont des compagnies de CRS et quelques médias aux ordres.

J'en entends ces jours-ci qui me disent : *Il faudrait envoyer l'armée* (à Clichy-sous-Bois). Tu fais plus fort que Jean-Marie. Dans quel sourd et obscur concours es-tu donc engagé avec lui ?

D'autres, et leurs souffrances et colères se comprennent elles aussi, disent : *Et cet homme assassiné il y a peu, à Épinay, pour une af-*

faire d'appareil photo, pourquoi sa famille n'est-elle pas elle aussi reçue par le Premier ministre ? Parce qu'il est « français » ?

Petit Nicolas, tu répands la haine entre les Français et ceux que nous devrions considérer comme nos hôtes tant qu'ils ne sont pas encore Français ou repartis dignement chez eux, mais que nous préférons transformer ici en esclaves du travail sans papier, faire griller vifs dans des immeubles délabrés ou aller provoquer à coups de grenades lacrymogènes dans leurs pauvres salles de prières ou sur les esplanades désertes des sombres cités d'Argenteuil.

Je suppose que, demain, nous aurons droit à des violences contre une synagogue, pour faire bon poids et bonne mesure : les réseaux sionistes occultes et violents de ce pays ont les opérateurs compétents pour cela et ils sauront trouver deux ou trois jeunes imbéciles à l'air arabo-musulman comme faciles boucs émissaires.

Petit Nicolas, tu respirez la souffrance intérieure d'un petit homme qui fantasme la grandeur et ne trouve d'autre voie pour tenter d'imposer son élection que celle de la violence, dont tu prétendras venir nous sauver une fois élu... Le procédé est éculé, petit Nicolas. Les électeurs ne s'y laisseront pas prendre.

Vois-tu, petit Nicolas, il y a beaucoup de « Français » qui aiment les Arabo-Musulmans et autres « racailles de banlieue ». J'en connais même pas mal qui couchent avec eux, ou elles. C'est signe de bonne santé, pour un peuple, que de savoir coucher avec ses hôtes, que l'on désigne ici d'immigrés. Quantité de parisiennes adorent faire l'amour avec les noirs. Et toutes les autres combinaisons possibles fonctionnent bien, aussi.

Le sexe te perdra, petit Nicolas, à force de ne rien y comprendre : la violence mâle, cela rend impuissant. Ou pervers, c'est selon. Le métissage avec « la racaille », cela donne de la paix et de la beauté.

Petit Nicolas, il y a une loi universelle de la conscience que tu oublies et à laquelle nul humain ne peut échapper : l'on ne fait jamais que parler de soi-même.

Ainsi, hélas, j'en suis sincèrement compatissant, la « racaille » qu'il faut « nettoyer au Karcher », c'est toi, petit Nicolas. Personne d'autre. Tu es à ce jour le plus grand danger que notre pays connaisse, à égalité avec notre incapacité pathologique à créer des emplois pour notre population.

Déjà, un certain ministre, qui comprend à quel point on s'est moqué de lui, commence à te critiquer ouvertement, au sein de ton propre gouvernement. Déjà, ton supérieur hiérarchique est obligé de prendre lui-même en mains le dossier des violences urbaines et banlieusardes.

Petit Nicolas, tu ne seras pas élu, en l'an 2007. pour une raison simple : les Français ont besoin d'amour, de paix et de prospérité. Émanent de toi la haine, la violence et le désespoir pour les plus démunis.

Nous sommes tous des racailles, petit Nicolas. Et des Juifs allemands. Aurais-tu oublié, il y a quelques années, l'ignoble site Internet sos-racaille.org, créé et administré par certains membres de services de l'État, chargés de préparer le terrain de tes exactions d'aujourd'hui ? Moi, pas.

Clichy-sous-bois, Montreuil, Trappes, New York, Argenteuil et Jérusalem.

Il y a quelques semaines, tu nous as offert cet épisode tragi-comique de Trappes, où tu faisais arrêter avec force médias quelques pauvres bougres manipulés par tes services, au motif qu'ils auraient eu le vague projet d'envisager l'hypothèse d'un possible attentat. Dossier vide, comme tout le monde le sait bien. Tu as même osé cinq jours avant cette opération d'arrestation-spectacle, prévenir tout le monde médiatique en enregistrant à l'avance l'annonce de l'opération policière (voir : <http://www.acrimed.org/article2157.html>)

Il y a quelques jours, le 11 octobre, à Montreuil, tes jouets préférés tabassaient un vieillard honorable et handicapé, co-auteur du scénario du film Dupont Lajoie, auteur de polars, Jean-Pierre Bastide, au motif qu'il soutenait des familles violemment expulsées de leur

logement à Montreuil sur ordre du sinistre Jean-Pierre Brard (le célèbre « chasseur de sectes », voir son portrait sur notre site, qui semble se reconverter ces jours-ci en chasseurs d'immigrés...).

Prenant modèle sur ton ami le dirigeant sioniste Ariel Sharon, qui déclenchait en 2000 une nouvelle Intifada palestinienne en venant provoquer les palestiniens sur l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem, tu débarquais le 25 octobre à Argenteuil, sur la Grande Esplanade, pour haranguer les foules absentes en insultant les enfants des éboueurs.

Alors, depuis huit jours, Argenteuil dégage des odeurs pestilentielles : les éboueurs sont en grève. Peut-être aideront-ils ainsi les Français à comprendre où est le malaise : une société s'ausculte dans ses poubelles, tous les sociologues savent cela. Rejeter le monde de l'immigration en insultant ses enfants n'est certainement pas la meilleure façon de gérer nos déchets.

Le 6 octobre dernier, une équipe franco-américaine de policiers anti-terroristes abattaient 4 agents israéliens du Mossad, et en arrêtaient 5 autres, qui s'apprêtaient à faire exploser une bombe dans le métro de New York. Où sont les terroristes, Nicolas ? Tu connais mieux la réponse que moi. Je suppose que, pour ce coup-là, s'il n'avait pas été avorté par quelques policiers démocrates et intègres (oui, il y en a encore, des deux côtés de l'Atlantique), tout était prêt pour faire porter le chapeau à Al Quaïda et aux Musulmans, comme d'habitude. Tes amis des loges sionistes américaines, où tu te fis adouber il y a quelques mois, doivent l'avoir mauvaise, comme l'on dit familièrement. Voir :

<http://tomflocco.com/fs/CiaFrenchIntell.htm> et en français :
<http://news.stcom.net/modules.php?name=News&file=article&sid=1745>

Et maintenant, Clichy-sous-bois. Tu es en train de mettre le feu à nos banlieues parisiennes : cette nuit, pas moins de 150 départs de feux en Seine St-Denis à 1 heure du matin ; les médias parlent de guérilla urbaine de petits groupes mobiles qui s'organisent... Où vas-tu, Nicolas, si ce n'est vers le totalitarisme le plus insupportable : raciste, haineux, violent, répressif et fossoyeur de nos libertés individuelles, que tu veux massacrer avec tes projets de lois ignobles qui

tentent d'instaurer un contrôle absolu, radical et informatisé de toute la population ?

Petit Nicolas, tu ne me feras pas croire que tu ne savais pas ce que tu faisais à Clichy-sous-bois quand, avant-hier, une grenade explosait ses gaz au milieu d'une salle de prières. Revenons sur cet événement. Le dimanche 30 octobre était le 27^e jour du Ramadan. Jour très particulier, nous allons le voir.

Une voiture est mal garée devant la salle de prière musulmane. Un homme sort : *excusez-moi, je vais la déplacer*. Un CRS est en train d'ouvrir la dite voiture pour desserrer le frein à main et la pousser. Le conducteur s'approche. Le CRS enlève son casque et projette violemment son crâne utilisé comme arme sur le nez du conducteur... On connaît la suite : protestations des Musulmans en prières, frayeurs, cris et gaz lacrymogènes.

Petit souci, Nicolas : un CRS est formé et payé pour rester stoïque et impassible en situation de violences urbaines, y compris face à jets de pierre ou crachats, sauf à recevoir l'ordre de passer à l'action. Là, le conducteur était affable et aimable.

Second souci, petit Nicolas : la 27^e nuit du Ramadan est une nuit très particulière pour les croyants de l'Islam. Quelque chose comme notre « nuit de Noël », ou à peu près. Lors de cette « nuit du destin », 27^e jour du Ramadan, les Musulmans se consacrent à la prière pour la paix, après des rituels d'ablutions très complets, dans l'attente de recevoir leurs propres parts du « décret divin » pour l'année en cours. À Clichy-sous-bois, les Musulmans agressés dans leur prière étaient en train de prier pour la paix dans le monde, pour eux-mêmes, pour les Musulmans et pour tous les humains. Ce qui s'est passé cette nuit-là à Clichy-sous-bois ressemble fort à une histoire de bombe lacrymogène dans une Église Catholique et Romaine un soir de Noël au motif d'une voiture mal garée devant la porte...

Petit Nicolas, nombre de Musulmans pourtant très raisonnables et intégrés considèrent ces jours-ci que tes jouets armés ont commis à Clichy-sous-bois un véritable sacrilège. Car cette histoire n'est pas une simple « bavure », c'est le résultat d'une culture de la violence

que tu entretiens savamment par tes propos agressifs envers « les quartiers que je vais nettoyer au Karcher ». C'est le résultat d'une politique consciente et volontaire de provocation du monde musulman, qui te permettra demain de te présenter comme le « sauveur » : arnaque, petit Nicolas.

Lorsque l'on commet un sacrilège majeur, occulte et parfaitement calculé comme celui-ci, petit Nicolas, le prix à payer est toujours terrible : tu ne seras pas élu en 2007. Ni les Musulmans ni les militaires gaulliens, pacifistes, démocrates et intègres de ce pays ne voudront de toi.

Ce sera bien suffisant pour qu'une femme devienne Présidente de la République : il est urgent, pour faire face aux violences des prédateurs mâles que tu représentes si bien, que l'énergie féminine vienne nous redonner l'équilibre de la paix.

Tu veux débarrasser nos banlieues des bandes dangereuses et criminelles qui trafiquent la drogue, dis-tu ? Qu'attends-tu donc pour avancer vers la légalisation contrôlée du marché des « drogues », seul moyen connu à ce jour pour stopper net la délinquance criminelle liée à ce marché ? L'ennui, bien sûr, est que, si, demain, les « drogues » deviennent légales, certains politiques vont voir immédiatement se tarir une source significative de financement politique occulte (voir *La Mafia Chic* de Sophie Coignard et les nombreux témoignages discrets de policiers compétents). Alors, il vaut mieux attiser la haine et la violence, les profits seront encore bien meilleurs : plus de haine, plus d'argent pour la répression, plus de hausse des tarifs, plus de profits pour les politiques...

Nicolas, oublierais-tu que, toi aussi, tu es un étranger ? Nous t'avons accueilli sur cette belle terre de France et, aujourd'hui, tu es la honte de notre culture d'accueil et d'amour, tu es notre échec collectif le plus cuisant : étranger arrivé à son ultime sommet avant la chute de son ego démesuré, c'est toi qui chasses et insultes les « immigrés », nos hôtes réduits à la misère. C'est ignoble.

Mais je suis et demeure serein : ton ego est en train de rencontrer le mur qu'il mérite et je suis certain désormais que tu seras contraint de quitter la scène politique très bientôt, peut-être même avant 2007.

Car il y a dans l'armée française pas mal de gens qui ont parfaitement compris que tu joues avec la France un jeu politique pervers, d'intelligence avec des puissances étrangères. Et cela, vois-tu, petit Nicolas, c'est vraiment une très grosse connerie à ne jamais faire, pour un garçon qui prétend devenir Président de la République : la France est un peuple souverain, l'armée veille à cette souveraineté et jouer avec le feu de la sécurité nationale finit toujours très mal. La France n'acceptera jamais que tu la voies comme un soldat.

Et je crois bien que soit Michèle soit Ségolène réussira à te faire vivre en 2007 une frustration et une castration majeures : j'espère que tu apprendras ainsi la paix intérieure et la compassion pour les souffrances humaines.

4.21. Chasse aux sectes et chasse aux médecines féminines : même combat !

Jacques Dubreuil, thérapeute, président de l'Omnium des Libertés

Membre du bureau de Politique de Vie

In : Courrier de l'Omnium des Libertés - 12 octobre 2005

Des victimes par dizaines de milliers du fait de médicaments dangereux mis sur le marché par des laboratoires sans scrupules pour des profits maxima. Décidemment la « pilule » ne passe plus ces temps derniers devant l'avalanche des scandales.

Je m'occupe depuis près de 35 ans, parallèlement à mes activités de yoga, de santé naturelle, plus particulièrement d'alimentation, de phyto-aromathérapie et de digitopuncture chinoise. Ces activités m'ont valu, comme pour beaucoup d'entre-vous, la qualification sectaire et la catastrophe professionnelle et personnelle consécutive aux diffamations. J'ai mis presque dix ans à m'en sortir, non sans difficultés. C'est ce qui m'a amené à prendre conscience de la nouvelle chasses aux sorcières en France et à rejoindre Joël Labruyère au sein de l'Omnium avant de lui succéder à la présidence de l'association.

L'inquisition de l'UNADFI et du CCMM, financée par les pouvoirs publics, a d'abord concerné les nouveaux mouvements spirituels mais très vite la dénomination sectaire s'est étendue aux activités de thérapie spirituelle de certains de ces mouvements et rapidement aux praticiens des médecines naturelles, des médecines traditionnelles et alternatives même quand elles sont exercées par des docteurs en médecine. Les soupçons se sont étendus à tous les thérapeutes non médecins, aux circuits diététiques et aux circuits bios. Nous sommes tous logés à la même enseigne, celle du charlatanisme, même ceux qui sont bardés de diplômes, parce que nous exerçons une médecine différente et parce que nos idées sont « hors normes ».

On nous oppose une médecine « sérieuse », « efficace », avec des stratégies thérapeutiques « scientifiquement prouvées », des médicaments avec une AMM (autorisation de mise sur le marché) à toute épreuve, testés très scientifiquement. Donc les gens qui veulent se soigner autrement sont dangereux pour eux-mêmes, pour leurs enfants mais aussi pour la société (ils peuvent contaminer les autres, par leurs idées surtout). Ce sont des délinquants qu'il faut poursuivre et condamner ainsi que les charlatans qui les soignent surtout quand ils sont médecins. Et ils sont nombreux en plus : près de quatre mille médecins classés comme appartenant à la mouvance sectaire, plusieurs millions d'utilisateurs des médecines naturelles et alternatives en particulier l'homéopathie et l'acupuncture en France.

Et puis voilà que depuis quelques années c'est la catastrophe, le bel édifice se fissure de partout et les coups durs se succèdent de plus en plus meurtriers : le dernier en date, le Vioxx de Merck (anti-inflammatoire) a fait environ 60 000 morts dans le monde, dont 27 000 aux États-Unis et plusieurs centaines de milliers d'handicapés suite aux AVC (accident vasculaire cérébral) qu'il provoque. Malgré son interdiction et les procès qui pleuvent de partout, le médicament est toujours en vente en Afrique et la famille des « coxibs » est en vente sous d'autres formes, en particulier le fameux Célébrex, soupçonné lui aussi des mêmes méfaits par l'AFSSPS (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé).

En France cela a commencé par l'affaire du sang contaminé dans laquelle un ministre en exercice (le maire actuel de notre bonne ville de Rennes) a été reconnu coupable mais n'a pas été condamné, même pas à l'illégalité, malgré des milliers de morts en France et d'innombrables victimes de la propagation des virus du sida et des différentes hépatites.

Quelques années plus tard le ministre de l'époque (B. Kouchner) met un coup d'arrêt aux campagnes de vaccination en milieu scolaire contre l'Hépatite B, devant la multiplication des complications qui risquent de devenir difficiles à nier. Ce sont surtout les milliers de plaintes qui l'ont décidé à surseoir à la vaccination obligatoire (sauf pour les personnels de santé malheureusement). Pour mémoire

rappelons cependant que la vaccination obligatoire contre l'hépatite B, c'est à Monsieur Douste-Blazy que nous la devons !

En 2001, les laboratoires Bayer et Fournier ont retiré précipitamment du marché le *Staltor* et le *Cholstat*, médicaments anti-cholestérol, à base d'une variété de *statine*, la *cérivastatine*, responsable de très nombreux décès de part le monde. Ceci n'empêche nullement la commercialisation en France de nombreuses spécialités anti-cholestérol à base de statines, malgré les effets secondaires désastreux de ces médicaments, dont certains ont été traités avec... le Vioxx ! Les statines entraînent une destruction des muscles et un passage de substances toxiques dans le sang, puis une atteinte rénale grave. Ce « médicament » a été prescrit (Staltor + cholstat) à plus de 500 000 personnes en France ! Il faudra donc attendre beaucoup plus de morts et de victimes pour voir interdire l'usage définitif des statines. Ce n'est pas nouveau car nous autres Français, nous sommes beaucoup plus intelligents que les Américains : rappelez-vous l'histoire du *Distilbène*, œstrogène de synthèse responsable de malformations congénitales graves du fœtus, interdit aux États-Unis en 1971 ; ce n'est qu'en 1977 qu'il sera interdit en France !

L'*Isoméride* et le *Pondéral*, médicaments vedettes de l'obésité, retirés en 1997 par le laboratoire Servier après des cas d'hypertension pulmonaire sévère à répétition. Malgré les risques connus, le médicament a été utilisé massivement pour « des cures d'amaigrissement ». En 2000 la firme américaine Warner-Lambert retire le *Rezulin*, médicament contre le diabète, responsable de complications hépatiques graves. Cette année 2005 le « British Medical journal » fait état de documents internes du laboratoire Eli Lilly, fabriquant du *Prozac*, révélant un lien puissant entre des tentatives de suicide et la prise de cet antidépresseur, soupçonné également de faciliter le passage à l'acte chez les délinquants sexuels et les individus violents désinhibés par le médicament. Plusieurs médicaments sont soupçonnés d'effets secondaires inquiétants par la FDA américaine : *Meridia* (obésité), *Crestor* (cholestérol), *Roaccutane* (acné), *Serevent* (Asthme). Comme pour le Vioxx les laboratoires contestent d'abord les études contraires à leurs intérêts pour gagner du temps

avant de retirer le produit en général en catastrophe et après avoir fait de nombreuses victimes. Les investissements doivent rapporter à « tout prix », c'est-à-dire même au prix de la vie des personnes que ces médicaments étaient censés aider. Des médicaments comme le Vioxx représentent des profits énormes (20 millions de personnes traitées, 2,5 milliards de dollars par an de chiffre d'affaires sur cinq ou six ans d'exploitation avant le retrait).

Que dire des *traitements hormonaux*, des doses massives d'oestrogènes de synthèse injectées à des femmes pour stimuler leur fécondité, responsables de nombreux décès par cancer de femmes jeunes (et souvent jeunes mamans) ; sont-ils interdits ? Que dire du désaveu récent des traitements hormonaux de la ménopause dont le caractère cancérigène ne peut plus être dissimulé. Que dire des soupçons qui pèsent sur la pilule ?

Que dire des risques liés à l'utilisation déraisonnable des *antibiotiques*, des souches de bactéries et de virus devenues résistantes à tout traitement ? Que dire des maladies nosocomiales contractées à l'hôpital ? Je lisais l'autre jour un article dans une revue scientifique très sérieuse dans laquelle un « spécialiste » contestait les chiffres de ses contradicteurs en prétendant que le chiffre de 12 000 à 15 000 morts par an et de plusieurs dizaines de milliers de victimes en France par maladies nosocomiales était exagéré et qu'il n'y aurait, selon lui, « que 5 000 morts environ par an ».

Se soigner serait-il devenu un acte dangereux, une sorte de jeu de la roulette russe ? Faut-il douter de la Médecine ? En tout cas il convient de rester vigilant et critique. Il ne faut pas croire aveuglément à la nouvelle religion scientifique et à son credo centré exclusivement sur elle-même et sa vérité, il ne faut pas croire en l'infailibilité médicale. Il faut que nous prenions notre santé en charge réellement et que nous soyons des interlocuteurs valables et bien informés des différents potentiels thérapeutiques qui existent. Car il existe des alternatives à tout cela, d'autres méthodes, tout aussi efficaces mais interdites d'« antenne ». J'entend souvent de la part de personnes que j'informe de ces autres possibilités, de ces stratégies alternatives, la réponse suivante : « s'il y avait vraiment

d'autres méthodes efficaces, ça se saurait ! ». Hé bien non justement ! Non seulement ça ne se sait pas mais ceux qui essayent de le faire savoir se font taper dessus et on essaye de les faire taire par tous les moyens possibles. C'est le rôle en particulier de l'AFSSPS, bras armé d'un gouvernement et d'une administration totalement inféodés aux lobbies pharmaceutiques mais qui ne peut prendre directement le risque d'une chasse aux sorcières sans atteindre aux libertés fondamentales dans ce pays.

Pourquoi me direz-vous ? Pourquoi ne pas favoriser les autres méthodes dans l'intérêt des malades si elles sont valables ? Parce que la médecine comme le pouvoir, comme la religion, comme la connaissance est devenue une chasse gardée, un commerce très lucratif. La maladie est un pactole extrêmement juteux surtout pour les laboratoires et nous sommes des empêcheurs de gagner des ronds avec nos idées sur les médecines alternatives, les médecines douces, la prévention nutritionnelle et comportementale des maladies, les sources environnementales et sociologiques des maladies. Donc il faut nous réduire à tout prix et le bon moyen est de nous ranger au rang des charlatans et donc des sectes dangereuses. Les responsables de dizaines de milliers de morts pour ne pas dire des centaines, eux, ne sont pas des charlatans, voyons !

Mon père est mort il y a quelques années des conséquences d'une erreur médicale à l'hôpital et ma mère, âgée de 87 ans, a été victime récemment d'un AVC qui l'a laissée paralysée du côté droit et gravement aphasique. En recherchant les causes possibles de cet AVC avec mon frère médecin nous avons constaté qu'elle prenait du Vioxx depuis deux ans, que lui prescrivait, à notre insu, son médecin traitant pour diverses douleurs articulaires ! Je ne peux donc pas dire que je ne suis pas concerné directement par le problème dont je parle. Nous allons nous joindre à la plainte internationale contre le laboratoire Merck qui s'organise en France comme dans le monde.

En quelques années les conditions de vie et de santé se sont dégradées à toute vitesse sur cette planète. Les gains de longévité, essentiellement limités au monde occidental, liés à la diminution de la mortalité néo-natale, à l'amélioration des conditions de vie, à

l'absence de guerres surtout, au progrès de la médecine d'urgence, ne vont pas tarder à être rattrapés par le boom des maladies dégénératives et cancéreuses consécutives aux pesticides et divers polluants environnementaux.

La dégradation du climat qui semblait être une lubie d'écologistes baba cool il y a quelques années est devenu une menace sans précédent pour l'humanité et il est trop tard pour « discuter », il faut se battre *maintenant* pour la vie et pour la terre. Il faut en finir avec les complicités douteuses qui font que l'amiante, soupçonné d'être cancérigène depuis la fin du siècle dernier fera l'objet d'une interdiction puis d'une indemnisation des victimes presque cent ans après ! Complicités douteuse qui font que la dioxine a fait l'objet de querelles d'experts pendant 37 ans avant d'être définitivement reconnue comme extrêmement cancérigène et avoir été répandue en quantité énorme par les américains au Vietnam.

À quand la mobilisation nationale contre les fabricants de défoliants, de pesticides, de produits chimiques qui tuent des milliers d'agriculteurs, d'artisans et d'ouvriers, contre les pétroliers pollueurs, les cigarettiers, les alcooliseurs, les laboratoires criminels, les fourgueurs de came mortelle en tout genre ?

4.22. L'amiante détruit-il le néo-cortex fonctionnaire ?

Dossier Amiante Censier - La Sorbonne Nouvelle

Christian Cotten et Michel Langinieux

17 novembre 2005

Depuis plus de 8 ans, Michel Langinieux se bat pour faire connaître et reconnaître la dangerosité majeure des locaux amiantés de l'université Sorbonne Nouvelle, plus connus sous le nom de Censier. Le dossier est très lourd, le réel manifeste. L'État français vient très récemment de nous offrir un excellent gag, irrésistible s'il n'était mortel pour nombre de personnes.

Le 25 octobre 2005, l'actuel Président de Censier, Bernard Bosredon, annonçait devant les journalistes et plus précisément l'AFP : « Censier bâtiment amianté en fin de vie ». (Voir ci-dessous). Le 8 novembre 2005, le Figaro et le Monde, ainsi que quelques autres médias, publient aux frais du contribuables (avant d'aller taxer Michel Langinieux : 20 300 € HT) un avis judiciaire relatif à la condamnation dudit Langinieux pour poursuites abusives des fonctionnaires de Censier responsables d'une foudroyante inaction de plus de 10 ans (avril 95, premier décès dû à l'amiante - cancer spécifique de la plèvre - de Jacqueline Suzzoni, technicienne à Censier).

« Il a en effet été jugé que le problème de l'amiante a été sérieusement traité par l'Université Paris III - Sorbonne Nouvelle sur son implantation de Censier et qu'aucun danger n'existe ni pour le personnel ni pour les étudiants ».

Autrement dit, les magistrats de la 31^è Chambre Correctionnelle du TGI de Paris décidaient, en juin dernier, à propos du dossier Amiante à Censier : *Circulez, il n'y a rien à voir, Monsieur Langinieux, taisez-vous et payez*, quand, quelques semaines plus tard, le Président de l'Université lui-même avouait publiquement la réalité des faits, offrant ainsi son alliance à Michel Langinieux. Merci M. le Président, nous savons tous que, certains jours, la peur encourage l'intégrité.

Paris III (Censier) *dans une situation critique*, selon son président.

AFP 25.10.05 | 15h41

<http://www.lemonde.fr/web/depeches/0,14-0,39-25939959@7-40,0.html>

La situation de la Sorbonne Nouvelle (Paris, installée principalement sur le centre Censier, est *critique* et le bâtiment *en fin de vie*, a déclaré mardi le président de cette institution, Bernard Bosredon, lors d'un point de presse commun avec le président de Paris VI.

Paris III est dans une situation critique. 23 millions d'euros ont été programmés pour l'extension de l'université à côté de Censier, nous n'avons pas encore touché un seul euro de ce financement, s'est indigné le président de la Sorbonne Nouvelle, rappelant que Censier est un bâtiment amianté *en fin de vie* dont les technologies d'encoffrage d'amiante *datent des années 1970*.

L'état des constructions inspire de plus vives inquiétudes, a ajouté le président, en rappelant que si l'amiante y a été confinée, *elle empêche tous les travaux de rénovation de Censier*.

Par exemple, *il est impossible de changer les fenêtres, qui datent de la construction du bâtiment (1965), et plusieurs d'entre elles, dangereuses, ont dû être soudées pour la sécurité des usagers*, a encore expliqué M. Bosredon.

Dès la fin des années 1990, un plan de réhabilitation avait été élaboré pour la Sorbonne Nouvelle avec notamment la construction d'un bâtiment de 12.000 m2, l'îlot Poliveau, proche de Censier dans le Muséum d'Histoire Naturelle, et un budget de 23 millions d'euros alloué pour y construire une bibliothèque.

Or ce plan est complètement bloqué aujourd'hui, constate le président.

Le président de l'université Paris VI (Pierre et Marie Curie), Gilbert Béréziat, a aussi poussé un cri d'alarme lors de ce point presse, en répétant qu'il y a 60.000 m² de locaux vides depuis un an (sur le campus de Jussieu où est implantée l'université) qui ne peuvent être utilisés faute de décision administrative sur leur aménagement.

La semaine dernière, une lettre du Premier Ministre nous a annoncé une énième mission d'évaluation de Jussieu, a encore dit M. Béréziat.

Le recteur de Paris doit réaliser une mission d'expertise de l'affectation des locaux (de Jussieu) qui seront disponibles à l'issue du chantier de désamiantage et de rénovation, indique en effet ce courrier.

Le Conseil d'administration de Paris VI avait voté le 21 septembre, à l'unanimité, une motion demandant de pouvoir disposer des locaux nouvellement désamiantés du campus de Jussieu.

Un millier d'enseignants et personnels de Paris-III n'ont jamais, en dix ans, abordé le sujet essentiel d'une catastrophe sanitaire en leur propre Faculté. Ils n'ont pas pu ni su prévenir leurs étudiants, si ce n'est pour désinformer davantage ou faire arracher les avis d'alerte et de réglementation affichés sur les murs. Ce mutisme acharné (complicité et crimes autorisés, saupoudrés de poussières d'amiante) devient révélateur de l'état mental distillé à Censier...

Il ne fut dès lors, nullement surprenant d'entendre le 25 octobre 2005 la déclaration officielle du Président Bosredon coincé entre les faits portés sur Internet et la sortie de son nom le 16 octobre 2005, forcé à ce point de prendre ses responsabilités devant 27 malades et décès suspects, sans parler des morts à venir en son université.

L'hypocrisie à la mode passant pour vertu demeure aujourd'hui aussi totalitaire qu'à l'époque de Molière (le pli est pris). Incrustée comme

des fibres irréversibles pour être décriée, elle attend son éradication de toute Sorbonne, Nouvelle ou autre.

Les juges n'étaient pas au courant de la situation réelle : il faut dire qu'ils s'y sont mis à 69 magistrats en 8 ans, pour éplucher 500 pages de preuves parfaitement claires.

D'où une conclusion redoutable : l'amiante de Censier attaque le néo-cortex fonctionnaire.

4.23. Tchernobyl, cancers et tentative d'assassinat d'un journaliste trop gênant...

Christian Cotten

Palmarès Politique de Vie des Tribunaux Mafieux - Nominations 2005 pour l'attribution du Triangle d'Or du Magistrat-Gangster.

Aujourd'hui, 18 avril 2005 :

le Tribunal de Grande Instance d'Évry et les Juges d'Instruction Sylvie Nérot et Jean-Wilfrid Noël, nomines du Palmarès 2005.

Madame Sylvie Nérot, Monsieur Jean-Wilfrid Noël, ci-devant juges d'instruction et vice-présidents du TGI d'Évry (91),

Je soussigné,

Christlan Cotten, psychosociologue, psychothérapeute, Président de Politique de Vie, ai le regret de vous informer que votre carrière de magistrat est désormais définitivement terminée.

Cette décision, dont les motifs sont exposés en détail ci-dessous, est irrévocable. Elle est communiquée ce jour pour information à M. le Garde des Sceaux.

Vous êtes publiquement accusés de complicité active d'une tentative d'assassinat (tentative de meurtre avec préméditation) en bande organisée sur les personnes de M. Jean-Michel Jacquemin et de Fabien Baron, victimes de huit et quatre coups de couteau portés par M. Mustapha Remache dans la nuit du 25 au 26 mai 2002 à leur domicile et qui ont failli leur coûter la vie.

Un certain Charles Villeneuve, ancien militaire membre du SDECE (actuelle DGSE), officiellement reconverti dans le « journalisme » sur TF1, est un autre des complices actifs de cette affaire. Tout comme un certain Michel Gaudin, Directeur Général de la Police Nationale (Préfet, né le 9 août 1948 à Cosne-Cours-sur-Loire, Nièvre).

Sont en outre lourdement impliqués dans cette tentative d'assassinat plusieurs Officiers de Police Judiciaire du SRPJ de Versailles ainsi

que quelques autres magistrats, experts, journalistes et hauts responsables politiques. La liste non exhaustive en est donnée ci-dessous.

Le présent document est diffusé sur Internet sur notre site et par une mailing liste de 6 500 adresses. Il sera expédié en outre à de très nombreux responsables politiques et administratifs français et européens, ainsi qu'à l'ensemble des parlementaires français.

Une plainte avec Constitution de Partie Civile sera prochainement déposée auprès de Mme Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction au TGI de Paris, en charge du dossier « Tchernobyl-Cancers ». Le présent dossier en constitue la base.

Ce dossier sera en outre soumis à la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité, compte tenu des différents délits de discrimination à l'égard d'homosexuels, mis en œuvre par des représentants de l'État.

Les commanditaires de cette tentative d'assassinat, tous situés au plus haut niveau de l'État français, sont informés qu'il est strictement inutile d'envoyer une équipe cambrioler mon appartement ou perquisitionner mon ordinateur. Les policiers et magistrats intègres qui soutiennent notre action nous ont d'ores et déjà aidé à sécuriser autant que nécessaire notre travail.

Il est de même inutile de tenter quelque action que ce soit qui porterait atteinte à mon intégrité : une équipe a été constituée pour se substituer à moi en cas de besoin.

Un appel public à témoins est lancé ici même : nous recherchons à ce jour activement les noms, prénoms et états-civils des douze plus hauts responsables officiels ou occultes de l'industrie civile et militaire nucléaire française, parmi lesquels se trouvent les commanditaires de cette tentative d'assassinat.

Nous demandons donc instamment aux citoyens intègres qui travaillent au sein d'EDF, CEA, Ministères de la Santé, Ministère de l'Industrie etc., de nous faire connaître par tout moyen à leur convenance, de façon anonyme ou non, tout dossier ou information sus-

ceptible de nous permettre de progresser dans la recherche de la vérité dans la présente affaire.

Enfin, nous rappelons que tout fonctionnaire de l'État français, au regard de l'article 40 du Code de Procédure Pénale, a l'obligation de dénoncer aux autorités compétentes toute information relative à ce crime. Tout fonctionnaire de l'État ayant connaissance du présent document engage donc de ce simple fait sa responsabilité personnelle en s'abstenant de mettre en oeuvre les actions qui sont nécessaires à la manifestation de la vérité dans ce dossier.

1. Le contexte de l'opération « homo » contre Jean-Michel Jacquemin.

Le 14 avril dernier, la chaîne France 2 annulait au dernier moment la diffusion d'un reportage d'Envoyé Spécial, intitulé *Tchernobyl et la France : un mensonge d'État*.

Les téléspectateurs avaient été informés que des « révélations » devaient y être faites. À 20 h 50, Alain Duhamel annonçait encore ce reportage, annulé quelques minutes plus tard dans la précipitation. Le même soir qu'une intervention de M. Jacques Chirac, évidemment, cela aurait pu faire désordre : M. Jacques Chirac était Premier Ministre de M. François Mitterrand en 1986 (accident nucléaire de Tchernobyl).

Le 13 avril, la CRIIRAD et l'AFMT (Association Française des Malades de la Thyroïde) ont demandé à Mme Bertella-Geffroy plusieurs mises en examen, dont celle du Professeur Pierre Pellerin, directeur du SCPRI en mai 86 (Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants).

Un récent rapport remis à cette juge démontre de très graves manipulations de l'information mises en oeuvre par les services de l'État au moment du passage du « nuage de Tchernobyl » au-dessus de la France en avril-mai 1986. Ce rapport confirme les démonstrations publiées depuis 98 par Jean-Michel Jacquemin mais cette fois ce sont des experts auprès des tribunaux qui écrivent...

Voir : Nouvel Observateur - Archives / Vendredi 15 Avril 2005 - Environnement - Tchernobyl : la justice saisie.

Ces manipulations de l'information et l'absence de réaction des autorités ont conduit à la prolifération des cancers de la thyroïde, à l'augmentation significative de nombreux autres types de cancers et sont responsables de la mise en danger de la vie de milliers d'enfants.

À titre d'exemple, le seul registre exhaustif des cancers de la thyroïde - en Champagne-Ardenne - qui existe depuis 30 ans, montre pour la période 86/96 une hausse de 30% chez les femmes, 100% chez les hommes et 300% chez les jeunes de 12 à 19 ans. De nombreuses autres études et témoignages de médecins indépendants, notamment en Corse, durement touchée par le fameux nuage, vont dans le même sens. Dans le Haut-Rhin, les registres officiels montrent une augmentation de 280% des cancers du poumon en 8 ans (88-96), et de ceux du foie de 220%.

Le site de Jean-Michel Jacquemin :

<http://www.jeanmicheljacquemin.com>

2. Pourquoi M. Jean-Michel Jacquemin a-t-il fait l'objet d'un « contrat » ?

Comme nous allons l'exposer en détail ci-dessous, M. Jean-Michel Jacquemin a fait l'objet, début 2002, d'un « contrat » visant à l'éliminer physiquement.

Ce « contrat » a été commandité au plus haut niveau de l'État, par des responsables chargés de défendre l'industrie nucléaire française (qui rapporte à la France autour de 5 milliards d'Euros par an).

Pourquoi ? La chronologie du parcours de Jean-Michel Jacquemin permettra de le comprendre.

Octobre 98 : les Éditions Sang de la Terre publient à Paris le premier livre de Jean-Michel Jacquemin, avec une préface de Théodore Monod : *Ce fameux nuage... Tchernobyl, la France contaminée.*

Huit jours plus tard, la voiture de Jean-Michel Jacquemin, dont une roue a été sabotée, fait 5 tonneaux. Ressorti indemne de cet « accident », peu sujet à des interprétations paranoïaques, Jean-Michel Jacquemin met cette affaire sur le compte d'un divorce conflictuel et range ce dossier comme « sans importance ».

Dès février 99, se crée l'Association des Malades de la Thyroïde (AFMT), déjà citée, qui désignera peu après Jean-Michel Jacquemin comme Membre d'Honneur et responsable des relations avec les médias, avec qui il entretient de nombreux contacts suite à la publication de son livre.

Décembre 99 : seconde édition de son livre. Ses nombreuses interventions médiatiques motivent alors l'IPSN et l'INVS à déclencher une enquête épidémiologique, comme l'en informe le successeur du Pr. Pellerin au SCPRI débaptisé en OPRI pour faire oublier Tchernobyl...

Juillet 2000 : pendant la première Assemblée Générale des malades de la thyroïde, à laquelle il participe, un chauffage électrique se rebranche tout seul dans le studio de Jean-Michel Jacquemin, un incendie se déclare et ses chat et chien échapperont de justesse à la mort dans un appartement dévasté par le feu.

Une amie de Jean-Michel, experte en dossiers à risques, le prévient : *Je ne crois pas à ton accident ni à cet incendie, pour moi, ce sont des avertissements.*

Septembre 2000 : Jean-Michel Jacquemin participe à Villeneuve-sur-Lot à un Forum « Journées Vertes » sur l'écologie. Un homme s'approche de lui et lui tient ces propos : *Ce que vous écrivez est dangereux pour vous, Monsieur ; généralement, on vous le fait comprendre, par un accident de voiture, puis par un incendie et si vous ne comprenez pas, par un contrat.*

Lorsque la juge Éva Joly avait voulu aller du côté du nucléaire dans le cadre de son enquête dans le dossier Elf, un général bien propre sur lui avait tenu le même genre de propos au milieu d'échanges mondains dans un cocktail bien parisien.

Le 30 octobre 2000, suite à sa rencontre avec Jean-Michel Jacquemin, Jean-Guy Talamoni fait voter à la quasi-unanimité par l'Assemblée Corse une étude épidémiologique approfondie sur les conséquences du « nuage de Tchernobyl ».

Il devient alors de plus en plus évident que les autorités françaises ont menti, alors qu'elles auraient du distribuer des pastilles d'iode à la population et interdire pendant plusieurs semaines la consommation de légumes et de lait, au minimum sur la moitié Est du territoire, comme l'ont fait tous les responsables politiques des autres pays européens concernés.

M. Jean-Guy Talamoni - nationaliste corse, évidemment, cela fait désordre - préfacera le second livre de Jean-Michel Jacquemin : *Tchernobyl, aujourd'hui les Français malades*, aux Éditions du Rocher (Paris, juin 2001). Les démonstrations chiffrées sont accablantes pour le lobby nucléaire et les responsables politiques en poste en 86 et dans les années suivantes, qui ont tout fait pour cacher la vérité aux Français, aux dépens de leur santé et de leur vie et au plus grand profit - à court terme - de l'image du nucléaire.

M. Jean-Michel Jacquemin devient vraiment très gênant, d'autant que quelques médias continuent à le suivre, comme Paris-Match ou France-Inter. C'est en avril 2002 que ce journaliste qui croit encore vivre dans un pays démocratique et un État de droit franchit la ligne jaune et publie aux Éditions du Sang de la Terre son troisième livre : *Tchernobyl, conséquences en France : j'accuse*.

L'opération « homo » (pour « homicide » en langage militaire et langage de bois politique) démarre quelques jours plus tard.

3. Le déroulement de l'opération.

Début mai 2002, Jean-Michel travaille comme responsable financier chez son éditeur, Sang de la Terre, rue Blanche, dans le 9ème. À l'heure du déjeuner, ses collègues étant absents, Jean-Michel ouvre la porte du bureau à un jeune Arabe de nationalité algérienne (évidemment, l'on verra pourquoi), qui lui demande s'il peut lui donner un travail. Jean-Michel Jacquemin lui répond non, avec amabilité.

Quelques jours plus tard, Jean-Michel Jacquemin croise le même jeune Algérien sur le trottoir. Celui-ci lui renouvelle sa demande et insiste pour se faire offrir un café.

Jean-Michel, homme naturellement affable, Catholique pratiquant, ayant comme l'on dit familièrement « le cœur sur la main », accepte d'offrir un café à ce jeune Mustapha à un comptoir du quartier.

« Peux-tu m'aider à trouver un travail ? » demande à nouveau Mustapha. Il se trouve que, à cette époque, Jean-Michel Jacquemin est aussi candidat aux élections législatives à Massy, où il demeure avec son ami Fabien Baron, avec qui il vit en couple homosexuel après leurs divorces respectifs.

Jean-Michel Jacquemin propose donc à Mustapha Remache (le nom ne sera connu que quelques mois plus tard) de lui faire rencontrer l'imam de Massy, avec qui Jean-Michel Jacquemin est en contact en tant que candidat aux législatives soutenu par Cap 21, le groupe politique animé par l'ancienne Ministre de l'Écologie et avocate Corinne Lepage.

Les numéros de téléphone portables sont échangés, Mustapha insiste pour que Jean-Michel Jacquemin l'invite chez lui « quand tu seras seul » et les deux hommes se séparent.

Trois semaines plus tard, ne se doutant de rien, Jean-Michel Jacquemin propose à Mustapha de venir chez lui le vendredi 24 mai au soir, pour qu'il puisse le présenter le lendemain à l'imam de Massy, avec qui contact avait été pris.

Mustapha avait insisté pour venir le soir, au motif « qu'il ne pouvait pas quitter de bonne heure le matin l'appartement de l'ami restaurateur qui l'hébergeait et travaillait tard le soir ».

Mustapha passe ainsi une soirée agréable en compagnie de Jean-Michel Jacquemin et de son ami Fabien Baron, en leur racontant sa vie difficile d'émigré algérien « seul en France ».

Le lendemain, Mustapha reste une partie de la matinée avec Fabien Baron et insiste pour nettoyer seul la cuisine en attendant l'appel de l'imam pour son rendez-vous. Après une opération de distribution de

tracts électoraux à laquelle Mustapha avait proposé de participer « pour rendre service à ses nouveaux amis », les trois protagonistes de ce mauvais roman policier se retrouvent pour un repas du samedi soir, sans alcool ni drogue, avec un couple d'amis qui avaient participé à la distribution de tracts et qui quittent l'appartement vers minuit.

Jean-Michel Jacquemin et Fabien laissent Mustapha, alors tout à fait calme, se coucher sur le canapé du salon et vont se coucher dans leur chambre.

Minuit trente-huit, nuit du 25 au 26 mai 2002 : Mustapha se précipite brusquement dans la chambre de Jean-Michel et Fabien, fait un roulé-boulé au-dessus du lit et se jette sur Jean-Michel Jacquemin, à qui il donne huit coups de couteau avec une lame de 20 cm. Fabien tente de défendre son ami et reçoit quatre coups de couteau, dont un sectionnera l'artère mammaire gauche. Mustapha est incontrôlable et déploie une force inattendue et inexplicable.

Tentative de défense, fuite, Fabien réussit à téléphoner aux pompiers pendant que Jean-Michel tente d'enfermer Mustapha dans la chambre. Le sang commence à gicler sérieusement des plaies et couvrira le sol de la chambre, du couloir et de l'entrée. Jean-Michel et Fabien réussissent à quitter l'appartement et appellent leurs proches voisins au secours.

Police, ambulances, refus d'un premier hôpital, envoi des deux victimes dans deux hôpitaux différents, évanouissements, pertes de près de 5 litres de sang pour Fabien, qui restera plusieurs semaines entre la vie et la mort, Jean-Michel s'en sortant un peu mieux malgré ses huit coups de couteaux dans la poitrine.

L'opération « homo », malgré les drogues prises par Mustapha au moment de l'action pour déclencher son agressivité, vient d'échouer lamentablement.

C'est alors que va se mettre en place la gestion de crise, par le système policier et judiciaire, puisque, contrairement à ce qui était prévu, Jean-Michel Jacquemin et son ami ne sont pas morts.

4. La gestion de crise : policiers, juges et journalistes gangsters entrent en action.

Le mauvais roman policier devient alors totalement exécrationnel : nous entrons désormais dans une histoire qui va de plus en plus ressembler à une gestion de crise dans l'effroi et la panique la plus complète des services de police et de justice concernés.

Jean-Michel Jacquemin a consigné par écrit en détail l'ensemble des opérations et actes de procédures de l'enquête policière et judiciaire : selon le point de vue où l'on se place, c'est à hurler de rire ou pleurer de désespoir. Un livre de 300 pages a d'ores et déjà été déposé à la Société des Auteurs le 29 juillet 2003 en attendant de trouver un éditeur.

C'est exclusivement à cause de cet écrit que l'auteur de l'agression a fini par être arrêté par la police en décembre 2003, selon la procédure que Jean-Michel Jacquemin avait décrite dans son livre en expliquant que le tueur aurait pu être arrêté quelques jours après l'agression... Il est actuellement à la prison de Fleury-Mérogis, les policiers n'ayant pas réussi à le laisser en fuite... C'est à présent un livre de 400 pages qui va paraître prochainement.

Non, l'enquête ne connaît pas de « dysfonctionnements » ou des « erreurs », comme le croient encore parfois les victimes et comme tous ces gangsters vont tenter de le faire croire maintenant qu'ils sont dénoncés publiquement.

L'enquête est simplement conçue, organisée et menée étape par étape pour démontrer que le jeune Mustapha Remache est un pauvre Arabe agressé par deux homosexuels en rut un soir de campagne électorale, qui ont voulu le violer et dont il a été obligé de se défendre.

Avec les policiers de Massy, tout se passe bien mais dès que le SRPJ de Versailles arrive, tout dérape : un des policiers a ainsi demandé aux voisins du couple Jacquemin-Baron, qui ne savaient même pas que les deux hommes vivaient ensemble : « Lequel fait l'homme ? Lequel fait la femme ? » Puis, s'ils ne voulaient pas aussi déclarer « qu'on les avait trouvés en bas et porte-jarretelles »...

Lorsque l'on connaît Jean-Michel et Fabien, l'on ne peut que hurler de rire.

Il est inutile de détailler ici comment policiers et magistrats s'y prennent pour mettre en oeuvre une opération de désinformation, manipulation et trucage de la réalité des faits : le récit complet, pièces à l'appui, sera bientôt disponible et tout journaliste ou magistrat intègre qui le souhaite peut d'ores et déjà en prendre connaissance.

L'analyse psychosociologique et linguistique du contenu des actes de procédure, tant des policiers et des magistrats, conduit à des conclusions terrifiantes :

mensonges innombrables manifestation volontaires des policiers et des juges visant à protéger le criminel, faux incontestables en écritures publiques, perquisitions illégales et répétées du domicile des victimes, faux procès-verbaux sans mention des questions ni signature des personnes interrogées, refus d'actes évidents, rapports truqués d' « experts » aux ordres, questions orientées tant des policiers que des juges pour aider l'agresseur à mieux mentir et à retourner la situation, pour transformer une affaire d'assassinat d'État en affaire de cul, pressions sur les victimes, subornations répétées de différents témoins, destruction de preuves matérielles, déclarations homophobes discriminatoires et délirantes des juges et policiers...

Pourtant, comme le dit Mustapha à l'un des juges d'instruction : « Ce sont les policiers qui m'ont dit de dire cela »...

Anecdote : les policiers ont cru pendant quelques jours que les deux victimes allaient effectivement mourir de leurs blessures, comme cela était prévu ; cela leur a permis de voler près de 2 000 euros de bijoux dans le bureau de Jean-Michel Jacquemin : le procès-verbal d'inventaire et les photos font disparaître les bijoux posés sur le bureau et, miraculeusement, ceux-ci ont réapparu pour le retour de Jean-Michel, sauf deux de grande valeur... Bien qu'il soit aisément démontrable que seuls les policiers ont pu effectué ce vol, la plainte sera classée sans suite par le TGI d'Évry.

Alors que Jean-Michel Jacquemin a fourni aux policiers toutes les informations nécessaires qui auraient permis l'arrestation immédiate de l'agresseur dès le lendemain du crime, les policiers vont attendre 18 mois pour opérer l'arrestation... sous les caméras de TF1 !

Et ce, après 18 mois d'écoutes téléphoniques multiples sabotées volontairement tant par les magistrats que par les policiers. Pourtant, les policiers avaient connaissance du numéro de portable du criminel dès le 26 mai à 14 h 30 et, dès le 29 mai, avaient en leur possession l'adresse parisienne de son principal correspondant. Depuis l'arrestation d'Yvan Colonna en Corse, tous les Français savent que n'importe qui peut être repéré à moins de 30 mètres par son téléphone portable.

Nous sommes dans cette affaire dans un véritable délire collectif mis en oeuvre par des policiers totalement nuls, malhonnêtes, incompetents et criminels, qui vont agir avec la complicité très active des équipes de l'émission de TF1 « Droit de savoir », sous la direction de Charles Villeneuve.

En effet, le 4 mai 2004, TF1 va diffuser - puis rediffuser deux autres fois les 7 et 13 mai 2004 - un « reportage » qui montre en « live » l'arrestation du jeune Mustapha Remache dans un hôtel borgne du 18^e arrondissement un matin de décembre 2003...

Six heures du matin, le criminel attend les policiers et, impatient, soulève les rideaux de sa chambre (au rez-de-chaussée sur cour) pour vérifier si ceux qu'il attend sont bien là. Sa compagne est déjà toute habillée dans le lit et, bien entendu, notre Arabe de service hurle comme il se doit quand les policiers se jettent sur lui...

TF1 ira même jusqu'à laisser le jeune Mustapha dire haut et fort à l'antenne son nom, alors que, au moment de l'arrestation, il n'est encore que prévenu. Cela lui permettra sans doute de gagner 10 000 € devant un tribunal... Sans parler du fait que les informations données à l'antenne permettent à quantité de gens d'identifier très aisément les victimes, dont la parole est totalement ignorée par le « reportage ». Une mise en demeure du CSA a été adressée à TF1 pour ces faits parfaitement illégaux et en violation des règles du

CSA. La manipulation télévisuelle dans cette affaire est digne des anciens pays de l'Est. Ce n'est plus seulement immonde, c'est du fascisme télévisuel en marche.

Le caméraman de la société de production de Charles Villeneuve, TAP, un certain Jean-Pierre Rey, va continuer à filmer notre tueur raté lorsqu'il se retrouvera dans la voiture de la police, ce qui n'empêchera pas le même Mustapha de dire plus tard au juge qu'il ne savait pas avoir été filmé... Évidemment, le juge ne relèvera pas...

Ce « reportage » inqualifiable tente de démontrer, avec une pseudo-reconstitution, avec des images tournées à l'insu du voisin militaire de Jean-Michel Jacquemin et Fabien Baron, pendant son audition comme témoin - où le policier fait les questions et les réponses -, avec des interviews totalement orientés et manipulés du criminel, que, oui, tout cela n'est qu'une banale affaire d'homosexuels obsédés et que les victimes, ma foi, sont en fait très certainement les agresseurs initiaux du pauvre Arabe de service...

L'étude attentive de ce « reportage » de M. Charles Villeneuve permet de conclure de façon formelle, manifeste et incontestable à une manipulation totalement volontaire de l'information que ne peut en aucun cas être imputable à des maladresses, des malentendus ou des incompétences tant des policiers que des journalistes ou des juges.

Notre étude de l'ensemble du dossier, notamment des actes de procédures auxquels nous avons eu accès et des images diffusées par TF1 nous ont conduit à une absolue et définitive certitude : nous sommes bien face à une opération « homo », telle que les « services » sont coutumiers sous la V^e République : tous les ingrédients y sont présents.

Les policiers et les magistrats obéissent manifestement aux ordres reçus : protéger par tous les moyens le criminel à qui des papiers en règle ont été certainement promis en échange du « service » qu'il a accepté de rendre, à savoir tuer Jean-Michel Jacquemin, décrédibiliser les victimes en passant totalement sous silence le fait que, avant

toute chose, la personne visée par l'agression, Jean-Michel Jacquemin, était au moment des faits, candidat aux législatives et auteur de trois livres très dérangeants sur les conséquences de Tchernobyl. Et pour réussir cela, quoi de plus simple que d'utiliser la « faille » de Jean-Michel Jacquemin ? Il vit en couple homosexuel...

5. Les auteurs et complices de cette tentative d'assassinat d'État

L'auteur de l'agression, Mustapha Remache, à ce jour sous les verrous, est évidemment clairement identifié.

Pourquoi lui ? Les fonctionnaires de l'État français, y compris les agents des services « action » de la DGSE ou de la DST, sont à ce jour beaucoup trop soucieux de leur confort et de leur carrière pour assumer eux-mêmes directement un assassinat au service et sur ordre de l'État.

Les « services » font donc appel, comme cela se pratique de toutes les façons depuis longtemps, à des « petites mains », recrutées comme tueurs d'occasion après avoir été mis sous pression pour une affaire quelconque et gardés « au chaud » parfois pendant nombre de mois « au cas où ». Un peu de pressions, une carotte (argent, papiers, libération de prison d'un proche, oubli d'un dossier délicat etc.) et le tour est joué : le tueur va pouvoir passer à l'action, en étant certain ou à peu près de l'immunité... Sauf si cela tourne mal... ce qui est le cas dans la présente affaire.

Pour preuve, contrôlé par la police et les Renseignements Généraux lors de la fermeture d'un « squat » le 23 avril 2003 - soit près d'un an après l'agression - Mustapha, dont le nom figure sur les documents policiers, est laissé en liberté alors que 25 autres personnes sont mises en garde à vue...

Pourquoi un Algérien ? C'est bien connu, les Algériens et/ou les Arabes manient mieux le couteau que les Suédois... Et rares sont les Suédois qui ont des problèmes de papiers pour vivre en France... Et, par ailleurs, cela permet, en bénéfice secondaire, de renforcer l'image de l'Arabe danger public...

Il est très clair et manifeste dans cette affaire que l'ordre de tuer Jean-Michel Jacquemin est parti du sommet des autorités de l'État.

Pour le moment, nous n'avons pas identifié qui, précisément, a donné l'ordre. En général, dans les règles écrites ou non du fonctionnement de la V^e République, les opérations « homo » doivent être signées conjointement par Matignon et par l'Élysée. Dans le cas d'espèce, il n'est pas impossible que l'ordre ait seulement été donné par un ou plusieurs hauts responsables militaires ou civils en charge de la protection des affaires nucléaires.

Outre les juges déjà nommés ci-dessus, les exécutants organisés en bande criminelle qui ont obéi « aux ordres » et ont mis ou mettent toujours à ce jour en œuvre tous les actes nécessaires et utiles à la protection du criminel et qui seront donc considérés comme les complices actifs de la tentative d'assassinat sont les suivants.

- Sylvie Nérot, juge d'instruction, vice-présidente du TGI Évry, desaisie,
- Jean-Wilfrid Noël, juge d'instruction, vice-président du TGI Évry,
- Charles Villeneuve, ex-officier du SDECE/DGSE, « journaliste » à TF1,
- Jean-Pierre Rey, journaliste « indépendant » et pigiste pour la société TAP de Charles Villeneuve,
- Michel Gaudin, préfet, Directeur Général de la Police Nationale,
- Mr le Procureur de la République, TGI d'Évry,
- Franck Du Peyroux, capitaine de police, SRPJ de Versailles, Brigade Criminelle,
- Patrice Faugeroux, Commandant de Police, SRPJ de Versailles,
- Martine Volle, Lieutenant de Police, SRPJ de Versailles,
- Richard Théry, Lieutenant de Police, SRPJ de Versailles,
- Serge Delesse, Commandant de Police,
- Laurent Duchâtel, Capitaine de Police, SRPJ de Versailles,

- Olivier Sotty, Lieutenant de police, SRPJ de Versailles, Brigade Criminelle,
- Frédéric Naizot, journaliste au Parisien,
- Dr Yves Dano, médecin légiste, expert près la Cour d'Appel de Paris et des Tass.

Sous réserve d'une étude plus approfondie.

Il doit être noté que deux policiers se sont comportés convenablement dans cette affaire. Ils ne sont donc pas cités ici mais pourront faire l'objet ultérieurement de citation comme témoins.

Les représentants du CSA se sont eux aussi montrés corrects dans leur démarche de mise en cause de TF1 et de Charles Villeneuve pour les illégalités commises.

Par contre, les fonctionnaires de l'IGS/IGPN (Inspection Générale de la Police Nationale) n'ont donné aucune suite aux plaintes de M. Jacquemin et seront donc mis en cause.

Il appartiendra à un juge indépendant et intègre d'établir les responsabilités de chaque acteur dans la présente affaire de tentative d'assassinat d'un honnête citoyen européen par des représentants de l'État français.

6. Quelques commentaires du psychosociologue

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les militaires gaulistes ont défini un accord puissant avec les ingénieurs polytechniciens du Parti Communiste Français, pour construire et sauvegarder la souveraineté politique et l'indépendance énergétique française, au travers, d'une part, de l'acquisition, malgré l'opposition des USA, de la bombe atomique et, d'autre part, du développement du nucléaire civil.

Ces réseaux, bien souvent imbriqués dans différentes loges maçonniques, regroupent héritiers du stalinisme et Catholiques bien-pensants aux familles nombreuses, droits, intègres pour ne pas dire intégristes et, surtout, profondément persuadés, en leur âme et

conscience, d'œuvrer pour le bien du pays tout entier, de la nation française et donc, de chacun de nous.

Au nom de ce « grand œuvre » qu'est la sauvegarde de l'indépendance énergétique de la France, via EDF, le CEA et les autres structures du nucléaire, ces ingénieurs intégristes ont construit depuis plusieurs décennies nos centrales et ont ainsi fourni à la France devises et énergie relativement bon marché. Il se peut qu'ils aient ainsi vraiment rendu service à leur pays.

Le petit souci est que, à ce jour, tous savent - ou devraient savoir - que le nucléaire est une impasse scientifique et intellectuelle totale et que cette industrie est, soit, promise à une fin prochaine, soit nous conduira tous à la destruction radicale de la planète et de l'espèce.

Mais un ingénieur français, surtout lorsqu'il est polytechnicien, ne peut pas avouer qu'il s'est trompé. C'est « congénitalement » strictement impossible. C'est bien pour cela d'ailleurs que l'on trouve dans ce groupe social si particulier de nombreux communistes version staliniens bon chic bon genre : les dérives intégristes et totalitaires de la pensée sont les mêmes dans les deux cas.

Reconnaître que le nuage de Tchernobyl ait pu toucher la France en 86 a donc été totalement insupportable pour ces gens-là, Professeur Pierre Pellerin en tête. Ils ont donc tout fait pour cacher le réel aux Français, pour, surtout, ne pas nuire à l'image du nucléaire : le nuage s'est donc arrêté sur la ligne Maginot...

Absurde et dramatique à la fois : aujourd'hui, vingt ans après, les chiffres des cancers dus à cette irradiation qui n'a pas été gérée à l'époque sont en train d'exploser.

Jean-Michel Jacquemin a eu le tort de dénoncer courageusement ce véritable crime d'État contre la population française, menée « au nom de la raison d'État ».

Il fallait donc l'éliminer physiquement, toujours « au nom de la raison d'État ». Le jeune Arabe qui a donc été envoyé pour accomplir cette basse besogne, sous la protection active des policiers, magistrats et journalistes réquisitionnés sur ordre dans ce dossier, est au final tout

autant victime que les victimes directes de l'agression : les véritables responsables sont à ce jour bien au chaud derrière leurs confortables bureaux et leur bonne conscience d'avoir agi « au nom de la raison d'État ».

Je ne suis pas certain que cela soit acceptable dans une État de droit et une République qui se veut démocratique. Je fais même partie de ceux qui pensent que cela n'est pas acceptable du tout.

Il y a quelques années, j'ai accusé M. Charles Pasqua d'être lourdement impliqué dans l'affaire des 76 morts de l'Ordre du Temple Solaire. Il y a quelque temps, M. Charles Pasqua a déclaré à son médecin - qui est aussi celui de M. Dumas, de M. Chevènement et de quelques autres du même milieu, du côté des Champs-Élysées - qu' « il ne risquait rien dans l'affaire de l'OTS, puisque c'est une affaire d'État ». Merci, M. Pasqua de cet aveu, c'est honnête de votre part.

Sans doute pourrez-vous bientôt lui dire la même chose à propos de l'assassinat raté de Jean-Michel Jacquemin : « Je ne risque rien, c'est une affaire d'État ».

Je suppose, cher Charles, que vous vous souvenez que, lorsque vous étiez Ministre de l'Intérieur de Jacques Chirac en mai 86, c'est bien vous qui, à la place de Mme Michèle Barzach clouée au fond de son lit, avez fait rédiger sur papier à en-tête de votre Ministère le communiqué de presse diffusé par le Ministère de la Santé déclarant haut et fort :

La Santé Publique n'est aucunement menacée par les conséquences de cet accident. (Tchernobyl). Les activités courantes peuvent donc être poursuivies sans précautions particulières, notamment :

- alimentation : les eaux habituellement potables, le lait, les produits alimentaires frais ou de conserve peuvent être consommés quel que soit l'âge du consommateur ;

- activités de plein air : elles peuvent être menées sans modification (travaux divers, jeux, sports, promenades, baignades).

Aucune précaution particulière ne s'impose donc, mais les règles ordinaires d'hygiène s'appliquent normalement. Les indications sont valables pour l'ensemble du territoire. (Le Monde, 18-19 mai 1986)

Soit, en substance : « Circulez, il n'y a rien à voir ». Comme l'ont compris les Français, le nuage de Tchernobyl s'est miraculeusement arrêté à la frontière germano-française...

Combien de morts ce texte publié par votre Ministère a-t-il causé à un moment où il était indispensable de donner d'extrême urgence aux Français des pilules d'iode et de leur demander de cesser toute consommation de légumes frais et de lait ? Au lieu de cela, vous les avez encouragés à faire du tourisme dans les zones les plus contaminées...

Bon, d'ici peu, vous pourrez toujours redire à votre médecin préféré ce que vous lui avez dit à propos de l'OTS : « Je ne risque rien, c'est une affaire d'État ».

En effet, un fait apparemment anodin m'a bien fait rire, tant il vous ressemble : l'appartement de Jean-Michel Jacquemin a été perquisitionné à 7 reprises pendant son séjour à l'hôpital, dont 6 fois de façon illégale, sans témoins ni procès-verbaux ; et comme par hasard, lors de son retour, Jean-Michel Jacquemin trouve sur le sol de son bureau, bien ouvert, son dossier Paris-Match/Charles Pasqua, relatif à une affaire de diffamation - gagnée par le journal grâce au témoignage de Jean-Michel Jacquemin - où, précisément, vous étiez mis en cause... Une signature et un autre avertissement ? Raté, Charles.

C'est quand même terrible qu'un ancien Ministre de l'Intérieur ne puisse même plus avoir confiance dans son médecin pour garder le secret des confidences et des aveux qu'il lui fait pour soulager sa conscience de criminel d'État ayant à ce jour des centaines de morts sur la dite conscience.

Que voulez-vous, cher Charles, les psychosociologues et psychothérapeutes de mon espèce disposent de technologies ultramodernes d'écoute et de renseignement qui dépassent très largement les médiocres performances de vos petits poseurs de micros et autres flics à la petite semaine.

Si vous voulez, je vous expliquerais, dans une prochaine vie...

En attendant, il va bien falloir que les cloportes qui ont tenté de faire assassiner Jean-Michel Jacquemin répondent de leurs crimes, tout comme ceux qui les protègent : non seulement, ils ont tenté de mettre en œuvre un assassinat d'État ignoble et totalement injustifiable mais, en plus, ils ont totalement et lamentablement raté leur coup.

Il fut une époque, cher Charles, où vos services étaient tout de même plus performants et savaient dépenser les fonds de l'État dans des opérations plus réussies que celle-ci...

4.24. La Mairie de Paris va-t-elle bientôt publier la carte des bars gays de la capitale et organiser la chasse aux homosexuels ?

Christian Cotten

5 juin 2005

En tout cas, tout citoyen peut se procurer dans les mairies d'arrondissements la Carte des Sectes et Mouvements Spirituels de Paris *signalés par des organismes et associations de lutte contre les sectes*.

Authentique.

Carte publiée par l'Atelier d'Urbanisme de Paris. Confidentielle. Sur les indications de la Mairie de Paris, mais considérée comme un instrument de travail qui n'engage la responsabilité de personne...

Il n'est pas inintéressant de savoir que la Mairie de Paris est un des bailleurs de fonds de l'UNADFI, groupuscule fasciste et totalitaire dirigé par une certaine Catherine Picard, ex-député trotskiste/franco-maçonne élue autrefois sous l'étiquette du PS et qui a pour vocation, au nom de l'État français, de procéder à la chasse aux sectes en France. Leur dernier dossier concerne le Coaching et le Développement Personnel, vilipendés de façon particulièrement ignoble. À quant les bûchers pour les formateurs et les psychothérapeutes ?

On pourra lire sur cette carte (voir notre site) les indications géographiques de mouvements divers comme les Témoins de Jéhovah, les Mormons, la Nouvelle Acropole, la Scientologie, le Santo Daïme, les Raéliens, Kryon, Science Chrétienne, Osho, Église NéoApostolique, Rose-Croix, Falun Gong, Silva, Christ Scientiste, Vie Universelle, Soka Gakkaï...

Cette carte ne comporte aucune adresse de Temple Maçon, ni de Synagogue, ni d'Église Catholique, ni de Temple Bouddhiste Tibétain ou Protestant, ni Mosquée. Pourquoi ? Ce ne sont pas des mouvements spirituels ?

Je dois dire que je suis personnellement fasciné par cette affaire : c'est assez sublime, je dois dire. En droit, c'est une violation majeure de la constitution et pas très loin d'une incitation à la guerre civile. Ce pays est en train de tourner à la folie collective. Il faut dire que la surconsommations de drogues légales psycho-actives par la population et celle de cocaïne par les « élites » n'arrangent rien.

La dernière fois où l'État français a joué à ce jeu-là, cela s'est terminé au Vélodrome d'Hiver, à Drancy et à Auschwitz.

Je suppose que M. Bertrand Delanoë va demander à l'APUR et aux Renseignements Généraux de bien vouloir établir une carte équivalente pour les bars gays de la capitale, dont on sait bien qu'ils corrompent la jeunesse ?

Combien de morts, à la fin d'une ignominie pareille ?

J'ai l'intention de demander à M. Louis Schweitzer, Président de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité, ce qu'il pense de cette affaire. Il y a là comme une incohérence que j'ai du mal à comprendre. M. Schweitzer, depuis début mai 2005, dispose de 57 fonctionnaires, d'un collège de 10 personnes et d'un budget de 10 millions d'Euros pour *lutter contre les discriminations*. Dans le même temps, la Mairie de Paris ose publier cette carte. Il va falloir que l'on m'explique.

Je crois bien que la 17^e Chambre Correctionnelle du TGi de Paris ne va pas tarder à me revoir.

4.25. A propos de Cannabis...

Communiqué du Conseil National des Droits de l'Homme et du Citoyen, membre du Conseil Européen et International des Droits de l'Homme (Luxembourg).

Jean-Georges d'Ancoisne - Membre du bureau de Politique de Vie

27 septembre 2004

Chers Amis des Droits de l'Homme (et prétendus tels...),

Depuis quelques jours ou semaines, le CNDH se trouve à nouveau attaqué en particulier au sujet de son positionnement au regard du chanvre ou cannabis. Ceci mérite quelques observations.

Le CNDH a accepté la vice-présidence de l'Association Chanvre & Libertés qui oeuvre pour une dépénalisation et une légalisation intelligente du cannabis et qui oeuvre aussi pour son utilisation écologique non psychotrope. Pourquoi ?

Parce que, sauf erreur, le droit de communiquer ses idées est un droit fondamental qui doit être défendu et parce que nous vivons précisément dans un pays étriqué au niveau de l'esprit : ici les gens boivent mais aucun buveur de vin, de bière ou d'autre alcool n'a l'impression d'être consommateur de drogue alors que c'est une réalité sans doute nettement plus dangereuse !

C'est même l'hôpital qui se moque de l'infirmerie ! Après tout, l'alcool ne cause que quelques dizaines de milliers de morts par an contre peut-être quelques cas pour le cannabis.

Certes, le cannabis présente bien des inconvénients et il faut faire quelque chose, c'est clair, mais ceux qui nous critiquent n'ont pas même pris la peine de lire notre dossier sur le sujet. Ils seraient sans doute fortement surpris mais ils réagissent avec a priori. Leur pensée est la bonne. Ce sont des censeurs !

Le plus négatif des effets du cannabis est sans doute celui découlant de sa prohibition et de toutes les combines qui l'entourent. Après tout

lorsqu'on veut interdire vraiment : on coupe la source ; on ne passe pas ses vacances au Maroc ! (Et pour ceux qui pensent que les mesures actuelles de mise en place policière en Espagne pour freiner le trafic venant de « là-bas » sont sincères, ils se trompent, c'est trop tard, la plus grosse part du trafic est en voie d'être produite en France, ces manoeuvres sont de la poudre aux yeux !).

Et ceci est sans compter la réalité de cas où le cannabis est une véritable solution pour des personnes qui souffrent. Mais il est vrai qu'au pays où l'on refuse à l'homme de mourir dans la dignité il ne faut pas s'étonner du plaisir que prennent ceux qui aiment voir souffrir ! Et je mets dans le lot tous les bien-pensants, les procureurs et autres bourreaux du système !

Hélas, messieurs (et mesdames) les censeurs, lorsqu'on est incapable de prendre en considération des réalités aussi flagrantes et que l'on se prétend défenseur des libertés, on se fout de la gueule du monde. C'est de l'escroquerie intellectuelle.

C'est aussi de la mauvaise foi et de l'incompétence ordinaires.

Au reste, à qui profite le crime ? Il y a une cinquantaine d'années, en France, le chanvre était légal et ne posait AUCUN problème.

Toutes les difficultés ont découlé de sa prohibition, y compris, et sans doute surtout, sa promotion ! À l'époque de la légalité du cannabis, il n'y avait pas de gosses de 13 ans qui fumaient des pétards dans les escaliers de barres HLM. D'ailleurs, il n'y avait pas non plus de barres HLM !

À cette époque, le respect de certaines valeurs était transmis. Ces jeunes respectaient leurs maîtres. Aujourd'hui ce sont les maîtres qui en ont peur ! Beau progrès n'est-ce pas ?

Qui sont les responsables ? S'agit-il de ceux qui pensent ou prétendent détenir le monopole du droit de penser ? De ceux qui rédigent les règles de morale de la société ? De ceux qui se réunissent en douce la nuit tombée dans des endroits fermés ?

S'agit-il des mêmes qui hurlent « à mort » lorsqu'on arrête un chauffeur de taxi dans l'affaire d'Outreau et qui, après, applaudissent à sa libération ? Ou s'agit-il de ceux qui après ce verdict se taisent ?

Les prohibitionnistes sont responsables et uniquement eux ! Vous êtes responsables !

Et où vont les milliards du trafic ? Chez les pauvres petits mecs des banlieues ? Allons donc... Si les pauvres petits mecs des banlieues avaient les milliards de milliards d'euros que cela représente, ils n'habiteraient pas en banlieue et auraient depuis longtemps acheté tout le 16^e et même tout Paris...

En légalisant intelligemment le chanvre - et en prenant de sérieuses mesures de protection des jeunes - la question serait réglée et le profit couvrirait largement le trou de la Sécu et plus encore !

La Police et la Justice y gagneraient du temps pour des choses largement plus préoccupantes !

La France est le pays des autruches. Vous êtes des autruches, messieurs les censeurs !

Nous ne répondrons pas outre mesure à ceux qui considèrent qu'il est mal de défendre le cannabis et le chanvre - alors qu'il a pourtant de réelles vertus écologiques, qu'il est source de santé (graines, huile riche en oméga 3 ...) et source d'emplois etc.

Ils sont étriqués d'esprit et ne cherchent pas à comprendre. Ce ne sont pas des démocrates. Vous n'êtes pas des démocrates, messieurs les censeurs ! Ce sont sans doute les mêmes que ceux qui prétendent indexer comme « sectes » tous ceux qui pensent autrement qu'eux.

Précisément, nous sommes fiers de penser différemment et de défendre toutes les formes de pensées (abstraction faite de principes intégristes, racistes, discriminatoires, totalitaires etc.).

Si nous devons nous limiter à défendre telle pensée et pas telle autre, nous serions des empêcheurs de penser librement, pas des défenseurs des droits de l'homme.

Nous considérons que vous avez le droit de penser que défendre la cause du cannabis n'est pas votre vision de la société et cette manière d'exprimer vos valeurs est respectable.

Nous la respectons. Je la respecte. En revanche, vous n'avez pas le droit de dire que défendre certaines autres valeurs n'est pas bien et moins encore celui de tout mélanger sans chercher à comprendre.

Ce que nous aimons dans le principe démocratique c'est l'échange constructif, pas la négation ni le refus de dialogue ! Ce n'est pas parce que nous avons une action en faveur du cannabis que nous ne défendons pas concrètement les victimes de violations de droits ! Au contraire !

Mais comme ici nous défendons *vraiment* les causes et les personnes, finalement moins nous aurons de demandes provenant de certains groupes rétrogrades et plus nous pourrons défendre les vraies libertés et tous ceux qui sont les victimes de la pensée unique et du politiquement correct.

Il y a des gens qui souffrent et qui ont un besoin concret d'aide, pas de blablabla. Et puis il y a ceux qui rêvent d'une pensée unique, d'un ordre rigoureux et du rétablissement de la peine de mort. Ceux-là ne sont pas seulement conservateurs, ils sont rétrogrades. Vous êtes rétrogrades !

Nous n'avons rien de commun, sans doute pas même l'humanité et lorsqu'ils se drapent de la devise Liberté Égalité, Fraternité c'est sans doute uniquement dans le sens élitiste. Il est beaucoup de bien pensants qui défendent les droits de l'homme comme d'autres vendent des médailles à Lourdes !

De grâce, qu'ils ne nous fassent plus perdre de temps, nous en avons besoin pour les autres. Et, n'en déplaise aux censeurs, le chanvre est légal en France ainsi que (incroyable mais vrai) le THC de synthèse... (molécule psychotrope du chanvre). Regardez l'article R 5181 du Code de la Santé Publique... On interdit la plante et on autorise la synthèse de ses produits actifs... Désolant de connerie !

Sans compter qu'il y a aussi des personnes qui souffrent dans leur corps et pour qui le cannabis pourrait, sous contrôle médical, représenter une solution de soulagement. Vous ne pensez pas à ceux qui souffrent.

Sans compter que le chanvre connaît de plus en plus de succès dans la construction, les litières pour animaux, l'alimentation bio, la cosmétologie, pour faire du papier (le plus écologique des papiers !) ... et que c'est une source d'économie durable pour de petits agriculteurs ou encore qu'il pousse sans additifs, sans pesticides, sans insecticides... en respectant la terre...

Venez en débattre si vous le souhaitez, je vous en parlerai volontiers (compris de ma vision de sa consommation comme produit psychotrope !).

4.26. Le temps des ruptures : énergies féminines et masculines en politique

Christian Cotten

22 avril 2005

L'inconscient collectif français, depuis plusieurs siècles, a appris à saisir les opportunités historiques pour rappeler sa puissance de peuple souverain ; chaque Français porte dans ses gènes la compétence à affirmer sa souveraineté de citoyen totalement déterminé à maintenir ses libertés individuelles.

Le temps des ruptures arrive donc à nouveau en ce mois de mai 2005.

La fracture est désormais ouverte, entre le pays réel et ses élites.

La confiance s'est envolée.

C'est un divorce.

Les femmes et leurs enfants sont les plus touchés par la précarité économique et les violences sociales. Beaucoup d'hommes ne sont pas en reste.

Au lieu d'aider les personnes en souffrance, le système institutionnel, pour une part, fabrique et amplifie les violences sexuelles, religieuses, ethniques, culturelles, sociales et économiques.

Nos dirigeants ne savent plus gérer les flux et l'intensité des masses monétaires. Les experts-comptables sont entrés dans la confusion mentale.

Nos politiques tentent pitoyablement de nous vendre un pavé indigeste en guise de constitution européenne, au moment où la majorité des Français réclame une Europe beaucoup plus belle et puissante et constate en même temps que l'Europe que l'on entend construire ne peut être qu'encore plus violente qu'elle n'est déjà aujourd'hui.

Nous arrivons donc à la fin de la V^e République, quand les énergies masculines et violentes sont en rupture de plus en plus radicale avec les énergies féminines : nos capitaines d'industrie, nos banquiers réussissent des prodiges technologiques, industriels, financiers quand, dans le même temps, la précarité économique de plus en plus violente s'étend à tous les groupes sociaux et tous les âges de notre société.

Nous en sommes ainsi à l'euthanasie de la V^e République, quand un Premier ministre et son ministre de l'Intérieur se battent comme dans une cour d'école et quand, dans le même temps, le système judiciaire lamine des milliers de personnes par ses lenteurs, ses dysfonctionnements et ses corruptions politico-financières.

La souveraineté populaire européenne va naître le 29 mai prochain : les peuples d'Europe souhaitent tous ou à peu près que les Français disent Non le 29 mai prochain.

Ce sera là notre cadeau à l'Europe en devenir, alliance harmonieuse de très vieilles nations qui prennent ensemble le risque de créer un niveau de souveraineté populaire totalement novateur : la souveraineté de la nation européenne, comme l'on parle de la nation américaine, ce patchwork multicolore en même temps si profondément Un.

Restera ensuite à construire une nouvelle constitution pour la France, en harmonie avec celle de l'Allemagne et celles des pays du noyau historique de l'Europe.

Alors émergera l'évidence d'une constitution européenne de 20 pages sur laquelle tous les peuples d'Europe pourront être d'accord.

Depuis plus de 10 ans, des milliers de Français ont compris que nous devons, ici dans ce pays, inventer de nouveaux modèles de société heureuse, faite de respect, de solidarité, de paix, de prospérité. Nos ressources nous permettent cela : créer paix et prospérité.

Il va simplement nous falloir inventer une nouvelle alliance des énergies féminines et des énergies masculines, une nouvelle alliance des

nécessités et des désirs, une nouvelle alliance des contraintes économiques et du respect des besoins individuels de solidarité.

La créativité collective de ce pays est immense : pour le moment, assumons la rupture, allons voter le coeur léger et serein le 29 mai : non, nous n'irons pas vers toujours plus de violence et d'impuissance collective, qui est la voie proposée aujourd'hui sous l'emprise de la peur et de la confusion intellectuelle. Non, nous voulons construire sur la paix européenne la prospérité des personnes et des systèmes, dans l'harmonie et le respect. Le défi est immense, il est à la mesure de nos ambitions et de nos compétences d'intelligence collective.

Car après les ruptures et le temps du deuil arrivent toujours le renouveau et la naissance : quand les femmes auront pris le pouvoir et les rênes du jeu politique en absolue égalité numérique avec les hommes, alors, nous pourrons donner naissance à des modèles socio-économiques et politiques radicalement novateurs et manifester dans le champ politique cette nouvelle alliance des hommes et des femmes d'Europe.

Là est le sens du projet que Politique de Vie va mettre en place pour 2007 : soutenir les candidatures de 600 femmes aux élections législatives : 100 % de femmes candidates à l'Assemblée Nationale.

4.27. Élections 2007 : violences des mâles ou créativité féminine ?

Texte de l'allocution prononcée par Christian Cotten le 19 novembre 2005 au Forum de l'association *Pierre de Lune* à Ablon-sur-Seine : *Réenchanter le monde*, en présence de Pierre Rabhi, Jean-Marie Pelt et Jean-Marc Governatori.

Les systèmes de prédateurs mondialistes sont aujourd'hui de plus en plus acculés et aux abois, face à la croissance du niveau de conscience de citoyens de plus en plus nombreux, qui refusent le monde de guerre, de mort et de violences en tout genre que nous imposent les systèmes militaro-industriels et financiers qui dirigent d'une main de fer la planète toute entière : toujours plus de violence est donc leur seule issue, pour tenter de conserver les bénéfices de leur domination esclavagiste et pharmaceutique sur plus de 80% de l'espèce humaine.

Ici même, le système politique a mis en place depuis plusieurs mois une opération parfaitement consciente et déterminée visant à provoquer des violences sociales et urbaines, pour mieux démontrer sa compétence à assurer la sécurité des citoyens et s'assurer par avance son maintien au pouvoir en 2007, en instaurant dès aujourd'hui un État d'urgence, avant de faire descendre l'armée dans la rue face à des violences qui ne manqueront pas de reprendre, sans doute plus intenses que jamais, d'ici 2007.

Pourtant, les bouddhistes japonais nous disent que la France est « la terre du Bouddha » et a donc un rôle particulièrement important à jouer dans le réenchantement du monde et dans le maintien et développement de la paix entre les humains.

Les temples, les églises, les mosquées, les lieux de culte d'une façon générale, et les palais de justice de ce pays ont quelques points communs : menés bien souvent par des hommes en robe noire, ces espaces, au-delà de leurs pathologies et propres limites, sont, fondamentalement, des espaces sacrés de paix, même si cette paix y est aussi violée trop souvent. Leur similitude architecturale reflète

deux manifestations semblables de la fonction sacerdotale, dont l'ultime justification est sans doute celle-ci : assurer la paix entre les hommes en éloignant et en transmutant les violences, au travers des processus universels de justice sanctionnante et de pardon réparateur.

Autour d'un espace sacré de paix, il y a une frontière : la limite avec la violence. Le rôle de la France est, peut-être - pouvons-nous l'espérer - un rôle de création, de pérennisation et de croissance d'espaces sacrés de paix.

Pour créer et maintenir un espace de paix, deux énergies au moins sont indispensables : l'énergie masculine du guerrier spirituel capable de mettre un mur à la violence et de dire non aux prédateurs et l'énergie féminine, capable de construire l'accueil de la paix et de créer les espaces sociaux où celle-ci peut se vivre dans l'amour.

Si nous voulons réenchanter le monde - quel autre objectif raisonnable pourrions-nous nous donner dans ces temps de pathologies majeures ? - nous allons devoir travailler en permanence sur ces deux axes : dire non à la violence, avec toute la puissance du Verbe, dans la plus absolue détermination de la présence qui dénonce et met en lumière les crimes des prédateurs et, dans le même temps, inventer des relations sociales, économiques, politiques et écologiques entre chacun de nous et la planète, fondées sur la douceur, la tendresse, le respect et l'attention aux autres.

Politique de Vie travaille depuis plus de dix années dans cette double perspective-là : dire non pour mettre les murs utiles à protéger les espaces de paix et contribuer à la créativité indispensable à la construction d'un monde plus harmonieux et cohérent avec les valeurs universelles des sages du monde.

Notre prochain travail sera très simple et terriblement exigeant pour nombre d'entre nous, ceux qui assurent aujourd'hui dans ce pays la fonction sacerdotale dans ses multiples formes - du médecin au thérapeute, du gourou au magistrat, du psychanalyste au prêtre - : créer une rupture politique claire et nette avec le vieux monde, accompa-

gner l'euthanasie de la V^e République et permettre l'accouchement d'une société alternative de respect des hommes et de la planète.

Nous avons choisi pour notre part l'action politique : nous soutiendrons en 2007 600 candidats aux élections législatives : 600 femmes. Car l'espoir est dans cette direction : une assemblée nationale constituante pour 2007, composée d'au moins 50 % de femmes, seules capables d'équilibrer la violence démesurée des mâles impuissants et frustrés qui nous gouvernent aujourd'hui.

Je demande donc à tous les citoyens conscients des enjeux majeurs auxquels nous avons à faire face simplement ceci : merci de tout mettre en œuvre pour permettre l'émergence majoritaire des femmes en politique.

5. État en sous-France cherche Président(e)

Recrutement international

État souverain d'Europe, acteur majeur des scènes internationales, disposant de ressources considérables et d'un fort potentiel de développement dans le cadre de la mondialisation, offre un Contrat à Durée Déterminée de cinq ans pour le poste de Président(e) de la République.

Rémunération à négocier au regard des aptitudes et des performances du(de la) candidat(e) retenu(e) et des prix du marché international.

Les candidatures seront présélectionnées par les élus de France et le choix définitif sera fait par les citoyen(ne)s souverain(e)s de France.

Le(la) candidat(e) retenu(e) devra répondre aux exigences des missions développées ci-dessous.

Le parti majoritaire des citoyens souverains abstentionnistes de France, dont Politique de Vie, le parti Turquoise, est un des porte-parole, a pris la décision irrévocable de procéder en 2007 au **licenciement collectif des élites administratives et politiques de l'État français**.

Et ce, pour **insuffisance de résultats** et **perte de confiance due aux tromperies, mensonges, manipulations, violences et corruptions criminelles** de trop nombreux représentants actuels de l'État à l'encontre des citoyens. Le divorce est désormais inéluctable entre le peuple français souverain et ses élites.

Dans ce cadre, la première mission du(de la) candidat(e) retenu(e) sera d'**accompagner dans la sérénité et la détermination l'euthanasie de la V^e République et l'accouchement sans violence d'une nouvelle constitution de démocratie créative**, fondée sur l'équilibre des énergies féminines et masculines en politique et un nouveau contrat social centré sur l'homme et la planète comme priorités fondamentales.

Missions internationales

Sur les scènes internationales, le(la) candidat(e) retenu(e) devra être capable d'incarner de façon manifeste et indiscutable une

France messagère de l'Amour et créatrice de Paix et de Prospérité pour la planète.

Pour cela, il(elle) saura affirmer la prééminence historique et juridique du **français comme langue diplomatique internationale**, porteuse d'énergies de paix et d'amour.

En assumant avec force et paix intérieure de sortir des mensonges diplomatiques, il(elle) devra savoir **faire face aux criminels de l'Empire responsables du coup d'État militaro-fasciste du 11 septembre 2001.**

Il(elle) devra ainsi obtenir des organisations internationales, en étroite alliance avec les chefs d'État les plus lucides et intègres de la planète et le soutien des opinions publiques les mieux informées,

la comparution judiciaire effective des criminels de guerre et criminels contre l'humanité qui tentent d'imposer la guerre mondiale à toute la communauté internationale,

au nom de la guerre des civilisations et des luttes « antiterroristes » pour le contrôle des ressources naturelles et des populations.

Dans le même temps il(elle) devra soutenir activement, par des initiatives symboliques déterminées le projet pacificateur et humaniste le plus raisonnable pour résoudre les conflits du Proche-Orient : **un seul État en Palestine, multiculturel, démocratique et laïc,** respectueux de toutes les communautés ethnico-spirituelles.

Afin de renforcer la puissance pacificatrice de la France sur le plan international, le(la) futur(e) premier(e) dirigeant(e) français devra être capable de **rassembler tous les Français et toutes les populations francophones de la planète** sur des objectifs collectifs consensuels, fondés tant sur le goût des autres et le respect des différences que sur la solidarité économique et environnementale.

Ainsi, il(elle) devra savoir construire un nouveau **projet d'alliance et de développement durable et solidaire entre les pays franco-phones.**

Et **organiser les migrations temporaires ou définitives dans le respect des valeurs fondatrices de la République autant que dans la générosité** fondée sur la reconnaissance de la **valeur universelle du métissage, comme source de vie et de créativité, de Paix et d'Amour** entre humains de toutes origines.

La planète en guerre et en souffrance a plus que jamais besoin de l'espace sacré de paix que constituent la France et l'Europe ; le(la) prochain(e) dirigeant(e) de l'État français devra proposer un **contrat de mariage à l'Allemagne**, comme base du développement d'une **Europe Puissance Souveraine strictement indépendante des armées de l'Empire** et capable d'intervenir de façon effective d'une voix unique et pacificatrice sur la scène politique internationale.

Il (elle) devra ainsi être capable de négocier une **constitution européenne harmonisée aux attentes des peuples** souverains d'Europe, fondée sur le respect des souverainetés individuelles, régionales et nationales,

avec un **Gouvernement Européen du Long Terme et des institutions démocratiques simplifiées et lisibles par tous,**

incluant le développement de **services publics européens dynamiques orientés vers la sauvegarde de l'environnement planétaire.**

D'un point de vue plus global, le futur dirigeant recherché devra savoir rassembler et entraîner les citoyens vers cet objectif simple : **sortir d'un monde de violences pour entrer dans un monde de Paix, de pardon, de réconciliation et d'harmonisation**, au-delà des conflits symboliques et des contrastes nécessaires à la créativité de la vie.

Missions nationales

Le(la) candidat(e) recherché(e) devra être capable de soutenir et accompagner avec bienveillance un **Premier Ministre souverain sur la scène nationale**, dont chaque membre de l'équipe ministérielle restreinte sera **responsable à tout moment devant une Assemblée Nationale à majorité politique féminine**, au-delà des clivages traditionnels droite-gauche devenus obsolètes, avec une proportion de fonctionnaires et de francs-maçons correspondant aux réalités sociales.

Le(la) candidat(e) recherché(e) devra organiser une interactivité nouvelle entre élus du peuple souverain et pouvoir exécutif, vers des engagements de responsabilité des fonctionnaires et un pouvoir réel d'orientation politique des parlementaires, pour avancer vers les objectifs exposés par les cinq thèmes suivants : justice et sécurités de base, santé et libertés, politiques de vie pour la Terre et l'homme, souveraineté monétaire, réenchanter la démocratie.

Justice et sécurités de base

- ✓ **Une institution judiciaire indépendante et intègre, une police apaisée et apaisante.**

Une justice constituée en Pouvoir Constitutionnel indépendant, qui incarne la **séparation effective de l'État et des Églises maçonniques** ou autres et respecte le principe fondateur des démocraties, la séparation des trois pouvoirs.

Des magistrats sortis des cultures de corruption, qui acceptent un contrôle démocratique citoyen et assument leur indépendance dans la responsabilité, avec une Cour Suprême accessible aux justiciables.

Un accès au droit réellement égal pour tous, une reconnaissance effective des victimes de violences, avec des auxiliaires de justice indépendants et intègres et des médiations sociales multiples pour gérer les conflits dans la paix et la force du droit.

Des forces de police intègres orientées vers la paix et des relations de bienveillance éducative et sécurisante au service des citoyens : légaliser pour mieux les accompagner les marchés illégaux irréductibles (drogues et prostitution) et réduire les tâches policières inutiles, pour lutter enfin sérieusement contre la criminalité financière, les multiples formes d'esclavage et de discriminations et les atteintes aux biens et personnes.

Des budgets « sécurité » rééquilibrés au profit de l'institution judiciaire, pour lui permettre de faire face aux violences sans en créer de nouvelles et de gérer les populations carcérales dans la dignité et le respect d'êtres humains privés de liberté, qui ont besoin d'êtres accompagnés ou soignés plutôt que persécutés.

✓ **Revenu d'Existence pour tous et sécurité économique**

Prospérité technologique et héritages justifient largement le **versement par la collectivité à chaque citoyen d'un Revenu d'Existence**, qui permettra à chacun de travailler à temps librement choisi, d'apprendre, de vivre et d'entreprendre, dans une responsabilité et une liberté économique retrouvées. Et ce, sans la contrepartie du bio-puçage électronique généralisé...

Et soutenir ainsi tous ceux qui en ont besoin et permettre à chacun d'étudier ou de développer ses compétences, son emploi ou son entreprise avec la sécurité nécessaire à la mobilisation des énergies créatives.

Offrir enfin aux experts-comptables et aux financiers l'opportunité d'**apprendre à compter avec l'intelligence du coeur** : l'être humain est naturellement motivé et seule la générosité est rentable.

✓ **Un logement décent pour chacun,**

dans un vaste projet national d'une **nouvelle occupation des territoires ruraux**, fondée sur les apports des technologies du monde de l'information et des sciences écologiques à des vies tribales antidotes des solitudes urbaines.

Santé et Libertés

Santés individuelles et collectives ne peuvent danser avec la vie sans respect des libertés individuelles fondamentales. Dans des contextes collectifs paranoïaques envahis par la peur et les volontés de contrôle sécuritaires, le(la) Président(e) recherché(e) sera le garant de ces libertés et saura accompagner les grands changements culturels et psychosociaux rendus nécessaires par la mondialisation et l'entrée dans le monde du cerveau.

✓ **Liberté de conscience, de croyances et de pratiques religieuses ou spirituelles**

Pour que tous les explorateurs de la conscience et de la vie puisse voyager sur les chemins psychologiques et spirituels de leur choix, dans un cadre public de laïcité et de tolérance envers tous les systèmes de pensée et toutes les minorités ethniques, spirituelles ou sexuelles.

✓ **Liberté du choix alimentaire**

Pour pouvoir consommer des produits sains cultivés dans le respect du patrimoine génétique, dans le respect des frontières entre les espèces et le respect des lois fondamentales de la vie, par des agriculteurs autonomes amoureux de leur métier et respectueux de la nature.

✓ **Liberté du choix du thérapeute, médecin ou guérisseur et liberté de vaccination**

Pour que les médecines masculines et féminines se réconcilient au service de la santé de tous, dans le libre choix et le droit d'accès pour chacun aux meilleures thérapeutes et produits de vie. Liberté vaccinale, première expression de souveraineté de chacun sur son propre corps, pour sortir des empoisonnements collectifs imposés par les trusts de l'industrie chimique. Enfin, liberté d'assurance, pour sortir d'un système unique d'assurance maladie de plus en plus inégal et ruineux pour les citoyens et petites entreprises et si rentable pour les trusts internationaux.

✓ **Liberté de l'enseignement**

Des écoles souveraines et créatives dans leurs méthodes pédagogiques et des enseignants libérés de l'esclavage du fonctionnariat, récompensés en fonction des résultats et qui passent contrat avec des parents et des élèves souverains.

Un enseignement laïque des religions et spiritualités et des élèves qui apprennent à apprendre, pour eux-mêmes et pour les autres.

Une logique sociale de l'apprentissage tout au long de la vie et des hiérarchies socio-économiques fondées sur les compétences réelles en lieu et place des discriminations liées aux diplômes initiaux ou à l'origine ethnico-spirituelle.

✓ **Liberté de l'information**

Un renouvellement profond des logiques de l'information ; des agences centrales de presse et des journalistes libérés des contrôles étatiques et policiers, des médias libérés des contraintes financières... de nouvelles lois de protection radicale des métiers de l'information, pour garantir aux citoyens la pluralité et la transparence, dans le respect des personnes.

✓ **Liberté de la recherche**

Des découvreurs qui inventent dans le respect d'une éthique naturelle du Vivant, tout comme les citoyens, ont besoin de systèmes de recherche médicale, énergétique, agroalimentaire, environnementale... libérés des contraintes des systèmes financiers et commerciaux et des enfermements intellectuels des institutions.

Et les citoyens consommateurs attendent des informations neutres et non commerciales pour participer librement aux grands débats et choix technologiques de nos sociétés.

Politiques de Vie pour la Terre et l'Homme

Le(la) Président(e) recherché(e) sera capable de « **penser planète** » **et énergies nouvelles**, pour sortir au plus vite des enfers des énergies noires et létales du pétrole, du charbon et de l'uranium.

Il(elle) sera capable **d'orienter notre recherche et nos industries vers la Vie plutôt que les armes et de préparer la sortie du nucléaire, dans une logique de développement durable** et de décroissance de la consommation des matières premières non renouvelables.

Il(elle) saura **se connecter sur le monde du cerveau mondialisé et soutenir la création des milliers d'emplois** nécessaires à une croissance économique régulière. Les emplois de services, de relation, de création, d'information, d'éducation, de formation, de recherche, d'accueil... ne coûtent rien de plus à la planète que des chômeurs en survie et permettent :

une croissance éthique et juste basée sur le développement des compétences neuronales de l'espèce humaine et la sauvegarde de la planète.

Le(la) dirigeant recherché(e) devra plus particulièrement être capable de mobiliser toutes les énergies du pays vers un objectif très concret et très réaliste de transformation profonde de notre société pour les dix ans à venir :

une France 100% bio pour la meilleure cuisine du monde dans le pays le moins pollué, premier producteur d'intelligence du coeur et université mondiale de la Paix.

Cet objectif, qui devra être progressivement partagé par toutes les populations du monde francophone et plus particulièrement les habitants du territoire national, aura des implications et conséquences considérables. Le Président recherché(e) devra notamment être capable d'impulser et soutenir nombre de projets résolument novateurs.

Il lui faudra aussi assumer sereinement la gestion par son gouvernement de la **fermeture de quelques usines chimiques inutiles et dangereuses** et **soutenir le développement de tous les métiers environnementaux et écologiques de réparation de la planète.**

Il devra savoir guider une politique sans doute très dérangeante pour les habitudes et la culture, de **soutien actif et réel des petites et moyennes entreprises en développement**, en simplifiant radicalement tous les systèmes de règles : les administrations devront apprendre à offrir des services en lieu et place de créer sans cesse obstacles ou spoliations violentes.

Technologies et gains de productivité permettent désormais d'**apprendre à vivre l'abondance plutôt que gérer les pénuries.** Tout en gardant donc constant l'objectif collectif de **réduction du temps de travail contraint**, chacun devra aussi pouvoir retrouver la **liberté de travailler et d'entreprendre pour s'enrichir**, sans être tué par les pressions fiscales.

Nos sociétés sont capables d'offrir des salaires décents pour des temps de travail de plus en plus réduits. Dans le même temps, chacun doit pouvoir s'enrichir en travaillant librement aussi longtemps qu'il le souhaite, sans être condamné par une retraite, un chômage ou un temps de travail obligés.

Et nous pouvons tous apprendre à nous aider les uns les autres à nous enrichir, quand les réseaux de proximité soutiennent solidairement les projets de chaque individu souverain.

Les *Anges du Business* savent veiller sur les « gazelles », entreprises moyennes en forte croissance : la France a besoin de retrouver le sens de la liberté d'entreprendre. Nombre d'entre nous peuvent devenir Ange de l'Abondance pour autrui.

Dans un cadre éthique de développement durable, au service de la planète et de l'homme, dans l'intégrité et la générosité, **les financiers et les salariés doivent pouvoir s'enrichir mutuellement et équitablement** dans le développement des entreprises du XXI^e siècle :

entreprises éthiques de l'abondance pour la sauvegarde de la planète et de l'homme.

Parmi ces entreprises que le Président devra savoir vendre tout autour de la planète, toutes celles qui concourront **à faire de la France la première université de la planète**, de l'accueil sur nos belles terres à la transmission des cultures, des sciences et des sagesses.

Souveraineté monétaire

Pour permettre à la France de retrouver sa place pleine et entière sur la scène internationale en assurant sa mission première :

France messagère de l'Amour et créatrice de Paix et de Prospérité pour la planète,

le Président attendu devra affirmer une souveraineté majeure de tout État :

la souveraineté monétaire,

en assumant la création d'un nouvel instrument monétaire pour la francophonie.

Nombre de pays européens vivent avec deux monnaies : une monnaie nationale et l'Euro. La France et les pays francophones doivent pouvoir utiliser une seconde masse monétaire spécifique aux caractéristiques novatrices que quantités d'experts sauront créer et gérer au mieux des intérêts collectifs.

Réenchanter la démocratie

Le(la) Président(e) recherché(e) sera capable de soutenir les populations qu'il aura la charge morale de conduire vers la Paix et la Prospérité en sachant lui-même **se connecter aux sources les plus subtiles d'inspiration qu'offrent la conscience de l'humanité et les sagesses du monde.**

Il(elle) saura ainsi accompagner la réflexion collective pour **construire la nouvelle constitution**, qui devra servir une **sacralisation et un réenchantement de la démocratie**, pouvoir des citoyens souverains :

- ✓ durée et nombre des mandats électoraux limités,
- ✓ financements politiques transparents et statut des élus,
- ✓ rééquilibrage des pouvoirs au bénéfice du Parlement,
- ✓ indépendance réelle du pouvoir judiciaire, séparé de toute église,
- ✓ modèles électoraux orientés vers toujours plus de proportionnalité,
- ✓ démocratie locale et dialogues permanents élus-électeurs,
- ✓ référendum d'initiative populaire,
- ✓ indépendance effective des experts,
- ✓ démocratisation radicale des grands choix de société,
- ✓ responsabilité individuelle effective des ministres et hauts fonctionnaires sous contrôle parlementaire régulier,
- ✓ simplification du droit et des codes, pour une clarification des droits et devoirs de la citoyenneté française...

Il(elle) devra enfin mobiliser toutes ses compétences personnelles pour cette rupture majeure rendue nécessaire par l'urgence du changement dans notre pays :

obtenir une majorité gouvernementale féminine à l'Assemblée Nationale, à l'issue des prochaines élections législatives.

Édité par :

Politique de Vie

33 rue de Paris

Fr - 92100 Boulogne-Billancourt

www.politiquedevie.net

politiquedevie@orange.fr

Tél. /Fax : 01 46 05 78 96

Copyright ©

Christian Cotten - 2006

Achevé d'imprimer sur les presses de

Le

Dépôt légal : décembre 2006

Imprimé en Italie